VOLUME XXIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 MAI 1941 — NUMERO 3

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DIEU ET MON DROIT! — Directeur: Donatien Frémont — NOTRE FOI, NOTRE LANGUE!

L'accord Vichy-Berlin cause une vive anxiété

Le maréchal Pétain demande aux Français de le suivre

VICHY — Le chef de l'Etat français, le maréchal Pétain a fait, jeudi soir, un discours radiodiffusé de deux minutes pour inviter les Français à réserver leur jugement et à garder la discipline, à la veille d'accords probables dans le domaine de la collaboration avec l'Allemagne. Il a dit que si les négociations sont couronnées de succès, la France sera en mesure de s'élever au-dessus de sa défaite et conserver son rang dans le monde comme puissance européenne et impériale.

Dans les milieux informés, on dit que la longueur des négociations sont favorables à la France, que c'est autant de temps de gagné et le signe que ses réclamations sont d'importance.

Voici la traduction de l'anglais, lui-même une traduction du français, de l'allocution du maréchal Pétain:

"Français,

"Vous avez appris que l'amiral Darlan a eu récemment une entrevue avec le chancelier d'Allemagne. J'ai approuvé l'idée d'une telle réunion.

"Cette nouvelle entrevue nous permet d'éclairer la route de l'avenir et de continuer les discussions entreprises avec le gouvernement allemand.

"Aujourd'hui, ce n'est plus à l'opinion publique, souvent inquiète parce que mal informée, de peser nos chances, de mesurer nos risques, de juger nos actes.

"C'est à vous, Français, de me suivre sans réserves mentales sur le chemin de l'honneur et de l'intérêt national.

"Si, dans la stricte discipline de notre esprit public, nous sommes capables de mener à bien les négociations entreprises, la France sera capable de s'élever au-dessus de sa défaite et conservera son rang dans le monde de puissance européenne et impériale.

"C'est là, mes amis, tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui".

Impression en France

L'impression générale est que les Français sont forcés de négocier avec Berlin s'ils veulent manger et vivre. Ils n'ont plus de blé que pour deux mois et de gazoline que pour moins de quinze jours.

Une autre impression est que, de quelque nom qu'on appelle les accords probables entre Vichy et Berlin, collaboration ou rapprochement, etc., cela n'a aucune importance et ne change rien à la situation tant que la France aura un souffle de vie. Pour pouvoir manger, en raison du blocus, la France est forcée de se tourner vers l'Allemagne, mais ce mouvement de sa part ne comporte aucune menace en ce qui concerne les Etats-Unis — à moins que ceux-ci n'attaquent directement les possessions françaises. Dans les milieux officiels de Vichy, on dit que la campagne de presse à Paris contre les Etats-Unis est inspirée par les Allemands et qu'elle ne reflète pas les sentiments des Français, et certainement pas l'attitude de ceux de la zone non occupée. Mais on fait observer aussi que la France est pays d'Europe et a des devoirs de solidarité dans ce continent.

Le président Roosevelt invite les Français à la résistance

WASHINGTON — Il n'y aura vraisemblablement pas de rupture des relations diplomatiques entre la France et les Etats-Unis, mais dès maintenant il existe un froid dans ces relations.

Washington considère comme un coup porté à sa politique d'intervention dans la présente guerre la politique de collaboration Vichy-Berlin. Conséquemment, le gouvernement américain prend des mesures propres à contrecarrer cette politique.

Jeudi soir, quelques instants après le discours de deux minutes du maréchal Pétain destiné à rassurer les Français, le président Roosevelt s'est adressé, par-dessus la tête du gouvernement de Vichy, aux Français de la métropole et des colonies pour les inviter à résister à la politique de collaboration. Le discours de M. Roosevelt venait contredire celui du maréchal Pétain. Cela n'est pas de nature à faire plaisir à Vichy.

Les navires français

D'autre part, jeudi également, Washington a dépêché des gardes-côtes armés à bord des navires français amarrés dans les ports américains, sous prétexte de prévenir le sabotage. A New-York, ces navires sont le **Normandie** d'une valeur de $60 millions, le **Fort-Royal**, le **Mont-Everest**, l'**Ile-de-Noirmoutiers** et l'**Ile d'Ouessant**. Il y en a d'autres dans les ports de San-Francisco, de la Nouvelle-Orléans, de San-Pedro, de St. Thomas (Iles Vierges).

Autres mesures

En vue de sauvegarder les intérêts américains, Washington se dispose à prendre, outre celles qu'elle a déjà prises, les mesures suivantes, advenant la conclusion d'accords Vichy-Berlin de collaboration plus étroite:

1. Placer les colonies françaises d'Amérique sous sa protection ou sous la protection conjointe des nations américaines.

2. Suspendre tout envoi de vivres en France non occupée et arrêter là les négociations qui devaient conduire à l'envoi en France de 15,000 tonnes de blé par mois.

3. Suspendre l'envoi de gazoline, que devait permettre aux colonies françaises de l'Afrique du Nord de procéder aux semences et plantations de la saison, et abandonner les projets d'expédition d'autres produits vitaux.

4. Refuser tout autre retrait des crédits "gelés" français aux Etats-Unis, estimés à $1,500,000,000, privant ainsi le gouvernement de Vichy de fonds pour son ambassade et ses consulats ici et à travers l'Amérique ibérique.

L'Amérique menacée

Aux yeux de Washington, il ne fait pas doute que la "collaboration" de la France avec l'Allemagne aura pour effet de mettre l'Allemagne en jouissance et possession de la flotte française — laquelle se composerait de 92 navires, dont 60 sous-marins. Les nations américaines se sentiraient par ce transfert directement menacées. Washington croit également que la France laisserait les Allemands utiliser les trois grandes bases françaises de Dakar, d'Oran et de Bizerte. Dakar constituerait, selon Washington toujours, une base excellente pour les sous-marins et bombardiers allemands pour l'interception du trafic maritime anglais (route du camp de Bonne-Espérance). On a souvent parlé de Dakar comme le tremplin logique d'attaque contre l'Amérique du Sud.

Washington songe aussi au sort des colonies françaises d'Amérique: la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Pour la défense de l'Angleterre



Ces canons géants de 12 pouces sont montés sur rails et lancent un obus pesant un tiers de tonne. Les canonniers sont constamment à leur pièce, prêts à une action immédiate.

Dix-sept Missionnaires canadiens-français étaient à bord du "Zamzam" coulé en mer

Tous sont saufs "quelque part en territoire occupé", avec les autres passagers et les membres de l'équipage.

BERLIN — Tous les passagers du paquebot égyptien "Zamzam", y compris 24 Canadiens et 120 Américains, et tous les membres de son équipage ont été recueillis par le vaisseau de guerre allemand qui l'a détruit dans l'Atlantique du Sud et sont saufs "quelque part en territoire occupé".

On rapporte officiellement que le "Zamzam" transportait de la contrebande et qu'il a été coulé strictement d'après les règlements internationaux du blocus.

Cette nouvelle de Berlin met fin à l'anxiété qui a régné pendant toute la journée de lundi touchant le sort des passagers.

Sur les 24 Canadiens, il y avait sept Frères du Sacré-Coeur et 12 Pères missionnaires et Frères Oblats, tous de la province de Québec, sauf un de l'Ontario.

Il y avait aussi deux missionnaires-médecins de Winnipeg, le Dr et Mme A. G. Henderson.

Les Frères du Sacré-Coeur ne sont désignés que par leurs noms en religion. Ce sont les Frères Georges-Aimée, Herman, André, Mathias et Joseph-Henri.

Les membres de la congrégation des Oblats sont: Père Paquette, Amqui, P.Q.; Louis Larivière, Saint-Zacharie, P.Q.; Philippe Goudreau, Saint-Pierre Baptiste de Mégantic, P.Q.; Bernard Desnoyers, Farnham, P.Q.; Pierre-Paul Pellerin, Montréal; Herménégilde Charbonneau, Montréal; Robert Barsalou, Ottawa; Paul Juneau, Saint-Paulin, Maskinongé, P.Q.; Gérard Boulanger, Saint-Ludger, P.Q.; Raoul Bergeron, Chicoutimi, P.Q.; Frère Léo Parent, Neuville, P.Q.; Frère Roland Cournoyer, Sainte-Véronique, P.Q.

Les 120 Américains comprenaient également des missionnaires catholiques et protestants en route pour diverses missions de l'Afrique centrale.

Il y avait aussi un groupe de chauffeurs du corps d'ambulance anglo-américain et leurs aides qui allaient servir avec les Britanniques et les Français libres en Egypte. Vingt ambulances de $1,350 chacune faisaient partie de la cargaison.

Le "Zamzam" portait ostensiblement le pavillon de l'Egypte, pays non belligérant.

La fanfare du Collège Mathieu à la radio le 24 mai

La fanfare du Collège Mathieu, Gravelbourg, Sask., exécutera, sous la direction du R. P. Maurice Dussault, O.M.I., un programme qui sera irradié par le poste CHAB, de Moose Jaw, Sask., le samedi 24 mai, de 4 h. à 4 h. 30 soir (heures des Montagnes). Que tous les amis du Collège soient aux écoutes.

Protestation des Français libres

LONDRES — Au grand quartier des forces françaises libres, on a qualifié d'acte de trahison du gouvernement français l'usage des aérodromes de Syrie par les avions allemands.

"Au nom de notre nation aujourd'hui bâillonnée et appauvrie, la France libre proteste solennellement et publiquement contre la politique de trahison de Vichy", dit un communiqué du général de Gaulle.

"Comment Pétain peut-il s'associer à un geste contre les Alliés de la France?

"Les Français qui se sont joints à de Gaulle afin de poursuivre la lutte, voient avec la plus grande tristesse la fin pitoyable d'un chef militaire français, simple jouet d'un petit groupe de professionnels passés à l'ennemi.

"Les Français libres n'ont jamais reconnu au gouvernement de Vichy, constitué sons consultation du peuple français, le droit de parler au nom de la nation.

Ils ont toujours maintenu que l'action prise par le gouvernement de Vichy vient à l'encontre des désirs de la grande majorité du peuple".

OTTAWA — Les discours prononcés par le premier ministre d'Australie, M. Menzies, devant le **Canadian Club** d'Ottawa, et à la Chambre des communes, sont en voie d'impression et seront distribués à travers le pays.

Pas de déclaration prématurée

OTTAWA.—En réponse à une question de I. L. Church (Toronto), le premier ministre King a dit lundi en Chambre qu'aucune question ne préoccupe plus l'Angleterre et les autres gouvernements alliés que la situation créée par les relations entre Vichy et l'ennemi. Toute déclaration prématurée, a-t-il dit, n'aiderait pas à régler la difficulté. Quant à la sécurité des îles françaises attenant au continent américain, elle a été sérieusement étudiée par les Etats-Unis et le Canada.

Le champagne coule à bord de 'Normandie'

NEW-YORK — L'équipage du paquebot français "Normandie," placé sous la surveillance des gardes-côtes américains, fourmille de partisans secrets de de Gaulle. Ceux-ci se réjouissent à l'idée de pouvoir peut-être un jour servir contre l'Allemagne. Voilà ce dont la **British United Press** a été informée de source autorisée britannique.

Les matelots du "Normandie", un navire de 82,000 tonneaux, le plus gros du monde, ont accueilli avec enthousiasme "comme des sauveurs" les gardes-côtes des Etats-Unis qui montèrent à leur bord, jeudi soir. Ils ont bu le champagne avec eux en portant un toast au président Roosevelt.

Ces marins et ceux de quatre autres vaisseaux français mis "sous surveillance" à New-York, ont maintenu leurs navires en parfait ordre pour le jour où il leur serait permis de livrer bataille de nouveau pour la liberté de la France. En plus du "Normandie" et des quatres vaisseaux ancrés à New-York, les gardes-côtes américains ont assumé la garde de trois cargos à la Nouvelle-Orléans, de deux autres à San Pedro, de deux autres aux Iles de la Vierge et d'un dernier à San-Francisco.

100 navires saisis

WASHINGTON — Le Sénat a approuvé le projet de loi autorisant le président Roosevelt à réquisitionner et à employer comme bon lui semblera plus de 100 navires marchands étrangers immobilisés dans les ports américains, y compris le luxueux paquebot français "Normandie" de $80,000,000 et vingt-huit navires italiens et deux navires allemands.

Le vote a été de 59 à 20.

Le projet ira maintenant à la Chambre qui en étudiera les amendements apportés au Sénat.

Le peuple belge ne s'est pas soumis

WASHINGTON — A l'ambassade de Belgique, on a dit, à l'occasion du premier anniversaire de l'invasion nazie que "comme en 1914, la Belgique est conquise, occupée, mais non subjuguée".

Le Canada s'emparerait des îles Saint-Pierre et Miquelon

WASHINGTON — Les experts militaires se livrent à des conjectures sur la conduite des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne touchant l'empire colonial français, advenant une collaboration militaire active de la France avec l'Allemagne.

L'empire colonial français embrasse 4,600,000 milles carrés de territoire, soit près du quinzième de la superficie du globe, et il n'est surpassé en étendue que par l'empire britannique et la Russie.

La plus grande partie de cet empire est située en Afrique (soit 4,200,000 milles carrés). Mais on trouve également des colonies françaises en Asie, aux Indes, dans l'océan Indien, dans la mer des Caraïbes et dans le sud du Pacifique.

Les experts prédisent que si la France entre activement dans la collaboration militaire avec l'Allemagne, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne agiront prestement pour s'emparer des importants segments des possessions françaises.

Les Etats-Unis, au moindre signe de collaboration militaire franco-allemande, dépêcheront des troupes à la Martinique et à la Guadeloupe, îles françaises des Caraïbes. Bien plus, quelques experts voient dans la dernière allocution du président Roosevelt, l'avertissement que les forces américaines s'empareront de Dakar, en Afrique occidentale française, que les Allemands pourraient employer dans une tentative d'invasion de l'Amérique du Sud.

Le Canada dépêchera des troupes aux îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon, au large de la côte canadienne de l'Atlantique nord. Et d'autres pays — les Etats-Unis ou les républiques de l'Amérique latine — régleront le cas de la Guinée.

Vichy dit que M. Roosevelt se méprend sur ses intentions

VICHY — Le gouvernement français a protesté officiellement, vendredi soir, contre "l'étonnant" avertissement du président Roosevelt à la France. Il a de plus souligné les conséquences graves qui pourraient découler de la saisie préventive des navires français dans les ports américains.

Dans un communiqué officiel, le cabinet proteste contre l'allusion de M. Roosevelt au fait que la France serait sur le point de remettre son empire colonial à l'Allemagne, et dit que le gouvernement "n'a pas la moindre intention d'attaquer l'Angleterre et encore moins les Etats-Unis".

Dans le même communiqué, le gouvernement Pétain dénonce les bombardements britanniques des bases françaises de Syrie, où arrivent et partent les avions allemands, et affirme que la France refuse encore de croire que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis "souhaitent une agression" contre la France.

Le communiqué dit que les Américains tentent de justifier la saisie préventive des navires français par des "raisons idéologiques".

En mai 1940

"En mai 1940, quand la Grande-Bretagne abandonna la France, les Etats-Unis ne comprirent pas qu'il était de leur devoir de répondre aux pressants appels français.

"Aujourd'hui, la France tente de conserver sa place parmi les grandes puissances, son intégrité, son territoire et son empire. Personne n'a le droit de lui disputer le droit de considérer avec son conquérant (l'Allemagne) les conditions d'une réorganisation commune de l'Europe continentale.

"Cela ne signifie pas qu'elle ait la moindre intention d'attaquer l'Angleterre et encore moins les Etats-Unis".

Confiance dans la parole de Hitler

Peu de temps avant la publication du communiqué officiel, des porte-paroles du gouvernement ont répondu aux assertions du président Roosevelt en disant que le maréchal Pétain "a confiance dans la parole de Hitler" et refuse d'aider militairement l'Allemagne.

Mort à Glasgow



Lieut-col. Claude Brown

OTTAWA — Le lt-colonel Claude Brown, O.B.E., de London, Ont., président des Huttes (de l'armée canadienne) des Chevaliers de Colomb, est décédé, à Glasgow, des suites de blessures subies lors d'un raid aérien, selon une nouvelle reçue à Ottawa.

Le lt-colonel Brown s'était rendu outre-mer en avril 1940 pour y diriger le travail des Huttes des Chevaliers de Colomb là-bas. Il était l'un des directeurs du Conseil suprême des Chevaliers de Colomb, depuis 1925.

Le lt-colonel Brown était directeur de la Banque du Canada et membre du bureau des gouverneurs de l'Université de London.

Durant la guerre de 1914, il avait servi dans le corps dentaire et avait le grade de lt-colonel au moment de la démobilisation.

Le pallium à Mgr Alex. Vachon et à Mgr Chabonneau

CITE DU VATICAN — Leurs Excellences Nosseigneurs Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, et Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, se sont vu décerner le pallium par Sa Sainteté le pape Pie XII, au cours du consistoire secret du collège des cardinaux.

Le commandant d'Argenlieu à Londres

Nous apprenons que le commandant d'Argenlieu, capitaine de vaisseau de la flotte de la France libre et membre du conseil impérial de défense du général de Gaulle, est rendu en Angleterre. Il était parti du Canada le 13 mai, à bord d'un bombardier de l'aviation canadienne.

LONDRES — La Marine royale a perdu 11,285 officiers et autres marins depuis le début de la guerre, selon un communiqué de l'Amirauté.

Le Canada français et la participation à la guerre

QUEBEC — M. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, a défini, dans une déclaration au **New York Times** à son correspondant québécois, son attitude et celle des Canadiens français sur la participation à la guerre.

Voici le texte de la déclaration de M. Godbout paru dans le "New York Times" de dimanche:

Le "New York Times" veut bien m'offrir l'hospitalité de ses colonnes pour me permettre de faire une mise au point, au sujet des Canadiens français et de leur participation à la guerre. J'en suis très heureux. Le "New York Times" exerce sur l'opinion publique aux Etats-Unis une influence de tout premier ordre et il est très lu au Canada.

"Disons aussitôt que les Canadiens français sont les plus Canadiens de tous les Canadiens. Il ne faut pas oublier qu'ils ont poussé dans le sol même du pays des racines très profondes. En 1534, Jacques Cartier a découvert le Canada qui était déjà fréquenté par les pêcheurs basques et bretons. La fondation de Port-Royal date de 1604 et celle de Québec, de 1608. C'est ici que la civilisation a pris pied et d'ici qu'elle s'est répandue, par nos découvreurs et nos missionnaires, jusqu'au golfe du Mexique et jusqu'aux montagnes Rocheuses.

Contre la tyrannie

"Il est donc naturel que les Canadiens français abordent l'étude et la solution des questions canadiennes en fonction du Canada et de son avenir. Et c'est précisément parce que la guerre actuelle met en péril la civilisation et les institutions démocratiques pour lesquelles ils ont vécu et même versé leur sang, c'est pour tout cela que les Canadiens français, d'un bout à l'autre du Canada, se sont dressés comme un seul homme contre le néopaganisme, l'hitlérisme et toutes les autres formes de la tyrannie qui fleurissent dans les contrées totalitaires. C'est aussi parce qu'ils sont fiers que le Canada soit une partie intégrante de l'immense Commonwealth des nations britanniques. En effet, ils doivent à la Couronne britannique leur plus ferme appui. C'est à elle qu'ils se sont confiés lors de la cession du Canada, après les rudes batailles de 1759 et de 1760. Leur loyauté n'a jamais été mise en doute. En 1775, ils ont sauvé le Canada pour la Couronne britannique. En 1812, ils ont répété le même exploit. Les troubles de 1873-38 n'ont point marqué une révolte contre la Couronne, mais une réaction contre une oligarchie locale qui ne méritait aucun respect. D'ailleurs plusieurs des chefs de 1837 étaient d'origine anglaise. Et dans l'Ontario les Anglais eux-mêmes se sont soulevés. Un de leurs dirigeants était William-Lyon Mackenzie, grand-père du Très honorable W.-L. Mackenzie King, premier ministre actuel du Canada. En 1914-18, nos frères et nos fils se sont fait tuer dans les plaines des Flandres et dans les champs de France pour la sauvegarde de l'idéal qui a toujours été le nôtre.

Toute notre part

"Dans la guerre actuelle, nous faisons toute notre part, non seulement parce que nos fils combattent dans les trois armées de terre, de mer et de l'air et qu'ils constituent avec leurs frères de langue anglaise le vivant rempart dressé contre les hordes nazies, mais encore parce qu'ils ont volé à la défense du Canada, leur patrie, à tous les points stratégiques, et que notre agriculture, nos industries, toutes nos forces vives sont coordonnées de façon à mieux servir les intérêts du Canada et du Commonwealth britannique dans la terrible crise que le monde traverse.

"Quelques exemples entre mille: le premier régiment au Canada à compléter ses effectifs a été un régiment canadien-français; les chefs du Canada, tant religieux que civils, se sont carrément prononcés pour la Grande-Bretagne, dans le présent conflit, exprimant sans ambages et exactement le sentiment de tous les nôtres. A ce point de vue, que l'on relise les discours de M. Ernest Lapointe; que l'on écoute ce qui se dit au Parlement de Québec, tant par le premier ministre de la province et ses collègues que par le chef de l'opposition et ses amis. Pour ma part, dès 1937, j'ai affirmé que le nazisme constituait pour le monde une menace encore plus grande que le communisme. Les Canadiens français de la province de Québec et de tout le Canada sont d'un même coeur, d'une même pensée, d'une même volonté. Ils s'emploient au triomphe de la justice sur la barbarie et de la liberté sur le totalitarisme. D'ailleurs, si l'on veut juger, aux Etats-Unis, de la loyauté des Canadiens français envers la Constitution qui les régit, l'on n'a qu'à voir de quelle façon les Franco-Américains, nos frères, sont loyaux au drapeau étoilé. Ce parallèle devrait être suffisant pour établir que personne des nôtres n'a jamais trahi la foi jurée. Pour les emprunts de guerre et les oeuvres de secours nés de la guerre, notre province a toujours dépassé l'objectif qui lui était assigné. Les Canadiens français s'enrôlent dans toutes les provinces et même dans les régiments anglais. Dans le Québec, environ 30 pour cent des effectifs des régiments anglais sont composés de Canadiens français. Et cela, sans compter nos unités entièrement canadiennes-françaises.

Jeunes héros tués

"La liste est déjà longue de nos jeunes héros tués dans l'aviation, la marine, etc. Il y a quelques jours à peine, le fils de mon chef de cabinet, le lieutenant Maurice Boulanger, était victime d'un torpillage au moment où il accourait à la défense de l'Angleterre.

"Hier, M. Lapointe, ministre de la Justice dans le cabinet fédéral, a dit:

"Nous n'attendrons pas les bourreaux d'Allemagne pour régler nos comptes avec les ennemis de la patrie. Nous n'attendrons pas surtout que le fléau nazi nous ait rejoints sur notre propre territoire pour l'enrayer. Nous irons au-devant de l'ennemi et nous arrêterons là-bas sa marche triomphale, car il nous reste beaucoup d'espoir d'échapper au danger qui nous menace".

"A la vérité l'attitude des Canadiens français sur la nécessité de gagner la guerre est aussi loyale et aussi ferme que celle de leurs compatriotes de langue anglaise. Nous voulons tous que le Canada présente à l'ennemi un front uni".

Lire plus loin:

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 14 mai

Le conseil des ministres français approuve les décisions prises au cours de la conférence entre Adolf Hitler et l'amiral Jean-François Darlan.

Les bombardiers de la R.A.F. ont fait une descente en rase-mottes sur l'île d'Héligoland, base allemande de la mer du Nord, hier soir, y causant de graves dommages.

Les avions britanniques ont aussi attaqué les navires au large de la côte de Hollande, de France et la base de l'ennemi à Saint-Nazaire. Plusieurs navires ont été coulés ou endommagés, dont un de 12,000 tonnes à Saint-Nazaire.

Nuit calme en Angleterre.

Jeudi 15 mai

On annonce officiellement que des avions allemands ont atterri en Irak.

On rapport aussi qu'une "mission allemande" est arrivée en Syrie. On ne connait pas l'objet de cette mission.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Eden, déclare à la Chambre des communes que les troupes britanniques ont reçu pleine autorité d'attaquer les avions allemands en Syrie. Il ajoute que le passage des avions allemands par la Syrie constitue une "brèche nette" à la convention de l'armistice franco-allemand.

Les mauvaises conditions atmosphériques ont empêché les Nazis de se montrer la nuit dernière, ce qui a donné un répit aux Britanniques. La R.A.F. a été, de même, inactive.

Les quartiers généraux de l'Afrique équatoriale anglaise disent que les opérations se poursuivent avec succès en Ethiopie sur tous les fronts. On sait maintenant, disent-ils, que le nombre des chars d'assaut légers capturés le 13 mai est de 13.

Vendredi 16 mai

On rapporte aujourd'hui à Londres que des chars d'assaut et d'autres appareils de guerre, y compris des avions, circulent en Syrie, pays sous mandat français, en route vers l'Irak où Iraquiens et Britanniques se font la guerre sous forme de guérilla. A Londres, on considère que l'occupation allemande de la Syrie est commencée.

Selon des dépêches du Caire, l'aviation britannique fait subir aux Allemands des bombardements en Syrie française. Elle a jeté des bombes sur les aéroports de Damas, de Rayak et de Palmyre où se trouvent des avions allemands.

Le haut commandement allemand admet aujourd'hui que les unités motorisées britanniques sont rentrées dans Solum, sur la frontière de la Libye et de l'Egypte, en Egypte.

De forts détachements britanniques ont aussi avancé sur le fort Capuzzo, à l'intérieur de la Libye, près de la frontière égyptienne.

Samedi 17 mai

La R.A.F. a fait subir de durs bombardements aux ports français occupés par les Allemands.

La grande ville ferroviaire et commerciale allemande de Cologne a été durement attaquée, la nuit dernière, par les bombardiers de la R.A.F. "et des incendies considérables ont été allumés par les bombes dans le quartier industriel de la ville, des deux côtés du Rhin".

Les Britanniques ont pris l'offensive à terre et dans l'air hier, à l'ouest et à l'est du canal de Suez, en Egypte, en Libye, en Irak et en Syrie, contre les troupes de l'Axe qui convergent vers cette route vitale de l'Empire britannique.

La pénétration allemande en Irak est sérieuse. Des flottes de chars d'assaut, des groupes de bombardiers et des avions chargés de soldats filent vers l'Irak, faisant halte en certains aéroports de Syrie.

Dimanche 18 mai

La garnison italienne d'Amba Alagi, la dernière grande forteresse fasciste d'Ethiopie, a accepté les termes de capitulation du haut commandement britannique dans l'Afrique du Sud. La garnison a reçu l'ordre de se rendre. Le duc d'Aoste, vice-roi d'Ethiopie et cousin du roi Victor-Emmanuel, se trouve au nombre des prisonniers.

Une contre-attaque des Australiens à Tobruk recapture un certain nombre de fortins des défenses extérieures.

La R.A.F. prend l'offensive sur tous les fronts du Moyen-Orient. Elle détruit 22 appareils ennemis, n'en perdant elle-même que trois.

Lundi 19 mai

Des forts détachements de troupes mécanisées participent à la lutte autour de Solum, qui demeure entre les mains des Britanniques.

En dépit des dénégations du général Dentz, gouverneur de Syrie, les Britanniques ont la preuve non seulement que des aéroplanes allemands atterrissent aux aérodromes syriens, mais que les troupes françaises se préparent à prendre une part active à l'offensive allemande contre l'Irak et peut-être la Palestine.

Les troupes britanniques lancent une attaque combinée par terre et par air contre l'armée iraquienne. Elles occupent Falluj̈ah, à 35 milles à l'Ouest de Bagdad, sur l'Euphrate.

Mardi 20 mai

Des troupes allemandes transportées en parachutes et en avions ont fait une descente dans l'île de Crète, après avoir volé 70 milles au-dessus de la mer. Une bataille sérieuse se livre en ce moment dans l'île où se trouve réfugié le gouvernement grec.

On dit à Londres que le gouvernement de Vichy pourrait rendre aux Allemands leurs colonies africaines du Togo et du Cameroun et leur accorder droit de passage en territoire français pour aller attaquer les Français libres du général de Gaulle en Afrique Equatoriale française.

Hess est un meurtrier, dit Bevin

LONDRES — Selon le ministre du travail, M. Bevin, l'envolée de Hess en Ecosse s'est faite avec la pleine connaissance de Hitler. Un haut personnage américain a dit de son côté que quel que soit le motif de cette envolée, elle constitue une menace pour la Grande-Bretagne. Selon moi, a repris M. Bevin, Herr Hess est un meurtrier. Hess, dit-il encore, n'est pas un homme avec qui je négocierais.

M. Churchill, premier ministre, a nié de son côté la rumeur disant que la venue de Hess a pour explication que l'Ecosse veut faire une paix séparée avec l'Allemagne.

Rudolph Hess, l'ami intime et le disciple d'Adolf Hitler

Il n'y a probablement aucun autre personnage qui ait joué un aussi grand rôle dans l'ascension d'Hitler au pouvoir que Rudolph Hess, qui n'ait été aussi étroitement associé avec chacun des plans et des actes de son chef. Les Allemands le considèrent comme l'ombre d'Hitler.

Ils se rencontrèrent sur les champs de bataille de France au cours de la première grande guerre. Durant la période qui suivit la fin des hostilités, Hess se rangea du côté d'Hitler et pendant vingt ans il travailla apparemment en harmonie avec lui jusqu'à sa fuite dramatique.

Il y a à peine deux semaines, Hess et Hitler étaient assis l'un à côté de l'autre à une réunion du Reichstag. Lorsque le dictateur allemand célébra son 52e anniversaire de naissance, le 20 avril dernier, Hess était avec lui aux quartiers généraux militaires sur le front balkanique et lui présenta ses hommages en ces termes: "Votre esprit et votre énergie ont fait de l'Allemagne une nouvelle nation et vous avez créé une nouvelle armée pour la protéger... Notre confiance en vous est illimitée, Que Dieu protège notre chef."

Représentant personnel d'Hitler

Depuis 1933, Hess agissait comme le représentant personnel d'Hitler dans toutes les affaires se rapportant au parti national-socialiste. Son dévouement apparent et son zèle à exécuter les ordres du chef en firent l'une des plus puissantes figures politiques de l'Allemagne.

Lorsque la guerre éclata en 1939, Hitler annonça qu'en cas de mort, il avait nommé à sa succession en premier lieu Goering et en second lieu, Hess. De haute stature, le teint basané, Hess attirait moins l'attention du public que Goering, mais on reconnaissait qu'il exerçait une puissante influence sur l'esprit d'Hitler. Lorsque certains subalternes du parti nazi voulurent se donner de l'importance, il leur administra une rebuffade en déclarant qu'il n'y avait qu'un chef en Allemagne: Adolf Hitler.

Hess assermentait souvent de nouveaux membres du parti national-socialiste en ces termes: "Je jure à Adolph Hitler une fidélité éternelle et une obéisance absolue." Puis il ajoutait l'avertissement solennel à l'égard de ceux qui ne resteraient pas fidèles à leur serment.

Né en Egypte en 1894

Né le 26 avril en 1894, à Alexandrie, Egypte, Hess reçut son éducation en Allemagne. Il abandonna son intention de se lancer dans la carrière des affaires au début de la première grande guerre et s'engagea comme volontaire dans l'infanterie bavaroise.

Il était avec Hitler lors du malheureux "putsch" de Munich en 1923. Il fut emprisonné avec son chef par la suite dans la forteresse de Landsberg. C'est en cet endroit qu'Hitler dicta et que Hess écrivit "Mein Kampf," la fameuse autobiographie qui laissait entrevoir l'ordre nouveau en Europe et le rôle prodigieux de l'Allemagne dans les événements.

Il fut l'un des premiers membres du parti nazi et des troupes de choc. Dans les années de lutte qui marquèrent la période entre 1925 et 1933, Hess fut toujours en compagnie de son chef. En 1934. lors de la fameuse purge de juillet, il se rangea du côté d'Hitler en dépit du fait que plusieurs de ses amis personnels avaient été exécutés.

A titre de représentant personnel d'Hitler et de ministre sans portefeuille, il exécuta les ordres de son chef avec vigueur, supprimant l'opposition à la politique nazie et mettant en vigueur les lois contre les Juifs.

Lorsque la guerre éclata en 1939, il devint l'un des six membres du cabinet de guerre secret d'Hitler. En juin 1940, il était avec Hitler dans le wagon de la forêt de Compiègne où fut signé l'armistice avec la France.

Hess est marié et père d'un fils de 3 ans. Sa femme et son enfant sont en Allemagne.

Une "aggression criminelle" de l'Angleterre

BEYROUTH, Liban.—Le général Henri Dentz, haut commissaire de Vichy en Syrie et au Liban, territoires sous mandat français, a lancé lundi une proclamation pour demander au peuple de résister contre ce qu'il a qualifié de "criminelle agression" de l'Angleterre.

Le haut commissaire, dans une déclaration radiodiffusée, a dit " qu'une fois de plus après Mers-Il-Kebir et Dakar, l'Angleterre verse le sang français." Le général Dentz a prétendu que la Grande-Bretagne "attaque nos aérodromes sans avertissement."

(Les aéroplanes de l'Axe utilisent les aérodromes de la Syrie, voisine de l'Irak, pour voler à l'aide des rebelles iraquiens. En conséquence, ils ont été attaqués par la R.A.F.)

Les atterrissages des Allemands en Syrie, a dit le général sont le résultat de l'application de l'armistice. L'attitude britannique, a-t-il assuré, n'est "rien autre qu'invention et calomnie injurieuse."

La France a fêté Jeanne d'Arc

VICHY — La France occupée et non occupée, a rendu hommage à Jeanne d'Arc, le 11 mai.

Le gouvernement fit déposer des fleurs devant toutes les statues de sainte Jeanne d'Arc dans toute la France. Les ministres qui étaient à Vichy assistèrent à une messe commémorative à la cathédrale Saint-Louis. Il y eut aussi des services commémoratifs à Notre-Dame de Paris, dans la cathédrale de Reims ainsi que dans des milliers d'autres églises.

Le maréchal Henri Pétain donna l'exemple du mouvement suivi par des foules innombrables dans diverses églises où elles prièrent pour le rétablissement de leur pays.

Le message de Pétain

Pétain adressa un message spécial aux Français, disant: "Levons les yeux aujourd'hui vers la sainte de notre pays car sa fête est celle de toute la nation.

"Une paysanne de nos provinces de l'est, fidèle à son sol, fidèle à son prince, fidèle à son Dieu, Jeanne d'Arc creusa de son étendard le plus brillant sillon de notre histoire.

"Evoquons ensemble les voix de Domremy, évoquons la délivrance d'Orléans, la traversée de la Champagne, le sacre de Reims, les prisons de Beaulieu, de Bouvreuil, le procès de Rouen et l'exécution sur la place du Vieux-Marché.

"Martyre de l'unité nationale, patronne de nos villages et de nos villes, Jeanne d'Arc est le symbole de la France. Aimons-la. Vénérons-la. Présentons-lui notre fidélité et notre espoir".

Les Français libres

La radio nationale profita de l'occasion pour se plaindre amèrement de ce que les forces "françaises libres" du général Charles de Gaulle essaient d'adopter sainte Jeanne d'Arc comme patronne de leur mouvement dissident pour la libération de la France.

Un commentateur à la radio déclara qu'une telle pensée était un sacrilège, protestant que ce sont les Anglais, alliés actuels et patrons de de Gaulle, qui ont fait brûler Jeanne d'Arc au poteau à Rouen.

Contrairement à la coutume des autres villes de France, Rouen commémorera la sainte le 24 mai, soit le dimanche le plus rapproché de l'anniversaire de sa mort. A cause des circonstances, la célébration rouennaise se limitera à la déposition d'une couronne de fleurs à l'endroit où elle est morte et à une messe spéciale à la cathédrale.

Le message de de Gaulle

NEW-YORK — Le général Charles de Gaulle, chef des forces françaises libres, a radiodiffusé de Londres un appel aux Français "de défier l'oppresseur nazi", le jour de l'anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, en descendant dans la rue pour observer trois heures de silence de 3 heures à 6 heures.

Voici son émission telle qu'entendue par NBC:

"Un pays aux trois-quarts conquis! La plupart des hauts personnages collaborant avec l'ennemi! Paris, Bordeaux, Orléans, Reims occupés par des garnisons ennemies! Un représentant de l'envahisseur dictant la loi dans notre capitale! La trahison partout! La famine déjà au stage aigu! Un ignoble régime de terreur et de dévastation organisées tant dans les campagnes que dans les villes! Des soldats cachant leur chagrin, les Français cachant leur fureur — tel était l'état de la France, superficiellement, il y a 512 ans, quand Jeanne d'Arc parut pour remplir sa mission.

La présente soumission plus apparente que réelle

"Et tel est l'état, en surface, de la France d'aujourd'hui. Je le répète, en surface. En 1420, en dépit de l'oppression, de la honte et du chagrin, le peuple français n'était pas résigné et je le répète, ce n'est qu'en apparence que le peuple français de 1941 supporte le fardeau de la soumission. Dans cet esprit et dans ce secret espoir, l'épée de Jeanne d'Arc a déjà pu réunir la force de bouter l'ennemi hors de France.

"Demain, les armes de ceux qui luttent pour leur patrie chasseront l'ennemi de notre sol parce que le même esprit et le même espoir survivent dans l'âme de tous les Français.

"Jeanne d'Arc était une vraie, vaillante et victorieuse Française. Demain, le 11 mai, est jour de fête nationale, votre fête. Tous les Français s'uniront dans la volonté de s'affranchir. Le 11 mai, de 3 heures à 6 heures, tous les Français iront par les voies publiques de nos villes et villages. En silence, des millions de Français se regarderont les uns les autres avec le même sentiment, rallumant la flamme de notre résistance nationale.

"Jeanne d'Arc, le 11 mai, sous votre direction, tous les Français encore une fois se réuniront".



La LIBERTÉ et le PATRIOTE

Journal hebdomadaire — Fondé en 1913

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS Ltd.
Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE et le PATRIOTE.

Volume XXIX — Numéro 3

Les relations entre la France et le Canada

Le problème angoissant de la "collaboration" entre le gouvernement de Vichy et l'Allemagne hitlérienne intéresse au plus haut point le Canada, pays d'origine française dont près d'un tiers de la population descend des premiers colons de la Nouvelle-France.

C'est évidemment à notre passé historique et à la composition ethnique franco-anglaise de notre peuple que nous devons en ce moment une situation unique du point de vue international. De tous les dominions de l'Empire participant à la guerre, le Canada est le seul qui, au lendemain de l'abandon de la lutte par la France, n'a pas rompu les relations diplomatiques avec ce pays. Le ministre de France à Ottawa, ainsi que les consuls à Montréal, Québec, Winnipeg et Vancouver sont restés à leur poste. Notre gouvernement a son chargé d'affaires auprès du cabinet de Vichy.

Cette situation tout à fait exceptionnelle, qui existe avec l'assentiment des autorités de Londres, souleva des critiques dont les échos vinrent plus d'une fois jusqu'à la Chambre des Communes. M. Mackenzie King souligna qu'il pouvait y avoir avantage pour l'un des dominions à rester en contact avec le gouvernement français, même si les relations étaient officiellement rompues entre ce dernier et la Grande-Bretagne. Il disait notamment le 17 février: "Nous, Canadiens, ne désirons nullement ajouter aux lourds fardeaux et aux difficultés que subit la France sous les talons d'un conquérant impitoyable et arrogant. Tant qu'elle ne posera pas d'actes contraires aux intérêts du Canada ou de ses alliés nous aurons les plus fortes des raisons de continuer nos relations actuelles".

✦ ✦ ✦

Cette attitude du gouvernement d'Ottawa s'inspirait d'une haute pensée d'unité nationale qui a porté des fruits heureux. Nul doute que le maintien dans la capitale et à travers le pays des représentants officiels de la France a largement contribué à calmer les esprits au lendemain de la capitulation et à conserver les sympathies à la grande nation défaite mais non soumise. Dans leur rôle nécessairement effacé depuis la catastrophe, on a pu noter la contribution particulièrement active que le ministre et les consuls ont apportée à la vie culturelle du Canada français. Ils ont démontré une fois de plus que l'âme de la France est éternelle, qu'elle peut et doit survivre aux plus rudes épreuves, aux plus humiliantes défaites, aux plus néfastes révolutions.

Les relations entre le Canada et la France, maintenues exceptionnellement depuis onze mois, vont-elles être rompues demain? Hélas! oui, si la "collaboration" aboutit aux résultats que l'on craint. Si l'Empire français — volontairement ou sous une pression irrésistible — tombe sous la domination nazie, c'est l'ennemi installé à nos portes, à Saint-Pierre et Miquelon et dans les Antilles. Les intérêts canadiens ne peuvent être plus directement menacés, sans parler de ceux de nos alliés la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

✦ ✦ ✦

En ces heures d'angoisse, qui succèdent à d'autres aussi terribles et plus imprévues il peut être de quelque réconfort d'évoquer le message émouvant que M. Ernest Lapointe adressait aux Français le 26 octobre 1940. Certaines de ses paroles trouvent une application plus directe encore aujourd'hui que l'automne dernier.

...A nos yeux, vous êtes toujours nos alliés, non seulement sur le vaste champ de bataille de l'Europe, mais ici même sur ce continent américain où la communauté d'âme et de langue nous fait en quelque sorte partager vos revers et vos triomphes. Là-bas vous êtes nos alliés parce que nous connaissons trop bien le coeur de la France pour douter un seul instant de sa loyauté. Nous savons parce que vous nous avez communiqué vos sentiments que quelles que soient les circonstances, quel que soit le calvaire à gravir, la France ne se dressera jamais contre les Britanniques, contre nous, Canadiens français, dont tant de fils reposent en terre de France depuis vingt-trois ans.

...S'il nous est impossible d'imaginer une France complètement terrassée et ayant renoncé à son idéal séculaire, il nous est également impossible d'imaginer que la France, qui nous installa sur cette terre canadienne, devienne l'ennemie de la Grande-Bretagne qui, jusqu'ici, a protégé nos libertés et à laquelle nous sommes liés non pas uniquement par une communauté d'intérêts, mais encore et surtout par un serment de fidélité, un serment français.

Ce refus de dissocier la France de la cause britannique et alliée a plus que jamais sa raison d'être. Le vrai peuple français donne trop de preuves de sa révolte et de son dégoût contre l'oppresseur pour nous laisser croire qu'il accepte de plein gré une collaboration fallacieuse et déshonorante. Quoi qu'il arrive, nous continuerons de lui faire confiance jusqu'à la délivrance finale.

DONATIEN FRÉMONT

Le résultat d'un raid nazi



On peut constater les dommages que les bombes allemandes ont causés à la cathédrale catholique de Southwark (Saint-Georges), à Londres.

Les "faiseurs de terre" du Nord

Un communiqué de Régina, noyé dans le flot débordant du reportage monté en épingle autour de l'incident Hess, n'a certes pas eu l'heur de capter, dans la presse quotidienne, le premier plan de l'actualité. Les lecteurs l'ont sans doute parcouru d'un oeil distrait. Et pourtant il est d'une importance capitale dans l'histoire régionale. Il soulève discrètement un coin du voile sur la vie conquérante des "faiseurs de terre" du nord de la Saskatchewan.

"Les efforts du gouvernement pour seconder le labeur fécond des colons transplantés dans les régions du nord de la province sont en voie de se concrétiser en une entreprise heureuse, selon M. R. J. M. Parker, ministre des affaires municipales. Des 6,707 familles établies dans ces régions, 4,122 sont maintenant en état de pourvoir à leur subsistance. Le reste reçoit encore l'assistance du gouvernement. Si la récolte avait été meilleure dans le secteur nord-est de la province, un nombre encore plus élevé de familles capables de subvenir à leurs besoins aurait été enregistré l'an dernier, ajoute M. Parker".

Pour comprendre la portée de cette déclaration, il faut jeter un regard rétrospectif sur les années de sécheresse et de dépression qui sévirent en notre province et ont ébranlé si profondément la structure économique de l'Ouest. L'on se rappelle encore les longs mois sans pluie, les tourbillons de poussière, les nuages de sauterelles qui ont si rudement mis à l'épreuve la patience et l'endurance des cultivateurs des vastes plaines du sud et désemparé les producteurs de blé. Mais tous n'ont pu tenir le coup. Impuissants à tirer de la glèbe revêche la subsistance de la famille, plusieurs ont jeté les yeux vers les terres boisées du Nord.

Dès avant 1929, la migration vers cette partie de la province était déjà en branle, mais c'est au plus creux de la dépression que le mouvement migratoire des colons prit les proportions d'un véritable exode. Dans cette théorie de colons en quête de terres plus fertiles, l'on remarquait: des propriétaires de vastes étendues et dont les centaines d'acres jadis recouvertes d'une abondante moisson étaient devenues en peu de temps une mer de sable; de petits fermiers dont le domaine limité avait toujours fourni un rendement très satisfaisant au prix de peu d'effort; des cultivateurs qui avaient démesurément agrandi leurs terres chaque année et se voyaient en face d'une perte totale en plus de dettes écrasantes; des fermiers qui semblaient établis en permanence dans la pauvreté et n'appréhendaient pas trop un sort nouveau.

✦ ✦ ✦

Pour avoir une idée plus précise de l'ampleur de ce mouvement migratoire vers le Nord, consultons quelques données du recensement de 1936. D'après les statistiques, la population des cinq comtés fédéraux comprenant Battleford, North Battleford, Prince-Albert, Melfort et Mackenzie, a augmenté de 20% durant cinq ans, tandis que l'accroissement total de la population de la province n'était que de 1%. Durant une période de quinze ans, c'est-à-dire de 1921 à 1936, les régions susdites ont eu un accroissement d'au moins 50%. La population totale de ces cinq régions était de 257,000, soit un peu plus d'un quart de celle de toute la province. Avant la dépression et la sécheresse, la population assez clairsemée se livrait avec profit à la culture mixte, en cultivant une superficie assez restreinte et en gardant de nombreux troupeaux qui trouvaient leur pâture sur les terres couvertes de foin sauvage et de terrains avoisinants non occupés. Mais ces terrains non occupés attirèrent les colons en trop grand nombre peut-être à la fois. Toujours est-il que la population devint subitement plus dense. Ce qui explique qu'en si peu de temps tant de villages, de hameaux, de villes mêmes ont surgi sur ces terres hier couvertes de broussailles et que l'abattis a transformé en champs verdoyants où se promène majestueusement la charrue conquérante.

Jusqu'à 1930, Meadow Lake, par exemple, n'était qu'un village; aujourd'hui, c'est une des villes les plus prospères du Nord, avec une population d'environ 1,800 habitants. Nipawin, situé dans la partie est du Nord, est une ville non moins florissante. Loon Lake, Fairhome, Glaslyn, Spiritwood, Laventure, Léoville, Paddockwood, Smeaton, Whitefox, etc., sont des centres qui ont vu leur population doubler et même tripler en peu de temps. Plusieurs agglomérations doivent leur existence à l'arrivée des colons migrateurs. Mentionnons, entre plusieurs autres, Pierceland, Goodsoil, Makwa, Léoville, Dillabough, Weekes, etc. Certaines régions ont été prises d'assaut par le mouvement migratoire et des maisons en bois se dressèrent en quelques jours, avant même que le canton fût arpenté. Les colons arrivaient d'habitude en groupes, après avoir voyagé en caravanes durant quelques semaines. Nous nous souvenons avoir rencontré sur les grandes routes de la province ces convois de véhicules tirés par des chevaux où s'entassait tout le mobilier de la maison abandonnée et que suivaient les troupeaux aiguillonnés par les enfants. Ces longues randonnées, amusantes peut-être pour la jeunesse, étaient harassantes et pénibles pour les adultes qui s'en allaient à l'aventure vers des régions inconnues, recommencer un patrimoine dans des conditions moins favorables, puisqu'ils n'avaient plus d'argent et ne pouvaient espérer de revenus d'une terre non défrichée.

✦ ✦ ✦

Pressés par la nécessité, privés très souvent des informations de première main, plusieurs colons s'établirent sur des terres impropres à la culture; d'autres, sinon la majorité, se trouvaient tout à fait désorientés en présence d'un paysage si différent de celui qu'ils avaient quitté; ils ne savaient comment adapter les méthodes de culture qu'ils avaient pratiquées durant des années à ces terres nouvelles recouvertes d'arbres et de broussailles; ils se voyaient dans l'impossibilité de rien moissonner avant deux ou trois ans. Leur situation était critique, et pourtant, il fallait s'installer et vivre. Le lent travail de la hache ne pouvait faire reculer assez vite la forêt pour que le sillon pût produire le froment nécessaire à la subsistance de ces groupes de familles durant cette période initiale. Ces collectivités avaient un besoin urgent d'instruments plus expéditifs. Le gouvernement dut agir et agir rapidement. La tâche était ardue et complexe le problème de la réinstallation.

C'est alors que le gouvernement de la Saskatchewan institua l'organisme intitulé "Northern Settlers' Re-establishment Branch" qui ressortit au ministère des affaires municipales. Cet organisme commença à fonctionner le 1er septembre 1935. Il permit aux colons de pouvoir subvenir à tous les besoins de leur nouvelle existence. N'eût été le manque de récolte dans le secteur que mentionne le communiqué cité au début de cet article, presque toutes les familles réinstallées seraient maintenant en état de vivre sans l'assistance publique.

Nous exposerons, dans un prochain article, le travail accompli par l'organisme gouvernemental et la méthode employée. Grâce à la coopération des colons, de belles terres étalent au soleil de riches moissons. Des communautés débordantes de vie sont groupées autour de l'église, de l'école, du bureau de poste, des magasins, des greniers et autres établissements du village, du hameau, à peine né d'hier. Ces "faiseurs de terre", premier anneau d'une chaine vivante, préparent l'héritage des générations futures.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Ce que disent les journaux

Collaboration politique?

L'Action Catholique
(Louis-Philippe Roy):

Il ne s'agit plus seulement d'une collaboration économique avec l'Allemagne, mais d'une collaboration politique. S'étendra-t-elle jusqu'au domaine militaire? Ni Pétain, ni son gouvernement, encore moins la France, n'ont présentement l'intention de faire la guerre avec le Reich; mais les événements de Syrie indiquent pour le moins que Vichy va tolérer certaines audaces nazies.

Or, si Vichy laisse les Allemands violer le ciel ou le sol des colonies, les Alliés y porteront nécessairement leurs attaques, comme il arrive déjà ce matin en Syrie. Alors surgiront des difficultés qui peuvent aboutir à la guerre.

Et si le gouvernement français fait cause commune avec l'Allemagne, ne prend-il pas parti contre notre pays en guerre avec le Reich? Or, le devoir de tous les Canadiens c'est de rester fidèles au Canada, c'est de demeurer pro-alliés, si pénible que cela puisse devenir pour les Canadiens de descendance française.

Au reste, si Pétain croit devoir se tourner du côté de l'Allemagne **par nécessité**, selon son expression, il n'est pas certain que le peuple français l'entende de cette oreille. Jusqu'à preuve du contraire, nous persistons à croire que l'immense majorité des Français ne veulent pas d'une collaboration dont ils prévoient les ultimes conséquences: une action militaire contre ceux dont ils souhaitent la victoire et dont ils attendent la délivrance. Comme nous l'avons fait tant de fois dans le passé, nous distinguerons entre le gouvernement français et la France, entre la France dite officielle et la France tout court.

Gloire à l'habitant!

La terre de Chez Nous

(Dominique Beaudin):

L'habitant est, d'ordinaire, plus souvent à la peine qu'à l'honneur. Qui songe à vanter les robustes et constantes vertus qu'il pratique dans l'humilité des tâches quotidiennes? La foule se réunira pour acclamer l'athlète qui a gagné le marathon. Mais le cultivateur qui termine l'ensemencement d'un champ ou l'engrangement d'une moisson ne recevra pas d'ovation. N'est-ce pas à l'épicerie que le citadin prend son pain, ses viandes et ses légumes? Que lui importe le travail de l'habitant?

Modeste est la besogne de chaque cultivateur. Sa vie parait banale à l'observateur superficiel. Il élève une famille nombreuse et cet incomparable service est méconnu ou raillé. Il est le lien entre la nation et la terre qu'elle possède, mais qui voit cela?

Ce sont ces pensées qui ont guidé la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dans le choix d'un thème pour son cortège historique annuel. Sans souci pour les fastes militaires, elle mettra à l'honneur le 24 juin, l'habitant canadien-français. Elle a été magnifiquement inspirée et la classe agricole, peu habituée de recueillir des lauriers, se souviendra avec gratitude du geste posé par les successeurs de Duvernay.

La Commission du Blé ignore les droits du français

Un citoyen en vue de Saint-Boniface a bien voulu nous féliciter de l'attitude que nous avons prise à l'égard de la "Canadian Wheat Board" de Winnipeg, en ce qui concerne le traitement injuste que celle-ci inflige aux Canadiens français de tout l'Ouest.

"Le Devoir," de Montréal, et "La Survivance", d'Edmonton, ont reproduit notre article sur "La Commission du Blé et les Canadiens français de l'Ouest". Dans cet article, nous demandions la nomination d'inspecteurs canadiens-français pour servir d'intermédiaires entre les fermiers de langue française et la "Canadian Wheat Board", organe du gouvernement fédéral. Nous protestions également contre le fait que les droits du français sont complètement ignorés par les directeurs de cette commission. Nous recommandons de nouveau aux fermiers canadiens-français de l'Ouest d'écrire au "Canadian Wheat Board", 423, rue Main, Winnipeg — et en français — pour appuyer ces réclamations.

"Rerum Novarum"

L'Eglise prend la défense de l'ouvrier

Nous ne croyons pas pouvoir mieux souligner le jubilé d'or de l'Encyclique "Rerum Novarum", que nous signalions à nos lecteurs, la semaine dernière, qu'en leur exposant très brièvement les grandes lignes de la doctrine sociale de l'Eglise.

L'homme est un être essentiellement social, c'est-à-dire destiné, de par sa nature même, à vivre en société. Cette vie en société entraine entre les membres une foule de rapports mutuels: échanges de biens, coopérations, subordinations, qui soulèvent nombre de problèmes très complexes.

Léon XIII et Pie XI ont donné, dans les encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno", la solution chrétienne, seule véritable, au problème angoissant des relations entre ouvriers et patrons, entre salariés et capitalistes. Ce problème, envisagé sous son jour le plus large, n'est autre que celui de la répartition des richesses.

A l'époque où Léon XIII publia son encyclique sur la condition des ouvriers, le monde du travail était divisé en deux classes nettement tranchées: la classe des employeurs, la classe des ouvriers. "D'un côté, il y avait une minorité de riches jouissant à peu près de toutes les commodités qu'offrent en si grande abondance les inventions modernes; de l'autre, une multitude immense de travailleurs réduits à une angoissante misère et s'efforçant en vain d'en sortir." Cette situation anormale, attestant à l'évidence que les richesses du monde étaient mal réparties, était la résultante d'un régime économique corrompu par la cupidité et ayant pour unique objet la concentration du pouvoir et des richesses entre les mains de quelques individus dénués de tout sens de la justice, que n'arrêtait aucun scrupule de conscience. Cet état de choses entrainait, pour l'ouvrier sans défense, non seulement le dénuement matériel, mais aussi l'impossibilité de pourvoir convenablement à l'éducation de ses enfants et de vaquer lui-même à tous ses devoirs religieux, en même temps qu'elle le réduisait à une condition très inférieure au point de vue intellectuel et mettait en danger sa moralité.

✦ ✦ ✦

Léon XIII proposa, comme remède à tous ces maux, une triple action qui améliorerait le sort des travailleurs et restaurerait l'ordre dans la société:

L'action de l'Eglise: elle doit, tout d'abord, éclairer les esprits; toute réforme doit commencer par là. Elle rappellera au monde la dignité de la personne humaine et l'égalité foncière de tous les hommes, riches ou pauvres, grands ou petits. Elle réhabilitera la profession du travail manuel. Elle proclamera que l'ouvrier est plus qu'une machine productrice et que l'industrie doit lui payer un salaire qui lui permette de subsister honorablement, lui et sa famille, lui laisse le temps de vaquer au perfectionnement intellectuel et moral de sa personnalité humaine et de travailler, par-dessus tout, à son salut éternel. L'action de l'Eglise s'étendra aussi à l'établissement d'oeuvres de bienfaisance et elle s'efforcera d'aider l'ouvrier, par tous les moyens, sauf ceux qui conduisent à la lutte sanglante des classes, à obtenir sa juste part des biens de ce monde.

L'action de l'Etat: Il doit favoriser tout ce qui est de nature à améliorer le sort des travailleurs. Il ne doit pas se substituer à l'initiative privée mais, là où celle-ci se montre impuissante, il doit intervenir avec fermeté par la force et l'autorité des lois. L'Etat doit assurer aux travailleurs le respect des droits sacrés qu'ils tiennent de leur dignité d'hommes et de chrétiens. "Leur santé, — nous citons Pie XI — leurs forces, leur famille, leur logement, l'atelier, les salaires, l'assurance contre les risques du travail, en un mot, tout ce qui regarde la condition des ouvriers, des femmes spécialement et des enfants, voilà l'objet de ces lois protectrices".

L'action des corps professionnels: Léon XIII, en proposant l'organisation professionnelle ou corporative, revendique pour les ouvriers le droit d'association, droit qui leur était alors refusé. Les groupements corporatifs, formés par des hommes adonnés au même genre de travail, constituent des organismes intermédiaires entre l'individu et l'Etat. Ils auront pour objet d'étudier et de discuter les intérêts tant des employeurs que des ouvriers, dans des syndicats groupant, respectivement, l'une et l'autre de ces deux catégories. Toutes les initiatives de ces sociétés devront être inspirées par la solidarité professionnelle et la fraternité chrétienne. Cette organisation corporative, qui repose sur l'inclination naturelle de s'assembler qu'ont tous les êtres ayant quelque trait de ressemblance, procurera aux ouvriers le moyen de protéger et de défendre leurs droits et leurs intérêts temporels.

✦ ✦ ✦

Les deux encycliques que nous avons mentionnées sont des preuves indiscutables que l'Eglise catholique se montre remplie de sollicitude pour le bien-être temporel des ouvriers. Le retentissement de ces enseignements pontificaux a été considérable: elles ont réellement sonné l'heure du relèvement pour l'ouvrier. Mais il reste encore une tâche immense à accomplir.

Tout chrétien a un devoir social à remplir. Pour être en mesure de remplir ce devoir, il est absolument nécessaire de connaître les enseignements de l'Eglise en matière sociale. D'où la nécessité urgente d'étudier les encycliques qui traitent de la question sociale. On peut affirmer sans crainte de se tromper, que rien de mieux n'a été écrit sur le sujet.

Le texte des encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno" ainsi que les commentaires de celles-ci constitueraient un sujet idéal pour des cercles d'étude. Il ne faut pas perdre de vue le fait que les encycliques ont été écrites, non seulement pour les prêtres, mais pour tous les fidèles aussi. Le cercle d'étude est une excellente méthode d'instruction. Les connaissances que les membres acquièrent dans les réunions périodiques de ces cercles présidés par des chefs compétents sont une promesse d'avenir pour notre société. Tous ceux qui ont qualité pour le faire devraient favoriser l'établissement de cercles d'études sociales chrétiennes, véritables cellules d'une société organisée en conformité avec les préceptes de l'Evangile.

ROMÉE

"Xavier"

Nous avons entre les mains les quatre derniers numéros de "Xavier", organe mensuel du Collège des Jésuites à Edmonton. C'est une attrayante publication bilingue, bien présentée et artistiquement illustrée. On y trouve des articles concis et bien rédigés sur les provinces de l'Ouest, en même temps que des notes historiques très au point.

"Xavier" fait honneur au Collège Saint-François-Xavier d'Edmonton.

Le prix de l'abonnement annuel est $1.00, 50 sous pour les étudiants.

Vers la "collaboration" franco-allemande

On ne sait rien de précis encore des conditions de l'accord entre Hitler et l'amiral Darlan. Le monde a simplement été informé que le cabinet de Vichy les avait acceptées unanimement. Dans les cercles diplomatiques, on prétend qu'elles impliquent une collaboration politique et économique et que le marché conclu place les Etats-Unis devant le fait accompli d'une coopération européenne visant à empêcher leur entrée dans la guerre.

Les seules indications des avantages que doit retirer la France concernent la libération d'une partie des prisonniers de guerre appartenant à la classe agricole et l'élargissement de la zone non occupée qui engloberait Paris, ne laissant qu'un cinquième du territoire sous la dépendance directe des nazis.

Le maréchal Pétain, dans une allocution radiophonique de deux minutes, s'est contenté de dire qu'il avait approuvé le principe de l'entrevue Darlan-Hitler, qu'il s'agissait du maintien de la France comme puissance et de l'avenir de son empire colonial. "Pour vous, Français, a-t-il conclu, la seule chose à faire est de me suivre sans restriction mentale dans la voie de l'honneur et de l'intérêt national".

Peu de temps après, le président Roosevelt n'hésitait pas à s'adresser au peuple français. Il lui laissait entendre que les Etats-Unis ne peuvent plus compter sur le maréchal Pétain pour résister à la pression nazie et que Vichy est à la veille de conclure une alliance avec l'Allemagne. Le gouvernement de Washington, joignant les actes aux paroles, plaçait des gardes armés sur une douzaine de navires français immobilisés dans les ports américains. Vichy se défend en alléguant que M. Roosevelt ne comprend rien à la "collaboration" et que la France se trouve dans la nécessité absolue de coopérer avec l'Allemagne pour établir en Europe un nouvel ordre politico-économique, qu'elle n'obéit pas à la pression nazie mais y est contrainte par la force des circonstances.

Si l'on ignore les bénéfices que la France inoccupée retire de l'entente en question, on ne sait pas davantage quelles concessions elle accorde en retour à l'ennemi. Cependant, un fait significatif s'est produit: dans les vingt-quatre heures qui ont suivi l'approbation par le cabinet de Vichy, les bombardiers allemands envahissaient l'Irak en utilisant les bases aériennes de Syrie. L'aviation britannique a riposté en attaquant les aérodromes. Et voici le champ de bataille transporté dans un nouveau pays placé sous mandat français — cette Syrie rendue fameuse au début de la guerre, par la belle armée de réserve qui s'y entrainait sous la direction du général Weygand.

Etant données les manières de procéder habituelles de Hitler, — qui ne devraient plus surprendre personne, — il est vraisemblable que les conditions complètes et décisives de la collaboration franco-allemande se dévoileront par des actes où l'Allemagne aura encore l'initiative.

La mystérieuse affaire Hess a fait un tapage énorme pendant quelques jours, menaçant de submerger d'autres événements beaucoup plus sérieux. Heureusement, les autorités ont flairé le piège et refusé de donner dans le panneau. L'aventure, telle que présentée tout d'abord, était trop merveilleuse et trop prometteuse pour être vraie. Ce lieutenant de Hitler qui le trahissait froidement et venait livrer ses secrets à l'ennemi, quel invraisemblable roman-feuilleton mal cousu! Un homme sensé qui embrasse le rôle de félon et s'enfuit à l'étranger ne laisse pas derrière lui sa femme et son enfant.

Il est possible que Rudolf Hess, selon la version de Berlin, se soit cru capable de mettre fin à la guerre au moyen de pourparlers avec d'anciens amis personnels. Il est possible aussi que cette fugue singulière ait eu pour but d'introduire secrètement en Angleterre un chef nazi de premier plan qui, en cas de réussite d'une invasion, y aurait pris le commandement. Mais rien n'indique une rupture quelconque entre Hitler et son lieutenant; quelques-uns soutiennent, au contraire, qu'ils pouvaient être de connivence. L'acte de Hess n'est pas celui d'un fou, mais d'un illuminé, d'un fanatique capable de se sacrifier pour son maître et la cause nazie.

Dans cette affaire qui restera longtemps mystérieuse, une seule chose est certaine: le prisonnier de guerre que détient la Grande-Bretagne se range parmi les plus dangereux criminels de notre époque. Réjouissons-nous de voir que, grâce à son étrange équipée, il se trouve maintenant hors d'état de nuire.

D. F.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Son Excellence Mgr Yelle a visité les paroisses de Letellier et de Saint-Joseph en fin de semaine, et y a administré la confirmation. Cette semaine, Son Excellence visitera Saint-Norbert (Ascension), où il confirmera les enfants de la paroisse ainsi que les enfants de la mission polonaise (chapelle Saint-Joseph). Dans l'après-midi, Monseigneur visitera La Salle et y administrera la confirmation. Dimanche prochain Son Excellence se rendra à Starbuck et visitera les missions qui en dépendent. Ce sera la fin des visites pour le mois de mai. Les autres centres seront visités plus tard.

A la Cathédrale

Cette semaine ont lieu à la cathédrale les prières des Rogations. Ces prières se répéteront durant trois jours. Au jour de l'Ascension (fête d'obligation), les messes auront lieu aux heures ordinaires, excepté la première messe qui aura lieu vers six heures pour permettre à ceux qui doivent travailler de venir au Saint Sacrifice.

• • •

Dimanche dernier a eu lieu la cérémonie toujours impressionnante de la décoration des tombes. Mgr le Curé a récité les prières d'usage en présence d'un groupe imposant de vétérans de la grande guerre et de délégués des diverses sociétés. Les mêmes prières ont été répétées au cimetière de la rue Archibald. A la suite des prières, on a déposé sur les tombes des fleurs en souvenir des disparus.

• • •

Le dimanche 1er juin, la R.A.F. fera une visite officielle à la cathédrale de Saint-Boniface. Ce sera la première fois que nous recevrons ces militaires distingués. Mgr le Curé a demandé de leur réserver la grande allée et les bancs du milieu.

• • •

Le 31 mai, à 9 h. du matin, il y aura une messe spéciale, en l'honneur de sainte Jeanne d'Arc, recommandée par un groupe de Français.

A l'hôtel de ville

Certaines brochures seraient distribuées dans notre ville par des organisations contre les règlements de la défense du Canada. Notre département de police est à faire une enquête.

Le département des licences a quelquefois une tâche ingrate à remplir: celle de voir à la rentrée des paiements des diverses licences. L'une qui est due le 1er juin est celle des chiens. Elle semble peu populaire en certains milieux. Cependant elle est légale et est escomptée dans les revenus de la ville. Les intéressés feraient acte de bons citoyens en payant de bon coeur cette licence le 1er juin.

L'inspecteur des bâtisses rapporte une grande activité dans la construction. Plusieurs maisons sont en voie d'érection sur la rue Masson. Dans la partie sud de la ville, Norwood, une trentaine de maisons sont aussi en construction.

Revue des cadets à l'école Provencher

Le corps des cadets de l'école Provencher a été inspecté, vendredi après-midi, par le lieutenant G. F. Hart, officier de district des cadets. Environ 250 cadets ont pris part à l'inspection.

Le corps était sous la direction du major cadet William Brassington. Les capitaines étaient Roméo Hébert et Roger Vadeboncoeur; le sergent-major, Louis Plotkin; les lieutenants, Lucien Desmarais, Louis Desautels, Gérard Morin, Edouard Benoit, Eugène Baudry, Francis Cushing, Arthur Guilbault, Damien Vermander et Christopher Whelan.

Le corps avait eu pour instructeurs Frère David Boiteau, Frère Albert Laurin et M. J.-C. Fournier. Mlle Alice Laporte, garde-malade de l'école, avait dirigé le groupe de premiers soins.

Cours de Mlle Eveline Le Blanc

Mlle Eveline Le Blanc, technicienne du ministère de l'Agriculture, est arrivée à Winnipeg, et les cours qu'elle doit donner aux dames françaises des deux villes s'ouvriront jeudi après-midi à l'Académie Saint-Joseph, à 2 h. 30. Ces cours seront donnés sous forme de leçons, avec plans et résumés imprimés. Mlle Le Blanc a aussi de la littérature qui va avec ses cours.

Toutes les dames de langue française des deux villes voudront se prévaloir de l'avantage qu'on leur offre en assistant à toutes les leçons données par une personne aussi compétente et aussi distinguée. C'est la Société d'Enseignement postscolaire qui a obtenu du gouvernement fédéral la venue de Mlle Le Blanc, et cette même société, au nom de nos intérêts les plus chers, engage toutes nos dames à se faire un devoir d'assister aux cours.

Comme nous l'avons dit, le premier cours s'ouvrira jeudi après-midi de cette semaine. Les autres cours auront lieu dans l'ordre suivant: vendredi de cette semaine, lundi et mardi de la semaine prochaine.

Tous les cours se donneront à l'Académie Saint-Joseph à 2 h. 30 de l'après-midi.

La réunion annuelle de la Société d'Enseignement Postscolaire

C'est la semaine prochaine, les 28, 29 et 30 mai qu'ont lieu les assises de la Société canadienne d'Enseignement postscolaire.

La Section française — qui va sans dire nous intéresse particulièrement — adresse à tous nos compatriotes l'appel le plus chaleureux. Rien n'a été négligé pour faire de ces journées des heures fécondes au point de vue d'action française. Nous aurons ici en miniature le portrait des groupements français de tout le pays.

L'ouverture de la convention se fera mercredi matin à 9 h., au Fort Garry. M. l'abbé Couture parlera aux délégués français durant cette matinée sur "la technique des cercles d'études". Dans l'après-midi de cette même journée, aura lieu la première des leçons de M. Cyrille Vaillancourt sur les Caisses populaires et Mme Gaudet-Smet parlera aux dames sur l'artisanat, tandis que Mlle Morin parlera sur les bibliothèques. Dans la soirée de mercredi, Mme Pierre Casgrain parlera à l'occasion d'une séance publique.

Le jeudi 29 mai, dans la matinée M. Vaillancourt continuera ses cours. Dans l'après-midi, à 2 h., au Cercle Ouvrier, Mlle Alice Laporte, garde-malade de l'unité sanitaire de Saint-Boniface fera une causerie sur l'hygiène et la santé publique. Jeudi soir aura lieu un concert-promenade, organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, où les visiteurs des autres provinces seront invités à parler.

Le vendredi 30 mai, dans la matinée, Mlle Eveline Le Blanc donnera une causerie sur la vie rurale et les cercles de fermières, te M. Vaillancourt continuera ses leçons. Dans l'après-midi il y aura discussion générale sur les mouvements culturels à travers le Canada français. Des délégués des autres provinces, comme ceux du Manitoba prendront part à cette discussion.

Voilà les grandes lignes de ces journées d'études qui devront être fécondes en résultats. Nous espérons encore une fois que nos compatriotes y viendront nombreux. Ils auront là l'occasion de rencontrer les personnalités représentatives de nos groupements et de s'instruire encore mieux des mouvements de notre propre Manitoba. Qu'on ne néglige donc pas cette occasion.

Grades et Diplômes à l'Université

Succès des élèves et des anciens du Collège de Saint-Boniface

La collation des grades a eu lieu mercredi dernier à l'Université. Voici les résultats des élèves du collège de Saint-Boniface.

Les élèves

Médailles et bourses universitaires

Médaille d'or de l'Université au premier de la classe des finissants (IVe année): Hubert Delaquis.

Bourse de $80, en IIIe année: Albert Milanese.

Bourse de $60, en IIe année: Gérard Jolicoeur.

Bourse de $30, en Ière année: Florent Verreault.

Baccalauréat ès arts (B.A.)

Marcel Asselin, Hubert Delaquis, Robert Fontaine, Clément Lavoie.

Les Anciens

En éducation — Diplôme: M. Georges Guilbault, B.A.

En agriculture — Baccalauréat ès sciences: M. Auguste Arnal, B.A.



Hubert Delaquis

En génie civil — Baccalauréat ès sciences: M. Raymond Gauthier, B.A.

Georges Guilbault, B.A.
Diplôme en Education,
Université du Manitoba

Maitrise — Maitrise ès arts: M. Armand Laflèche, B.A. Sujet mineur: les Lettres de Mme de Sévigny; sujet majeur: le XVIIe siècle littéraire en France; thèse: le drame dans les Fables de La Fontaine.

Il convient de signaler le succès des anciens du Collège qui étudient actuellement à l'Université. Aux examens de fin d'année, où plus d'un étudiant subit un échec dans une matière ou l'autre, tous les nôtres ont réussi. Ils méritent des félicitations.

Ailleurs

La Liberté et le Patriote a déjà souligné les succès obtenus à l'Université Laval par M. Marcel Carbotte et M. Louis Létienne, aux derniers examens de la faculté de médecine.

On apprendra ici même que M. Louis Gauthier, frère du nouveau bachelier en génie civil, a obtenu une autre bourse d'études en architecture.

Honneur aux bachelières du Collège Saint-Joseph

Mercredi dernier, l'Université du Manitoba conférait des diplômes et des titres honorifiques à ses propres élèves, et à ceux des collèges affiliés.

Parmi les nouvelles bachelières, trois viennent de terminer leurs études chez les RR. SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie, à St-Boniface: Mlles Antoinette Baril, du couvent de St-Jean-Baptiste et de l'Académie St-Joseph, Simone Delaquis, des couvents de St-Norbert, de Notre-Dame-de-Lourdes, du Collège Ste-Marie et du Collège St-Joseph, Thérèse Desautels, du couvent de Ste-Anne et de l'Institut et Collège St-Joseph.

Durant les deux dernières années du cours universitaire, les candidates se sont spécialisées en philosophie scolastique et en Ecriture Sainte.

Une autre élève de notre collège féminin canadien-français, Mlle Stella Parent est l'heureuse gagnante de l'une des bourses Isbister ($80.00), décernées aux dix élèves ayant conservé le plus haut pourcentage dans les sujets de la troisième année.

Les collégiennes de l'Institut, anciennes et actuelles, se réunissaient dimanche dernier à l'Académie St-Joseph en l'honneur des trois nouvelles bachelières.

Dans son allocution aux graduées, le R. P. M. Caron, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, s'inspira de la deuxième épître de S. Paul à Timothée: Voici quelques extraits: "Le message part de haut, dit-il, il vise haut, il peut aider à monter haut. C'est comme le testament de l'Apôtre à son disciple bien-aimé. Je ne l'ai pas choisi dans le but d'évoquer l'idée d'adieu mais parce qu'il renferme des conseils très vieux et très neufs. S. Paul dresse comme un plan du monde d'alors, et ce plan pourrait encore servir pour représenter notre siècle."

Gardez le dépôt de la doctrine que des années d'expérience ont rendue plus lumineuse. Notre doctrine à certaines heures devient quelque chose de difficile à supporter, c'est alors qu'il est méritoire de garder le dépôt que l'Eglise nous confie. Nous sommes tentés de nous donner des maitres plus complaisants, plus accommodants; il faut alors redoubler de vigilance et défendre l'intégrité de la saine doctrine. "Sois maitre de toi." Pour rester maitre de soi, il faut se prémunir contre les mauvaises impressions du dehors comme on le ferait contre des microbes malfaisants. Il faut savoir choisir son idéal et ne recevoir que les impressions qui aident à l'atteindre.

"Joue franc jeu". On ne joue pas franc jeu avec les autres; notre charité moderne n'est pas sincère; qui s'occupe du bonheur du voisin? La guerre n'est-elle pas une preuve de cette absence de charité dans le monde? Joue-t-on franc jeu avec soi-même? Pour se disculper à ses propres yeux, on se répète: Tout le monde le fait. Est-ce là l'enseignement de St. Paul? "Pour toi, demeure ferme dans ce que tu as appris, et dont tu as la certitude, sachant de qui tu le tiens."

"Heureux ces serviteurs que le maitre à son arrivée trouvera veillant! En vérité, je vous dis qu'il se ceindra, et les fera mettre à table et se présentera pour les servir."

Chères universitaires, vous serez fidèles et vous mériterez l'éloge et la récompense du Maitre. Récompense que je vous souhaite de tout coeur, mais toutefois à longue échéance."

Au Salut du Très Saint-Sacrement, la chorale Ste-Cécile chanta les motets suivants: Cor Jesu sacratissimum, de Soeur Madeleine-Marie; Panis Angelicus, de P. Meurers; Regina coeli, de Michalek; Tantum ergo, de Ravanello; Laudate Dominum de Marty.



Patricia Desjardins, B.A.
Diplôme en Education,
Université du Manitoba



Stella Parent,
3e année cours des Arts, gagnante de la Bourse Isbister de $80.00.



Thérèse Desautels, B.A.



Simonne Delaquis, B.A.

Au nom des religieuses et des anciennes élèves, Mme E. Houde, B.A. (1930) félicita les nouvelles bachelières. Mlle Antoinette Baril exprima sa reconnaissance et celle de ses compagnes au R. P. Caron, professeur de philosophie et d'Ecriture Sainte, aux religieuses et aux amies présentes à la fête intime.

Le thé fut servi par les élèves de la deuxième année sous la direction de Mme Houde et de Mlle Louise-Anne Desautels.

Voici les noms inscrits à l'album-souvenir: M. Caron, S.J., Mmes Eugène Desautels, A. Baril, E. Houde, Mlles Antoinette Baril, B.A., Simone Delaquis, B. A., Thérèse Desautels, B.A., Claire Valin, B.A. (1933), Montréal, Marie Toupin, B.A. (1938), Denise Gaudette, B.A. (1938), Rollande Hébert, B.A. (1938), Patricia Desjardins, B.A. (1940), Anna Marion, Lucienne Dussault, Madeleine Painchaud, Jeanne Painchaud, Odile Desautels, Louise-Anne Desautels, Carmel Baril, Denise Pelletier, Anna Baril, Jeanne Baril, Jeanne Joubert, Jeanne Merlevede, Cécile Carrière, Marcelle Suarez, Thérèse Gauthier.

La photographie de Mlle Antoinette Baril, B.A., paraitra dans notre numéro de la semaine prochaine.

Nouvelle bourse



M. Louis Gauthier

Nous avons signalé ici même, l'an dernier, le beau succès remporté à l'Université du Manitoba. A la suite de brillants examens qui lui avaient valu le titre de bachelier en architecture et la médaille de sa classe, l'Université lui avait octroyé une bourse d'étude de $400.

Or, récemment, cette bourse de $400 lui a été renouvelée pour une nouvelle année d'études à la grande université Columbia, aux Etats-Unis.

Voilà un de nos jeunes compatriotes qui se distingue, qui promet de fournir une carrière brillante qui, de plus, fait honneur à l'éducation classique qu'il a reçue au Collège de Saint-Boniface.

La chorale

Sous la présidence de M. Samuel Tremblay, assisté par MM. Narcisse Fournier et A. Monnin, qui formèrent le comité de nomination, l'élection annuelle eut lieu le dimanche 11 mai.

L'exécutif de la chorale de la cathédrale fut réélu à l'unanimité. La motion fut faite par le comité de nomination, secondée par W. Raymond et approuvée par toute l'assemblée.

Sur motion faite par Edouard Ritchot et secondée par Henri Lévêque, quatre conseillers furent proposés pour assister aux réunions de l'exécutif.

Le comité de nomination proposa Henri Boisselle, Adélard Savoie, Edgar Fourneaux et Henri Bélanger comme conseillers. Ces quatre messieurs furent élus par acclamation.

Les membres de l'exécutif réélus sont: président, A.-V. Biron; vice-président, H. Dubé; secrétaire, H. Jordens.

M. Biron remercia l'assemblée, félicita les membres de leur régularité et les invita à continuer de faire comme dans le passé.

M. le directeur, Marius Benoist, souligna la bonne entente qui existe dans la chorale et remercia chacun de son concours.

Un vote de remerciement fut proposé par Lucien Trudeau envers l'exécutif pour son dévouement au cours de l'année passée.

Le président offrit les sympathies de tous à MM. Marius et Henri Benoist, qui viennent de perdre leur père.

Le comité engage les hommes de la paroisse qui ont de bonnes voix à joindre les membres quand les répétitions recommenceront en septembre.

Hilaire JORDENS, sec.

PETITE NOTE

Les familles Saussereau et Corbeil remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Domitile Saussereau.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous, quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions, quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais."

—Pie XI.

Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive, assez souvent, que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent, quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces, nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

So you won't talk	I
Saint in Palm Springs	I
Footsteps in the Dark	II
Great Dictator	II
Melody and Moonlight	II
I wanted Wings	III
Philadelphia Story	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Cité de Saint-Boniface
SOUMISSIONS

La Cité de Saint-Boniface a les propriétés suivantes à vendre:

189, rue Berry	6 pièces	Lot de 25 pds
803, rue Archibald	3 pièces	Lot de 313 pds
578, rue Des Meurons	garage	Lot de 57 pds

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures P.M., lundi le 26 mai 1941 pour ces propriétés en détail.

La garantie usuelle de 5% comptant, ou par chèque certifié, devra accompagner chaque soumission. Termes: le plein prix comptant.

Le soumissionnaire agréé devra s'engager à effectuer les améliorations ou réparages détaillés par l'inspecteur des bâtisses en dedans de 6 mois de l'achat et à payer les frais réclamés par le Bureau des Terres sur présentation des transports de propriété.

La plus haute ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Pour plus de détails, s'adresser à

E. A. POULAIN,
Greffier-Trésorier.

Vieille congrégation de France qui fait son entrée au Canada

Les Soeurs de Saint-Joseph du Bourg prendront la direction des écoles séparées de Rainy River et de Pinewood, en Ontario.

Après avoir frappé en vain à la porte de cinq communautés canadiennes pour leur demander de prendre la direction des écoles séparées de Rainy River et de Pinewood, M. l'abbé G. Couture fut providentiellement mis en relations avec la Révérende Mère Provinciale des Soeurs de St-Joseph, de Crookston, en juin 1939.

Celle-ci s'intéressa tout de suite à la demande du Curé de Rainy River et en fit part à la Maison-Mère du Bourg, en France. Avant la fin des vacances, une réponse affirmative arrivait d'au-delà des mers autorisant l'entrée au Canada de ces bonnes religieuses.

Le 3 septembre 1939, la Rév. Mère Raphaël de Jésus, supérieure provinciale, se rendait à Rainy River avec son assistante, la Rév. Soeur Anne, pour y rencontrer Son Excellence Mgr Yelle qui y faisait sa visite pastorale. Elles furent reçues très paternellement et purent terminer les arrangements ébauchés par le Curé de Rainy River. Il fut entendu que quatre religieuses enseignantes seraient envoyées à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, pour se préparer à enseigner dans l'Ontario. Mais ce n'est qu'en septembre 1940 qu'elles y furent admises. Elles en sortiront ce mois-ci, munies d'un certificat bilingue pour Ontario, prêtes ainsi à prendre la direction des Ecoles paroissiales bilingues de Rainy River et de Pinewood.

L'on ne fera aucune construction cette année; on se contentera de louer une maison pour les religieuses à proximité de l'église et de l'école. L'an prochain si les circonstances le permettent, deux couvents seront construits, l'un à Rainy River et l'autre à Pinewood, afin d'assurer la permanence des religieuses dans ces paroisses.

En plus de deux institutrices, une troisième religieuse prendra soin de la demeure dans chacun de ces deux endroits, et une quatrième religieuse consacrera son temps à l'enseignement de la musique, répondant ainsi à un grand besoin dans la paroisse.

La communauté des Soeurs de St-Joseph fut fondée en France en 1650, par un père jésuite, le R. P. Médaille, et par l'Evêque du Puy, Mgr de Maupas, qui donna le saint habit à la communauté naissante, le 15 octobre 1650, et leur donna pour titre: Filles de l'Institut St-Joseph. Elles progressèrent rapidement, mais après 140 ans d'existence, l'institut fut dispersé par la Révolution dans laquelle plusieurs religieuses obtinrent la palme du martyre.

Providentiellement reconstituée après cette heure si triste de l'histoire de la France, la communauté se réorganisa de nouveau sous la puissante direction de Mère St-Jean. En 1865, elles étaient déjà 1,600 religieuses.

Fondation de l'Institut

Venues de France en 1854 pour répondre à l'invitation de l'archevêque de la Nouvelle-Orléans, transplantées ensuite au Nord, tout près du Canada, elles établirent une nouvelle province de leur Institut à Crookston, dans le diocèse du même nom. C'est de cette province que nous viennent les religieuses qui fondent les premières maisons canadiennes.

La communauté des Soeurs de St-Joseph dirige aux Etats-Unis, plusieurs académies, écoles paroissiales, orphelinats; elles s'occupent aussi de visiter les malades, les vieillards et les prisonniers. A Cincinnati, elles dirigent un foyer où se retirent 250 jeunes filles.

Imbues d'un esprit profondément religieux, les religieuses de St-Joseph s'inspirent dans leur règle de l'esprit de zèle de Saint Ignace et de la ferme douceur de Saint François de Sales. Elles s'efforcent de suivre les coutumes des Filles de la Visitation.

Dans sa lettre à la Rév Mère Provinciale de Crookston, S.E. Mgr Yelle déclarait: "Je considère comme providentielles les circonstances qui vous ont amenées à vous intéresser à la demande qui vous a été faite, en mon nom, par M. le Curé de Rainy River, et je me réjouis de vous voir accepter notre invitation, car elle comblera les voeux de MM. les Curés de Rainy River et de Pinewood et de tous leurs bons paroissiens."

Décès de Mme P. de Varennes

MONTREAL. — A l'âge de 80 ans est décédée le 12 mai, à l'Hôtel-Dieu, de Montréal, Mme P. de Varennes, née Vincent (Emma). La défunte était veuve du notaire de Varennes, ancien registrateur de Papineauville. Lui survivent cinq enfants: Antoinette (Soeur Marie de l'Assomption, des RR. SS. Ursulines de Québec); Georgette (Mme P.-E.-M. Vallée), Georges-Etienne, architecte; M. l'abbé [illegible] de Varennes, curé de Montpellier; le R. P. Vincent de Varennes, O.M.I., de Marieval, Sask.

Ligne aérienne Toronto-New-York

NEW-YORK — La compagnie de transport aérien Air-Canada a inauguré un service aérien sans escale entre Toronto et New-York.

Les avions de la compagnie, qui transporteront des passagers et du courrier, effectueront chaque jour quatre envolées. Quatorze passagers avaient pris place dans l'avion qui fit le voyage d'inauguration.

Le prochain recensement

Pourquoi il est fait — Comment on y procède

Introduction

Le 2 juin 1941, il sera procédé au recensement du Canada. Le recensement a été appelé "le plus grand de tous les actes isolés de l'administration gouvernementale", d'abord en raison de son étendue — l'organisation du recensement s'applique à chacune des régions du pays et constitue une tâche aux multiples aspects —et, ensuite, à cause de l'importance considérable de ses résultats.

Le succès du recensement dépend dans une large mesure de la collaboration de la population. Sans une appréciation générale du but envisagé et la collaboration cordiale de chaque citoyen en vue de l'atteindre, un recensement satisfaisant devient chose impossible. C'est pourquoi une brève description du cadre, des méthodes et de l'objet du recensement ainsi que la place qu'il occupe par rapport aux statistiques et à l'administration générale est jugée utile et nécessaire à l'heure actuelle.

On ignore peut-être généralement que le premier recensement des temps modernes se fit en 1666, au Canada, connu alors sous le nom de Nouvelle-France. On possède des documents relatifs aux colons de Port-Royal (1605) et de Québec (1608), mais le recensement de 1666 constitue un dénombrement systématique "nominal" de la population (c'est-à-dire que chaque habitant y est nommément désigné), effectué à une date fixée, donnant l'âge, le sexe, la résidence, l'occupation et l'état conjugal de chaque personne. Ce document, qui atteste l'existence de 3,215 âmes et comprend 154 pages manuscrites, est déposé au Bureau des Archives de Paris, mais il en existe une copie aux Archives Publiques à Ottawa. Si l'on considère que le premier recensement effectué en Europe dans les temps modernes ne remonte qu'au dix-huitième siècle (ceux de France et d'Angleterre datent de la première année du dix-neuvième), tandis qu'aux Etats-Unis aucun dénombrement du pays dans son ensemble n'eut lieu avant 1790, l'initiative de la colonie naissante du Saint-Laurent, en instituant ce qui constitue aujourd'hui l'un des principaux instruments du gouvernement des pays civilisés, mérite d'être signalée et prisée.

Lors de la Confédération, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord spécifie que "le recensement et les statistiques" sont des attributs de la Puissance et échappent à la juridiction provinciale (article 91). La première loi fédérale sur le recensement est passée en 1870 et le premier recensement qui en découle a lieu en 1871. Depuis lors, d'autres recensements similaires fort détaillés ont lieu tous les dix ans, c'est-à-dire en 1881, 1891, 1901, 1911, 1921 et 1931.

Le recensement du 2 juin 1941 est donc le huitième recensement décennal complet depuis la Confédération. Au début, l'administration du recensement était confiée au Ministre de l'Agriculture; toutefois, en 1912, à la suite de la réorganisation et de la centralisation de la statistique fédérale, elle est placée sous la direction du Ministre du Commerce qui, par conséquent, publie officiellement les questionnaires et les règlements du recensement actuel.

Objets et raisons d'être du recensement

Au Canada, la principale raison d'être légale du recensement est de déterminer la représentation parlementaire fédérale. Comme chacun le sait, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a donné à la province de Québec un nombre fixe de sièges (soixante-cinq) à la Chambre des Communes du Dominion. La représentation des autres provinces fut proportionnée à celle de la province de Québec, au **pro rata** de leur population; il fut de plus décidé que le premier rajustement aurait lieu après le recensement décennal subséquent. Par conséquent, l'objet principal du recensement est donc de permettre au Parlement de passer une loi de redistribution.

Mais le recensement a de nombreux objets autres que celui de la représentation électorale. Sous le système moderne, il constitue un grand inventaire périodique du Canada, destiné à constater, sous toutes leurs formes, les progrès de la nation. Il est assez difficile d'expliquer ici, faute d'espace, comment on y procède. Fondamentalement, l'importance du recensement repose sur son analyse de l'élément humain ou la richesse en hommes du pays. Après tout, la population elle-même est la base de l'actif de chaque pays. Le nombre, le sexe, l'âge, l'occupation, l'origine raciale, la langue, l'instruction, etc., d'un chacun sont des faits d'une grande valeur intrinsèque. De plus, ils constituent l'arrière-plan sur lequel se détacheront presque tous les autres faits pour qu'on puisse en tirer leur signification réelle. Le bien-être de l'Etat — physique, moral et économique— (y compris les multiples phases de la natalité et la mortalité, de l'instruction publique, des facilités de transport, de la situation financière, etc), de même que ses revers sous toutes leurs formes, ne peuvent être connus et interprétés que par le moyen des statistiques de la population. Même si le recensement s'arrêtait là, il serait la base de toute étude de nos conditions économiques et sociales. Joint à d'autres données officielles, cependant, le recensement complète le volume des renseignements sur lesquels le gouvernement base son administration des affaires nationales. On peut dire sans hésitation que, sans recensement, la législation et l'administration se poursuivraient dans l'obscurité et qu'il n'y aurait aucun moyen de savoir si le pays s'achemine vers le succès ou le désastre. Et cette appréciation est si générale que l'on préconise universellement des recensements à intervalles de cinq ans, au lieu de dix ans, le seul inconvénient étant leur coût élevé.

(A suivre)

Prédiction réalisée

EDMONTON — Un prophète amateur, M. Harry Snider, en apprenant l'arrivée sensationnelle de Hess en Ecosse, s'est écrié: "Je vous l'avais bien dit".

M. Snider, originaire de Russie, avait dit, il y a six mois, à un reporter: "Un grand homme se rendra d'Allemagne en Angleterre et aidera considérablement à hâter la victoire britannique".

Cette nouvelle fut publiée dans un journal d'Edmonton le 11 novembre 1940. Dans la même prédiction, Snider anonçait que la guerre se terminerait le 31 août cette année et que Hitler et trois autres dictateurs périraient de mort violente moins d'une semaine après.

CITÉ DE SAINT-BONIFACE

M. le Maire,
Membres du Conseil,
Cité de Saint-Boniface.

Messieurs,

D'après les instructions reçues, nous avons examiné les livres et les comptes de la Cité de Saint-Boniface pour l'année se terminant le 31 décembre 1940. L'année 1940 est la quatrième en opération selon le Règlement 2155 du "Municipal and Public Utility Board", règlement qui formulait un plan de redressement financier pour la Cité et les Districts Scolaires, et qui devait opérer pour une période de cinq ans, du 31 décembre 1936 au 31 décembre 1941 inclusivement.

Suivant ce règlement les paiements annuels d'intérêts sur les obligations de la Cité et des Districts Scolaires sont faits d'ordre du "Municipal and Public Utility Board". L'intérêt sur les obligations impayées, au taux ordinaire des coupons, se règle de la même façon que les coupons échus. Le tableau suivant indique les règlements d'intérêts aux détenteurs d'obligations de la Cité jusqu'à l'année 1939 inclusivement:

	Intérêt Valeur nominale	Taux du règlement	Intérêt règlement final
Année 1936 et antérieurement	$ 927,735.66	20%	$185,547.13
Année 1937 et antérieurement	226,488.49	35%	79,270.97
Année 1938 et antérieurement	217,188.24	30%	65,156.48
Année 1939 et antérieurement	208,427.82	30%	62,528.35
	$1,579,840.21		$392,502.93

En plus du paiement de $62,528.35 pour régler l'intérêt sur les obligations en 1939, comme ci-haut mentionné, la Cité a déposé aux comptes des Districts Scolaires une somme suffisante pour régler l'intérêt de leurs obligations au taux de 30%. Suivent quelques chiffres à ce propos:

Montants requis pour un règlement de 30%		
Cité de St-Boniface	$62,528.35	
D. S. de St-Boniface	2,914.30	
D. S. de Norwood	988.70	
Règlement total d'intérêt sur les obligations	$66,431.35	$66,431.35
Le montant du règlement fut perçu comme suit:		
⅔ du budget 1939 de la Cité	$57,883.49	
Compte du Fonds de Réserve de la Cité	6,913.25	
D. S. de St-Bon., surplus du budget 1939	72.97	
D. S. de Norwood—proportionnellement à l'intérêt sur les obligations du D.S.	988.70	
		$65,858.41
*Balance, payable à même du surplus des recouvrements de 1940		$ 572.94

*Le montant de $988.70 payable par le D. S. de Norwood a été prêté par la Cité pour raisons de finances; il a été chargé au compte des Districts Scolaires de 1940 en même temps que la balance de $572.94.

La Cité a racheté $68,000.00 de ses propres obligations pour un montant de $24,950.00. La dette de la Cité sur obligations au 31 décembre 1940 s'élevait à $3,934,163.39; elle se calcule comme suit:

Obligations impayées au 31 décembre 1939		$4,008,533.67
A déduire:		
Rachat d'obligations pendant l'année	$68,000.00	
Acompte sur obligations émises suivant la période de défaut (Prov. du Man.)	500.00	
Versements de 1940 re obligations pour système d'égouts	5,870.28	74,370.28
Obligations impayées au 31 décembre 1940		$3,934,163.39

En ce qui regarde les rachats d'obligations, le montant crédité correspond à la valeur nominale d'achat.

Bilan Comparatif

au 31 décembre 1939 et 1940

ACTIF

1939			1940
	COMPTE CAPITAL:		
$1,566,887.76	Propriétés diverses, propriétés acquises pour taxes et déboursés amortis		$1,527,477.76
885,682.68	Ponts		875,107.68
563,200.00	Fonctionnement d'Aqueduc		554,575.00
855,034.96	Améliorations locales		845,144.96
137,728.27	Système d'égouts (part de la Cité)		131,857.99
$4,008,533.67			$3,934,163.39
	COMPTE COURANT:		
$ 17,782.01	Banque: compte de coupons		$ 17,897.47
80,240.82	Banque: compte général	$95,244.20	
	Soldes du Gouvernement re secours et autres dépenses		
35,880.04	recouvrables immédiatement	25,466.04	
84.44	Redressement re coupons	84.44	
			120,794.68
$ 133,987.31			$ 138,692.15
	FONDS D'AMORTISSEMENT:		
$ 710.73	Banque Canadienne Nationale		$ 13,571.24
28,941.74	Encaisse, solde de 1940		28,526.48
9,242.38	Règlements de ventes		5,150.00
....	Bon du D. S. de St-Boniface, 1934, 5½%, (valeur nominale $1,000.00)		270.00
$ 38,894.85			$ 47,617.72
	COMPTE EN FIDEICOMMIS:		
5,646.87	Bons de la Province du Man., 1957, 4½%, (valeur nominale $6,000.00)		5,646.87
$ 44,541.72			$ 53,264.59

PASSIF

1939			1940
	COMPTE CAPITAL:		
$3,093,293.30	Obligations, non-échues		$2,591,182.20
777,512.10	Obligations, échues		1,211,123.20
137,728.27	Province du Man. re Service Sanitaire		131,857.99
$4,008,533.67			$3,934,163.39
	COMPTE COURANT:		
$ 75,665.50	Compte d'intérêt, re obligations de 1939 et antérieurement	$17,897.47	
....	Proportion du surplus de caisse, 1940	87,052.96	
			$ 104,950.43
	RE FONDS D'AMORTISSEMENT		
28,941.74	Proportion du s. de c., 1940	43,526.48	
	A déduire—avances de l'année	15,000.00	28,526.48
29,380.07	Comptes payables		5,215.24
$ 133,987.31			$ 138,692.15
	FONDS D'AMORTISSEMENT		
$ 38,894.85	Réserve pour rachat d'obligations		$ 47,617.72
	Compte en fidéicommis:		
5,646.87	Cité de Saint-Boniface		5,646.87
$ 44,541.72			$ 53,264.59

Ce bilan est conforme au Règlement 2155 du "Municipal and Public Utility Board" qui comporte l'entente entre la Cité et les détenteurs d'obligations pour une période de cinq ans, se terminant avec l'année 1941.

Nous vous donnons les bilans suivants:

Tableau A—Bilan au 31 décembre 1940.
Tableau B—Bilan—Revenus en Suspens au 31 décembre 1940.

Tableau C—Rapport des Recettes et Déboursés pour l'année finissant le 31 décembre 1940.

Ces rapports comparatifs font ressortir les points mentionnés dans le Règlement 2155 sous lequel la Cité opère. Le rapport des Recettes et Déboursés (tableau A) avec les commentaires en détail démontre la position actuelle des contribuables envers les détenteurs d'obligations. Le solde créditeur des Recettes et Déboursés représente le montant disponible pour l'intérêt et le principal des obligations, sous une proportion de ⅓ et ⅔ respectivement et selon le Règlement 2155. Le rapport des taxes impayées et d'autres items non-courants est inscrit dans le bilan "Revenus en suspens", Tableau B. Les items mentionnés dans ce rapport sont inclus dans le rapport principal de la Cité dès qu'ils deviennent de l'argent comptant.

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Conformément aux remarques précédentes, les bilans inclus démontrés aux Tableaux A et B, au meilleur de notre connaissance, sont rédigés de telle façon à révéler la situation véritable de la Cité, au 31 décembre 1940, suivant les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et telle qu'elle est indiquée à ces livres.

Bien à vous,

JOHN D. REID AND COMPANY,
Vérificateurs.

Le 21 avril 1941.

Revenus en Suspens

BILAN COMPARATIF au 31 décembre 1939 et 1940

ACTIF

1939		1940
$231,586.69	Taxes sur propriétés, impayées	$185,403.40
2,477.45	Taxes d'affaires, impayées	4,474.54
234,064.14		189,877.94
	Règlements de ventes—Propriétés vendues	
14,037.19	pour taxes	13,814.46
15,958.69	Comptes d'eau recevables	13,884.73
4,533.52	Comptes recevables, divers	2,374.00
31,745.65	Marchandise en magasin	27,251.05
37,918.75	Ventes pour taxes—solde, valeur nominale	56,144.56
$338,307.94		$303,296.74

PASSIF

1939		1940
$ 16,280.20	Avances sur comptes d'eau	$ 17,232.55
1,123.62	Soldes divers	$ 1,222.79
17,403.82		18,455.34
320,904.12	Revenus impayés selon nos livres	284,841.40
$338,307.94		$303,296.74

Bilan Comparatif des Recettes et Déboursés

Pour les années terminant le 31 décembre 1939 et 1940

RECETTES

1939			1940
$546,207.54	Collections de propriétés et de taxes d'affaires, y compris arrérages, amendes et ventes de propriétés pour taxes		$559,527.87
110,529.13	Collections de consommateurs d'eau, y compris revenus re système d'égouts		121,030.41
	Gouvernement provincial:		
205,066.98	Secours direct	$189,361.22	
38,168.66	Travaux de secours	5.50	
906.50	Re Secours des vieux	1,598.85	
7,954.26	Re Unité sanitaire	....	
252,096.40			190,965.57
	Autres revenus:		
7,779.06	Licences	9,139.36	
2,614.22	Frais d'administration	4,135.14	
2,080.20	Amendes, cour de police	2,556.00	
2,245.34	Divers	692.84	
1,307.00	Loyers: cour de comté	1,307.00	
4,756.16	Loyers: prop. de la Cité	4,407.95	
20,781.98		22,238.29	
3,352.68	Coll. Comptes d'hôpitaux	3,894.93	
720.95	Recouvrements re Secours	1,126.30	
444.16	Ville de Wpg re Ponts	529.08	
3,290.66	Intérêt: Banque et Divers	2,451.79	
28,590.43			30,240.39
$937,423.50			$901,764.24

DEBOURSES

1939				1940
$ 38,845.63	Administration générale	Sommaire A		$ 36,820.10
29,425.93	Police	Sommaire B		30,360.81
37,987.71	Pompiers	Sommaire C		38,289.01
62,559.82	Unité sanitaire et dons	Sommaire D		65,869.20
26,612.98	Travaux publics	Sommaire E		31,130.18
353,627.52	Secours direct—Travaux de Secours	Sommaire F		262,772.69
20,029.60	Non classifiés	Sommaire G		15,214.30
3,975.13	Conseil des parcs	Sommaire H		4,242.16
20,123.06	Sûreté publique	Sommaire I		20,078.08
593,187.38				504,776.53
10,681.18	"Greater Wpg. Sanitary District"		$13,969.60	
9,958.42	Répartition de la dette re District sanitaire		9,958.42	
20,639.60				23,928.02
42,977.73	Dépenses, fonctionnement d'Aqueduc	Sommaire J		44,273.48
173.91	Améliorations à courts termes—imposables			98.54
$656,978.62	Total nécessaire pour Secours et Administration générale			$573,176.57
	Impôts séparés: Districts Scolaires (base comptant)			
$ 75,619.08	D. S. de St-Boniface		$ 80,000.00	
69,291.72	D. S. de Norwood		69,511.64	
$144,910.80			$149,511.64	
12,363.65	Commissaire municipal		13,379.41	
35,345.20	"Greater Winnipeg Water District"		35,117.18	
192,619.65				198,008.23
850,598.27	Total des déboursés			771,184.80
	Solde créditeur dont provision faite selon Règlement 2155 du "Mun. & Public Utility Board" comme suit:			
$ 57,883.49	Intérêt, obligations de 1940, ⅔		$ 87,052.96	
28,941.74	Re rachat d'oblig.		43,526.48	
86,825.23				130,579.44
$937,423.50				$901,764.24

Dans ce bilan, sous la Rubrique Recettes sont insérées les sommes dues par le Gouvernement provincial, et sous Déboursés, les obligations courantes sous le titre de Comptes payables dans le bilan comparatif.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Sainte-Anne-des-Chênes

Fête des Mères

Le dimanche 11 mai, on célébrait par tout le pays la fête des mères. Nous, à Sainte-Anne qui avons les meilleures des mamans, nous désirons témoigner notre amour, notre reconnaissance et notre fidélité envers elles. Aussi, qu'elles furent belles et émouvantes les fêtes religieuses, familiales et publiques qui se déroulèrent dans notre paroisse!

Le matin de ce jour, toutes les mamans communièrent, entourées de leurs enfants. Un sermon de circonstance fut donné par le Révérend Père Curé. Après la messe, un groupe de jeunes filles récitèrent des prières spéciales à notre "Mère du Ciel" pour nos bonnes et chères mamans de la terre. Au diner familial, un bouquet spirituel fut présenté à la mère dans chaque famille. Quoique nos mamans paraissaient émues, la gaieté régna à la maison ce jour-là. Par des délicatesses remplies d'affection filiale, nous nous efforcions de faire oublier à nos mamans toutes les peines que nous leur avions causées jusqu'ici.

Enfin, vint la soirée paroissiale, organisée par nos dévouées jécistes. En voici le programme:

Orchestre: "Our Cheer Leader."

Chant: Notre Maman, par les grades 9 et 10.

Morceau de piano: Prélude de Rachmaninoff, Laurette Trudeau.

Chant: Ora Pro Nobis, Olive Tétrault, au piano, Cecilia Gelley.

Saynète: Les deux Factures, par: La Mère, Angèle Tougas; Petit Garçon, Joseph Lavack; Narratrice, Fabiola Bohémier.

Chant: Ne fais jamais pleurer ta mère, Agnès Tougas.

Les deux Factures: 2ième acte.

Déclamation: Les Jumeaux, Gérard Gelley.

Souhaits: par les petits

Chant: Les Mamans, par un groupe d'élèves.

Pièce en deux actes: Le Microbe de Bonne Maman.

Chant: De sa mère on se souvient toujours: un groupe de garçons.

"Sailor's Hornpipe": un groupe de filles.

Orchestre: "Harbor of Dreams."

Souhaits: les petits du grade 1.

Déclamation: "Oh mother! I love you so! Mlle Elie-Anne Girard.

Notre Dame et ma mère: Mlle Léontine Desautels.

Duo de piano: Salut au Drapeau, par Mlles Annette Tougas et Marcelle Bohémier.

Deux Croisés à la porte du Paradis.

Orchestre improvisé; un groupe de filles.

Ensuite, une adresse fut lue par Mlle Olive Tétrault. Un joli bouquet de fleurs, et un bouquet spirituel composé des prières de tous les élèves furent présentés à Mme P. Tougas, qui avait été choisie pour représenter les mères. Nombreuses furent les mamans qui étaient très émues de cet acte d'amour de la part de leurs enfants. Mme Tougas remercia gracieusement. Les prix d'entrée furent gagnés par Mme F. Blanchette et Mme N. Désautels. Le Révérend Père Curé fit une intéressante allocution, puis parents et enfants retournèrent chez eux le coeur rempli de doux souvenirs.

Bonnes mamans, puisse le Ciel longtemps vous garder auprès de nous, afin que toujours nous puissions vous montrer notre amour et notre reconnaissance.

Ste-Elisabeth

Noces d'or

Le dimanche 27 avril, un nombre imposant de parents et d'amis se réunissaient chez M. et Mme Henri Fontaine pour célébrer leurs noces d'or. Le matin à 9 h. une messe spéciale était célébrée pour les jubilaires par M. le Curé Rocan, ancien curé fondateur de la paroisse. C'est un fait à noter: M. l'abbé Rocan et M. Henri Fontaine sont des pionniers de Ste-Elisabeth; tous deux sont arrivés la même année, c'est dire qu'ils ont toujours été bons amis de vieille date.

A midi, un copieux banquet fut servi; à la table d'honneur avait pris place M. l'abbé Rocan qui adressa aux jubilaires ses voeux et ses félicitations, exprimant aussi son admiration et sa joie de voir ses anciens paroissiens et amis entourés d'une famille aussi nombreuse et si foncièrement chrétienne. Par une attention très délicate de sa part, il ajouta quelques mots en anglais, pour les personnes de langue anglaise qui prenaient part à la fête. M. Henri Fontaine remercia en termes très émus pour les bonnes paroles que M. Rocan venait d'adresser en son nom et au nom de tous.

M. et Mme Henri Fontaine étaient entourés de leurs quatre fils: Victor et Ovide de St-Boniface, Henri de Morris, et Arthur de Ste-Elisabeth. Grâce au téléphone, leur fils Ernest, de Southbridge, Mass., et Eugène, de Vancouver, purent exprimer de vive-voix leurs félicitations et leurs voeux: ce qui augmenta la joie de toute la réunion. Etaient aussi présents tous les petits-enfants, quatre arrière-petits-enfants, Mmes Edmond Comeau de Letellier, Euclide Olivier de Ste-Agathe, Joseph Lataille de Southbridge, Mass.; qui a fait le voyage expressément pour prendre part à la fête. Ces dames sont les soeurs de Mme Fontaine; MM. Arthur, Joseph Aldéric, Adolphe Lemoine, les quatre frères de Mme Fontaine qui demeurent à Ste-Agathe. La maison McLean de Winnipeg était représentée par M. James Bailey qui a offert au nom de la Compagnie un magnifique vase à fleurs artistiquement décoré de très jolies roses. Comme il n'est pas facile de nommer tous les assistants, contentons-nous de les remercier tous. De très jolis cadeaux furent offerts: des crucifix précieux et des cartes finement décorées par les Révérendes Soeurs Maximilia, Supérieure du Sacré-Coeur et amie de la famille; Soeur Ephrem, Soeur Rose, Soeur Joseph-Arthur, Soeur Edmond de l'Eucharistie, toutes quatre nièces de Mme Fontaine; et religieuses de la congregation de Jésus-Marie; une bourse bien garnie, don des parents et amis; des fleurs offertes par les petits-enfants, et deux chapelets montés en or présentés par les enfants.

Après une journée où tous se sont bien amusés, on se dispersa enchantés, formant le voeu de revenir dans dix ans passer une autre journée aussi belle pour célébrer, cette fois, les noces de diamant des heureux jubilaires.

Stonewall

M. l'abbé J.-E. Derome, curé, annonce qu'il sera absent jusqu'à vers la fin du mois de juin.

Vassar

Visiteurs

Mme Yvette Rodvick (née Boyer), accompagnée de son époux, était en visite auprès de ses soeurs, Mmes L. P. Beaudry et Ferd. Beauchamp, les 14 et 15 mai. M. et Mme R. Rodvick repartirent le 15 pour Winnipeg où ils résident. M. Rodvick est agent-voyageur pour la brasserie Kiewel de St-Boniface.

• • •

Après une absence d'à peine 10 jours,—depuis qu'il a été nommé au poste d'examinateur des douanes à Sprague, le 1er mai,—M. Pierre Beaudry, en bon fils qu'il est, est venu se retremper dans l'atmosphère familiale, en passant quelques heures chez ses parents, M. et Mme A.-J. Beaudry, marchand. Accompagné de son épouse, ils repartirent le même jour, le 11, pour Sprague, Man. Avec plaisir nous leur tendons la main, en leur disant notre plus cordial au revoir!

Otterburne

Baptêmes

Récemment a été baptisée Marie-Solange-Antonia, fille d'Arthur Rioux et de Léontine Trudeau. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Trudeau, de l'Ile-dc-Chênes.

• • •

M. Hormisdas Gagné, qui a obtenu récemment sa licence de camionneur pour le district, a transporté ses pénates de Saint-Pierre à Otterburne, samedi dernier. Bienvenue à ce nouveau citoyen!

• • •

Trente-huit enfants de nos deux districts scolaires ont subi l'épreuve des examens français, samedi dernier. M. Joseph Laroche, président du Cercle local de l'Association d'Education, présidait la tenue de ce concours. Le R. P. Curé, qui assistait à l'ouverture, a félicité les enfants d'être venus en grand nombre mettre leur journée sous la protection de Dieu par l'assistance à la Sainte Messe et la Communion. Il les a surtout persuadés de ne jamais oublier, dans la préparation de leur avenir, la place que Dieu doit occuper.

Saint-Laurent

Tableau d'honneur pour avril

GRADE X — Germaine Dubois, 100%; Pierrette Boucher, 100%.
GRADE IX — Marie Valcourt, 100; Irène Dubois, 98.
GRADE VIII — Clotilde Boucher, 94; Albert Valcourt, 88.
GRADE VII — Joséphine Colliou, 89; Rita Dubois, 88.
GRADE VI — Yvette Boucher, 92; Anna Lavallée, 89.
GRADE V — Germaine Boucher, 91; Henriette Colliou, 87.
GRADE IV — Louis Colliou, 92; Laura Bruce, 87.
GRADE III — Aline Boyer, 77; Armande Boyer, 76.
GRADE II — Angéline Kerbrat, 97; Laurent Dubois, 95.
GRADE I — Bernadette Guiboche, 99; Hervéline Richard, 98.
Cours préparatoire — Bruce Bruce, 99; René Coutu, 98.

La Broquerie

Le R.P. Allaire S.J., est venu dimanche dernier pour ce qui regarde la perception du Collège de Saint-Boniface. A la grand'messe le Révérend Père nous fit un exposé très clair sur l'instruction et l'éducation. La campagne est en marche; espérons qu'elle sera aussi bonne que l'an dernier.

Saint-Eustache

M. l'abbé Lorenzo Paulhus, prêtre-assistant de Monseigneur Bastien a eu le bonheur de recevoir sa bonne mère. Monseigneur lui a ouvert son presbytère et son coeur. C'est qu'une mère a toujours droit au profond respect et à l'affection de ses enfants. Mais une mère qui a mérité d'avoir un prêtre, un religieux ou une religieuse parmi ses enfants, a droit à la vénération de la population toute entière. Revenez encore, Madame Paulhus, et faites en sorte que votre visite se prolonge un peu plus.

• • •

Les exercices du mois de Marie se continuent, et chaque soir à 7 h. on peut entendre un beau programme de chant et de musique par un choeur d'enfants sous la direction de Révérende Mère St-Léon, supérieure du couvent des Soeurs des Missions.

Et cependant, ceci ne nous fait pas oublier les belles messes. les vêpres et la bénédiction du Saint-Sacrement si bien rendus par notre puisant choeur de chant paroissial sous la direction de M. le maître-chantre, Dominat Letourneau, et M. l'organiste et chantre, Antoine Belcourt. Nous voudrions pouvoir publier ici les noms de tous les chantres bons et dévoués qui composent la Chorale. Nous espérons pouvoir en donner la liste dans une prochaine correspondance. En attendant, permettez-nous de les remercier et de les féliciter pour leur chant et pour leur tenue irréprochable dans la maison de Dieu.

Nous continuons les prières publiques pour la paix et la victoire. Mais nous sommes obligés d'avouer publiquement que nous mettons toute notre confiance en Dieu et en Dieu seul.

Saint-Léon

Mai 1891-1941

Le samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte, 23 mai 1891, le jeune Père Marie-Antoine Straub était présenté à l'ordination sacerdotale par son supérieur, le R. P. Dom Gréa. Mgr Fava, évêque de Grenoble, lui conférait la prêtrise.

Ce fut l'année même où le R. P. Dom Benoit était venu de France fonder la belle paroisse de Notre-Dame de Lourdes. Dès le mois d'octobre de la même année, après l'incendie qui consuma le premier monastère, le nouveau prêtre venait rejoindre le R. P. Dom Benoit. Il arriva à Notre-Dame de Lourdes le 30 octobre 1891. Le dimanche suivant, il faisait sa première visite à Saint-Léon, sur l'ordonnance de son curé, M. l'abbé Théobald Bitsche alors à l'hôpital, et il y accomplissait pour la première fois les exercices du saint ministère. Que de souvenirs on pourrait évoquer depuis ces débuts jusqu'à ce cinquantième anniversaire!

Souvent le Rév. Père venait à Saint-Léon pour aider le curé de cette paroisse. M. l'abbé Bitsche d'abord, puis les RR. PP. Agnès et Cottet, ensuite MM. les abbés Nazaire Pelletier et Perquis, jusqu'à ce qu'enfin il fut désigné lui-même en 1898 comme curé de Saint-Léon.

Nous ne pouvons entreprendre l'éloge de ce bon Père pendant les longues années où il se dévoua au service de notre paroisse. Ses oeuvres parlent assez pour lui, et tous, nous nous souvenons . . .

St-Pierre-Jolys

Le dimanche 11 mai, fête des mères, célébrée dans tout le Canada, fut pour nous une occasion propice d'exprimer nos sentiments de joie et de bonheur à nos bonnes mamans. Ce jour mémorable, consacré à chanter les louanges des bonnes mères chrétiennes, fut célébré dans notre paroisse. Un sermon de circonstance nous fut donné par M. le curé. Il parla du rôle, de l'esprit de sacrifice chez la mère chrétienne, celle qui accomplit son devoir malgré les difficultés inévitables de sa vocation. Le dévouement, souvent inaperçu, le courage, la résignation, le zèle, lui sont indispensables. Ce beau dimanche passé dans l'intimité familiale, restera longtemps gravé dans nos esprits.

• • •

Le printemps, période de réparations et d'améliorations, ne passe inaperçu à Saint-Pierre. L'eau courante a été installée dans notre sacristie, au service des Enfants de choeur. Nous avons maintenant la certitude qu'ils auront non seulement le "toupet" en ordre, mais aussi les mains bien propres.

Une jéciste.

Sainte-Agathe

M. et Mme Roger Lemoine (née Gilda Robert) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un autre garçon à l'hôpital de la Miséricorde, le 8 mai, et baptisé le 18 à Sainte-Agathe, sous les noms de Joseph-Roger-Michel-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Paquette, de Transcona, oncle et tante de l'enfant.

En promenade

Mme Léo Carrière, d'Otterburne, et sa petite fille, Edith, sont en promenade chez Mme Ignace Dumesnil, mère de Mme Carrière. Celle-ci en profitera pour visiter ses frères, ainsi que ses parents et amis. Bienvenue à ces visiteurs.

Lorette

Les arrondissements scolaires remercient la Compagnie Coca-Cola pour les dons généreux donnés à la paroisse aux soirées qui eurent lieu pendant l'hiver.

Je le répète, grand merci de nous tous.

Une organisatrice.

Laurier

Dimanche 4 mai, eut lieu la partie de cartes des Enfants de Marie. Ce fut, comme toujours, une agréable soirée de famille. Après un délicieux goûter, la soirée se termina par quelques chansons et une jolie comédie: "La Dactylo". Les actrices étaient: Rose et Cécile Gamache, Agnès Deremiens, Florence Doucette et . . . Henri Deremiens, Gustave Miron.

• • •

Comme partout au Manitoba, la température est plus ou moins capricieuse, tempête de neige, pluie, gelée, ciel couvert la plupart du temps. Le beau soleil du bon Dieu se fait un vieux boudeur. Cependant, malgré le retard dans les semailles, nos cultivateurs ont l'air satisfaits, et c'est beaucoup.

• • •

La fête des mères, comme toujours, laisse un doux souvenir au coeur des mamans et des enfants. Plusieurs enfants offrirent des présents, des fleurs, à leurs mamans. D'autres n'ont qu'un souvenir ému pour leur maman qui n'est plus, en lui offrant une prière. Notre profonde sympathie va aussi à tant de pauvres mamans qui ont perdu ce qu'elles avaient de plus cher, leurs enfants.

• • •

Mercredi 14 mai, eut lieu au presbytère de Laurier, sous la présidence de M. le curé, la première réunion de l'année des prêtres du doyenné de Sainte-Rose du Lac. Y assistaient, le R. P. Magnan, O.M.I., curé de Sainte-Rose; le R. P. Lafaille, O.M.I., chapelain de l'hôpital; M. l'abbé Desrosiers, curé de McCreary, et M. l'abbé Vachon, curé de Sainte-Amélie. Les RR. PP. Capucins de Toutes-Aides et de Cayer n'ont pu se rendre.

• • •

Nous souhaitons la bienvenue à Mme et Mlle Desbiens qui ont quitté Saint-Boniface pour établir leur résidence à Laurier.

• • •

En visite chez M. le curé: MM. P. Prince et E. Adam, de Sainte-Rose. Nous félicitons M. Prince de sa nomination comme chef-organisateur du Crédit Social dans notre province.

Chaque mardi, nous aurons le plaisir d'entendre la messe dialoguée en latin par les élèves de l'école, et chaque vendredi, la messe dialoguée en français par les petits croisés.

• • •

M. Clarence Boisvert s'est enrôlé dans le service actif de l'armée canadienne. Il a quitté sa famille lundi dernier.

Baptêmes

Marie-Réjane-Gisèle, fille de M. et Mme Arsène Therrien. Parrain et marraine, Athanase et Huguette Therrien.

Marie-Victorine, fille de M. Joseph Leclerc et de Marie-Rose Fradette. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Fradette.

Baptisé à l'hôpital de Sainte-Rose: Joseph-Gillis-Allan, fils de Allan Ogg et d'Angèle Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Pelletier.

Dunrea

Mme Honoré Boulet fut conduite à l'hôpital de Saint-Boniface vendredi dernier, et nous sommes peinés d'apprendre que son état ne s'est pas amélioré.

• • •

Aux exercices des Quarante-Heures, M. l'abbé O. McInerney, vicaire forain de Brandon, est venu donner le sermon de circonstance.

• • •

Il nous a fait plaisir d'avoir la visite de notre ancien curé, M. l'abbé Beauregard, qui est venu avec M. l'abbé Alexandre Boulet de l'archevêché de Saint-Boniface. Aussi nous avons eu la courte visite du R. P. Boniface, de Swan Lake. A chacun nous disons: revenez encore.



Lors du dernier raid allemand sur Londres, Big Ben, la grande horloge du Parlement de Westminster, a été atteinte d'un projectile moyen, à l'intérieur. On est parvenu à remettre en état les rouages et le carillon, dont la British Broadcasting Corporation transmet à nouveau les sonneries.

N.-D. de Lourdes

Naissance

Le 9 mai: Pierre-Edmond-Jules, fils de Henri Roch et Louise Linossier.

• • •

Nous offrons nos sincères sympathies à M. et Mme Jean Bérard qui ont eu le chagrin de perdre, le 9 mai, leur petit garçon né le même jour, ainsi qu'à M. et Mme Léopold Barton, de Red Lake, anciennement de Lourdes, qui ont eu la douleur de trouver leurs trois enfants brûlés, lors de l'incendie de leur maison.

• • •

La semaine dernière, étaient de passage parmi nous: Mme Ovila Caillier, de Saint-Vital, Mme Ed. Frey, M. et Mme Robillard, de Winnipeg, M. et Mme Hervé Caillier, de Montréal, qui ont visité leurs parents et amis de Lourdes et des environs.

• • •

Mlles Dorothée et Antoinette Augert font savoir à leurs clientes et connaissances qu'elles ont maintenant le téléphone.

Toutes-Aides

La paroisse de Toutes-Aides vient de perdre un de ses meilleurs jeunes dans la personne de M. Albert Philippot, atteint d'une de ces terribles maladies qui ne laissent aucun espoir. Il a souffert avec une résignation et une soumission admirables à la volonté de Dieu. Malgré les soins dont il était entouré, le bon Dieu est venu chercher l'âme de son serviteur le lundi matin 12 mai.

Le défunt était âgé de 31 ans et 10 mois. Il était né à Notre-Dame de Lourdes, au Manitoba, et vint à Toutes-Aides avec ses parents, en l'année 1919. Il laisse dans le deuil, son père, sa mère, ses frères Joseph, Marcel, Julien, Charles, une soeur, Mme René Pineau, de Toutes-Aides, et un grand nombre d'amis.

Le 14, mercredi, à 10 h., le service fut chanté par le R. P. Marie-Antoine, capucin, et l'inhumation fut faite dans le cimetière de Toutes-Aides, au milieu d'un très grand nombre de parents et d'amis.

M. Léon Pineau, de Sainte-Rose, était en charge des funérailles.

Transcona

Samedi 10 mai, un groupe de 13 petites filles se réunissait chez Rita Martin à l'occasion de son 11ème anniversaire. Après divers amusements, un succulent goûter leur fut servi; puis en témoignage de leur amitié, elles présentèrent à l'héroïne du jour des magnifiques cadeaux. On chanta, et avant de se séparer, elles offrirent à M. et Mme Martin leurs sincères remerciements pour une si belle fête.

• • •

A la collation des diplômes du cours des gardes-malades de l'hôpital de St-Boniface, qui eut lieu à St-Boniface, le 12 mai, Mlle Andréa de la Barrière, de Transcona, reçut son diplôme. Nos félicitations et meilleurs voeux.

• • •

Dimanche, 11 mai, la fête des mères fut célébrée. D'abord le matin, plusieurs enfants vinrent communier; dans l'après-midi, à la salle, un thé fut servi par les jeunes filles. Un joli concert fut donné par les enfants. M. le maire Olive et son épouse rehaussaient la fête par leur présence. M. le Maire, d'une façon très sympathique adressa la parole, et se dit heureux d'être au milieu de cette jeunesse. Mme Stephen Lécuyer représentait les mères pour l'occasion. Le succès de cette fête est dû à Mlle K. Barrett, qui a été d'un dévouement admirable pour l'organiser.

• • •

La première communion des petits enfants eut lieu dimanche dernier. Dix-huit reçurent Jésus-Hostie dans leurs coeurs pour la première fois. Jour inoubliable pour ces enfants, puisqu'il est le plus grand jour de leur vie. Qu'il était beau et touchant de voir ces petits s'approcher de l'autel lentement, mains jointes, yeux baissés, et l'âme blanche comme la neige pour accomplir le plus grand acte de leur vie.

Après la messe, chacun reçut un souvenir de sa première communion.

Le chant fut exécuté par les enfants de l'école paroissale sous la direction des Rév. Soeurs.

• • •

Historique de la paroisse (suite)

3 décembre 1911: Enfin, après environ 4 mois d'anxiété, nous avons pu abandonner la salle publique de Campbell, pour entrer dans notre chapelle. Elle n'était pas terminée, car c'était sous les échaffaudages et au milieu des débris de toutes sortes que nous devions nous agenouiller pour adorer le Dieu Eucharistique, qui, pour la première fois descendait sur cet autel si humble.. Mais que c'était beau, comparé à cette salle, où pour accomplir le devoir dominical, il fallait nous rendre. Comme Dieu est bon! Comme il nous aime! Aussi tout le monde semblait prier avec ferveur pendant cette première messe. Les quatre servants de messe étaient: Léo Lanthier, L. Phillippe Asselin, Willie Brodeur, Georges Gauthier. Ils avaient été soigneusement préparés, et se sont très bien acquittés de leurs fonctions. Ces enfants pourront se glorifier d'avoir servi et très bien, la première messe daus la première chapelle de Transcona. Le chant fut très simple. Nous n'avions pas d'orgue. Il y avait à peu près 150 personnes à cette première messe, et tous, les femmes comme les enfants se trouvaient "confortablement" assis sur des bancs, faits à la hâte avec des madriers et des bouts de planche. C'était le premier dimanche de l'avent. Il ne pouvait se trouver de meilleure coïncidence! La pauvreté et la nudité de notre chapelle contribuaient beaucoup à nous faire entrer dans l'esprit de notre mère la Sainte Eglise qui nous invite en ce temps à méditer sur la pauvreté de l'étable de Bethléem.

10 décembre 1911: Dans une réunion spéciale où tous les hommes et les jeunes gens de la paroisse étaient présents, M. le Curé leur expliqua que le but de la réunion était de leur faire connaître l'état financier de notre paroisse. Il fut alors remarqué par M. A. Voyer qu'une motion de confiance dans notre curé avait été soumise à la première assemblée de paroisse et qu'elle devait tenir encore aujourd'hui. A cela M. le curé répondit: "Je me rappelle en effet avec plaisir ce vote de confiance et que depuis, j'avais, dans maintes circonstances, constaté le bon esprit des paroissiens de Transcona, mais qu'auprès des autorités, il fallait de la forme et de régularité." C'est alors qu M. J.-D. Larichelière, proposa, secondé par M. Nap. Lanthier que l'assemblée approuvait chaleureusement tout ce qui avait été fait jusqu'ici dans la construction de la chapelle et du presbytère, qu'elle reconnaissait la nécessité d'un second emprunt pour compléter convenablement les travaux commencés, et qu'elle priait Sa Grandeur Monseigneur de St-Boniface de bien vouloir autoriser un emprunt de $2,400.00. La motion est adoptée à l'unanimité. L'assemblée se termina par quelques remarques de M. M. Richer sur l'avenir de notre ville, disant que, avant un an, notre paroisse serait assez forte pour payer la dette entière.

Saint-Vital

Ainsi que l'annonçait brièvement la Liberté de la semaine dernière, Mme Wilfrid Régnier née Eva Morier, est décédée le 7 mai dernier, à son domicile, à St-François-Xavier, à l'âge de 69 ans.

Elle était malade depuis quelques mois, mais l'on ne s'attendait pas à une fin aussi soudaine. La mort ne l'a cependant pas surprise, car elle s'y était préparée depuis longtemps, et avait fait généreusement le sacrifice de sa vie. Elle expira doucement, munie des secours de la religion, entourée de tous les membres de sa famille, notamment de ses deux filles religieuses qui l'ont assistée à ses derniers moments.

En Mme Régnier disparait une femme de bien, et l'on pourrait sans crainte de se tromper, la comparer à la femme forte de l'Evangile: elle en possédait les vertus, et ne transigeait pas avec le devoir. D'un coeur généreux, malgré ses multiples travaux, elle était toujours prête à assister les autres par ses bons conseils et par son exemple.

Femme d'intérieur, elle était toute à son devoir, et se sentait heureuse au milieu de sa nombreuse famille. Jamais le découragement n'a effleuré sa belle âme, et en toute occasion elle se confiait en la volonté de Dieu.

Sa fin fut douce comme sa vie, et elle laisse à son mari et à ses enfants le souvenir d'une vie chrétienne dans toute l'acception du terme.

Elle habitait le Manitoba depuis cinquante ans. A son arrivée en cette province, elle avait enseigné quelques années à St-Malo. En 1896, elle épousait M. Wilfrid Régnier, fils de M. Octave Régnier, autrefois notaire à la Pointe-aux-Trembles, près de Montréal.

D'une nature hospitalière, sa maison était ouverte à tous, et nombreux sont ceux qui la visitaient ou qui allaient se reposer chez elle, étant certains d'avance de toujours y recevoir un acceuil bienveillant. Sa disparition sera vivement regrettée de tous.

Elle repose maintenant dans le petit cimetière de Saint-François-Xavier, à l'ombre de l'église où elle allait souvent prier.

B. M.

Collège de Saint-Boniface — Le 21 mai 1941



AU COLLÈGE

Directeur: Clément Lavoie
Chroniqueurs: Jacques Bruyere, Clément Fluet

XIVe ANNEE — NUMERO 15

Hommages à Dollard

Dollard! rêves d'enfance! visions d'héroïsme et de combats géants. Enfants, nous nous disions: "Si Dollard revenait, peut-être voudrait-il de moi?"

Si Dollard revenait! C'est un beau rêve, mais ce n'est qu'un rêve! Dollard ne reviendra pas; et pourtant, Dieu sait si nous aurions besoin de lui.

Ce qui peut revenir, ce qui doit revenir, c'est son esprit, sa grandeur d'âme. Le Manitoba français est une seconde Ville-Marie: la ruine menace si l'esprit de Dollard ne nous anime pas. Et voilà pourquoi la *Page du Collège* a voulu remettre au fond de tous les coeurs ce nom et cet exemple. Un concours a été lancé, auquel tous les élèves des classes de grammaire ont pris part, et nous faisons paraître cette semaine, groupées en faisceau d'hommages les meilleures copies de chaque classe.

Certes, Dollard est mort, mais son âme vit; elle nous touche, elle nous parle. C'est le sort des grandes âmes. Peut-être l'avez-vous entendu ce mot qu'il nous jette à la figure: JUSQU'AU BOUT!

Dollard, c'est l'incarnation du sacrifice, la générosité mâle, le courage sans défaillances, qui part après une halte à l'autel, au devant d'une mort certaine.

A nous, on ne demande pas de porter le mousquet, de braver seuls sept cents Iroquois. Mais nous avons notre combat à combattre. L'épopée du Long-Sault fut l'exploit d'une minorité. Nous, Manitobains, nous formons une minorité, qui est menacée dans sa survivance. Que ferons-nous? "On a trois ou quatre fois dans la vie l'occasion d'être brave, mais on a tous les jours l'occasion de n'être pas lâche". Fils de héros, ne serons-nous que des lâches?

Dollard n'a pas hésité à donner sa vie pour la colonie. Faisons comme lui. Soyons prêts à ce sacrifice, si c'est le seul moyen de rester français.

Dollard n'a pas craint de tirer l'épée pour courir devant le barbare. Imitons-le. Notre ennemi, ce n'est pas l'Anglais, c'est l'anglicisation, plus redoutable peut-être que l'Iroquois. L'un nous offrait la mort dans les tortures; l'autre, plus sournoise, nous laisse la vie . . . avec la honte d'avoir dégénéré.

Esprit de sacrifice, courage, générosité, patriotisme. Si Dollard revenait! C'est un beau rêve, mais ce n'est qu'un rêve. Dollard ne reviendra pas, mais son esprit, oh! qu'il revienne animer nos jeunes coeurs et soulever nos jeunes poitrines!

Clément FLUET,
Rhétorique

Ecoutons Dollard . . .

Hier soir en rêve, j'ai vu Dollard. Je l'ai vu tel qu'il était au Long-Sault quelques jours avant l'attaque: grand, fort, intrépide, le fusil en bandoulière, le sabre à la main, le regard perdu sur l'Outaouais. Je m'approchai tranquillement.

"Dollard, lui demandai-je, que fais-tu? Attends-tu encore l'arrivée de quelques ennemis? Crains-tu un nouveau combat?"

A ces mots, le héros du Long-Sault se retourna vers moi et me regarda tristement: "Ce que je fais? répondit-il lentement, je compare, je compare les Canadiens français d'aujourd'hui à ceux de 1660. De part et d'autre, je vois un égal danger, mais hélas! je n'aperçois pas les mêmes réactions. En 1660, les farouches Iroquois nous menaçaient de mort; nous le savions, et nous nous sommes défendus. Les Canadiens français d'aujourd'hui, menacés de perdre leur langue, leurs libertés, ne semblent voir aucun danger; ils demeurent passifs, ils aiment la servitude. Au Long-Sault, le point le plus dangereux, nous étions unis, nous avions juré de combattre jusqu'à la mort. Aujourd'hui, dans l'Ouest, où la menace est la plus grande, présente-t-on un front uni? Hélas! Je vois, même chez l'élite, la discorde et la jalousie! Peut-on bien lutter sans l'union? Jadis, vos ancêtres se distinguaient de leurs voisins, Anglais et Hollandais, par une foi ardente en Dieu. Voulaient-ils accomplir un acte important, ils priaient Dieu de leur montrer la bonne voie et de leur donner la grâce de la suivre jusqu'au bout. Oui! nos premiers colons étaient tous des saints. Aujourd'hui, plusieurs de nos compatriotes se laissent entraîner par les principes modernistes, et ils s'acheminent vers le paganisme".

"Mais (et ici la figure de Dollard s'anima) la plupart des Canadiens ont conservé leur foi pure, intacte; et c'est par cette foi qu'ils pourront reconquérir leurs droits. Ah! si je pouvais revenir, je passerais partout, dans les campagnes et dans les villes, dans les collèges et dans les universités, je rassemblerais l'élite, et avec la grâce de Dieu, encore pure en elle, je ferais de la race canadienne-française une race chrétienne, forte, héroïque. Mais cela ne revient pas à moi, ce n'est plus mon temps. Je me suis sacrifié au Long-Sault. Etudiant, à toi maintenant de prendre la tête, de conduire tes compatriotes. C'est un devoir sacré! Et ce devoir, tu pourras l'accomplir en écoutant bien tes maîtres, en suivant leurs conseils, mais surtout en conservant ta foi chrétienne, en la transmettant aux autres par ta bonne conduite".

Ici, Dollard s'arrêta, et de nouveau son regard se fixa sur l'Outaouais qui court s'unir au Saint-Laurent comme s'il y voyait passer l'élite chrétienne dont il venait de parler. Mes amis, répondons aux désirs de ce grand héros; unissons-nous et formons cette élite qui doit sauver notre foi, notre langue, notre liberté.

Gérard PICHE,
Versification.

Dollard en 1941 . . .

S'il est un nom dont la mémoire est chère, un nom à jamais mémorable, c'est l'immortel, le beau nom de Dollard. S'il y a dans l'histoire de notre colonie, une bataille héroïque, c'est bien celle où luttèrent ces jeunes Français, au Long-Sault, en 1660.

Le Canada était délaissé de sa Mère-Patrie, la France; les ennemis rôdaient tout alentour; la colonie allait succomber, faute de renforts.

Adam Dollard, nous dit l'histoire, accompagné de dix-sept jeunes soldats, offre sa vie pour la survivance française au Canada; dans la petite chapelle de Ville-Marie, tous ensemble, ils font serment de combattre jusqu'à la mort. Fidèles à leur parole d'honneur, ces héros meurent pour le salut de la Nouvelle-France.

Quel courage héroïque que celui qui anime le coeur de Dollard en ces moments suprêmes! Quelle grande âme, quelle générosité, quel sang-froid!

Aujourd'hui, si Dollard revenait parmi nous, que verrait-il? Que ferait-il à notre place? En ces jours terribles que nous traversons, agirait-il de la même manière que nous? Ferait-il comme ces centaines de jeunes gens qui, demain peut-être, seront appelés dans les rangs, et aujourd'hui encore mènent une vie de plaisirs et de débauche? Ferait-il encore comme tant de nos jeunes qui s'enrôlent pour le simple désir de faire de l'argent? Dollard, nous dit l'histoire, était un brave, un patriote. Son but était de sauver la colonie, en imposant aux Iroquois une résistance désespérée. Dollard était catholique, non pas seulement de nom, mais aussi et surtout de coeur. Il communia la veille de son départ, et portant avec lui le Dieu des armées, sans broncher, il alla droit son chemin.

Nos soldats de 1941 peuvent-ils vraiment se comparer à ceux de 1660? Nombre d'entre eux ne font pas de religion: parmi ceux-là mêmes qui se disent catholiques, y en a-t-il beaucoup qui mènent une vie conforme aux règles de la morale chrétienne?

Si Dollard revenait parmi nous, que ferait-il à notre place? il n'aurait plus à lutter contre les farouches Iroquois: son ennemi serait encore plus barbare, moins humain. Il devrait affronter un adversaire fort en munitions et en hommes. Il ne lutterait plus dans un pauvre fort de bois, mais soyons-en certains, son ardeur, sa bravoure, son courage, son héroïsme ne seraient pas moindres qu'au Long-Sault.

Si Dollard revenait parmi nous, il se choisirait d'abord de bons soldats; des guerriers dont l'âme respirerait le parfum de la grâce et dont chaque battement du coeur serait le symbole d'une fierté nationale, d'un véritable patriotisme.

Si Dollard revenait, il ne se découragerait pas au premier échec; il mourrait pour la défense de la civilisation, de la religion, de la patrie.

Dollard n'a pas été mis au rang des Saints, et de ces bienheureux martyrs qui ont donné leur vie pour le saint nom de Jésus. Sa mort est néanmoins celle d'un héros du Christ, d'un soldat de Jésus-Christ.

A l'exemple de Dollard, ravivons en nos jeunes coeurs cet amour de la patrie, cet esprit de vie et de vérité, cet héroïsme qui fait les forts. Luttons corps et âme, pour la sauvegarde de la civilisation, de la religion et de la foi. Dans nos moments de découragement, souvenons-nous des Français de Ville-Marie et posons-nous cette question: "Si Dollard revenait, que ferait-il à ma place?" Nous retrouverons alors la force nécessaire pour braver la mort, pour donner même notre vie pour la patrie et pour Dieu.

Reviens, Dollard, revis dans la [jeunesse,
Viens jusqu'au bout triompher au [Long-Sault.
Incarne en nous ta sainte har- [diesse,
Revenez tous, ô martyrs du Long- [Sault!

Maurice DESAUTELS,
Méthode.

Dollard et nous . . .

Je me suis absorbé dans mon Histoire du Canada. J'en suis au chapitre du Long-Sault. Je lis et relis le morceau, sans y prêter grande attention.

Ayant refermé mon livre, je plaçai une de mes mains sur la couverture, et je regardai, par la fenêtre, la nuit sombre et humide. Tout à coup, un coup de tonnerre déchire le silence, ébranle la maison et éteint la lumière. Il pleuvait maintenant; quelquefois un éclair jetait quelques instants sa lueur. Soudain, mon livre cherche à s'ouvrir comme s'il y avait quelqu'un qui était écrasé dedans. J'ôtai immédiatement mes mains, et les pages se mirent à tourner, comme si elles étaient feuilletées par une main invisible. Puis, brusquement, elles s'arrêtèrent. Je jetai un coup d'oeil pour distinguer où elles s'étaient arrêtées, mais je ne pouvais rien distinguer. Un instant se passa ainsi. Je pus distinguer, à la lueur d'un éclair, qu'elles s'étaient arrêtées au chapitre de "Dollard, le héros de 1660". Faisant brûler une allumette, j'aperçus la scène du Long-Sault, telle que reproduite par Georges Delfosse. Je la regardai un instant, et je vis, jetant un cri d'effroi, que les personnages de la peinture semblaient animés. C'est tout ce que je pus voir, car mon allumette s'éteignit. Mais j'entendis ces paroles, dites d'un ton triste et sincère:

"Tu as vu mes compagnons sanglants; écoute leurs plaintes et leurs cris de rage; (je reconnus, à ces mots, que c'était ou ce devait être Dollard qui me parlait) nous combattons une bande d'Iroquois sanguinaires qui compte à peu près sept cents guerriers, tandis que nous ne sommes que dix-sept; mais dix-sept qui, ayant reçu le Saint-Sacrement de l'Eucharistie, sont prêts à donner leur vie pour sauver notre patrie et nos frères; nous combattons avec désespoir, car nous n'avons aucune chance de vaincre".

"Voici un petit exemple de ce que valait alors le sang canadien, continua-t-il, mais regarde autour de toi! Combien sont les Canadiens qui n'ont pas honte de leur race? Il y en a un grand nombre, mais il y a aussi des traîtres, des hommes à double figure. Ils se diront Anglais devant Anglais, Russes devant un Russe. Heureusement qu'il reste encore plusieurs familles aux coutumes et au coeur canadiens. Nous vous avons conservé le sang des héros, qu'en faites-vous? Plus d'une fois vous avez honte d'un Canadien qui montre un peu ce que lui ont transmis ses ancêtres. Vous, les modernes, vous aimez mieux prendre le parti du plus fort; mais pour nous, regarde la scène qui se déroule dans ton Histoire du Canada: dix-sept contre sept cents! Pense combien de vieillards, de jeunes hommes, de femms et même d'enfants ont versé leur sang et donné leur vie pour assurer une paix et une sécurité complète à ceux qui vivraient après eux. Mais l'homme reste homme, c'est pourquoi la guerre se déchaîne dans ton siècle.

"Si nous vivions de ton temps, en plus de faire respecter nos droits, ici, au Manitoba, nous formerions et choisirions, non pas dix-sept braves, mais une armée entière de Canadiens français. Nos hommes seraient ce qu'il y a de mieux en fait d'élite et nous combattrions avec tant d'ardeur et de courage, que le mot "Canadien" deviendrait synonyme de "bravoure". Nous rendrions l'Angleterre fière d'avoir pour combattre à ses côtés un allié puissant . . . Les Canadiens! Les Canadiens!".

Puis mon livre se referma, me laissant seul avec mes pensées dans une nuit de tempête.

Rodolphe PREFONTAINE,
Syntaxe.

Un quart d'heure . . . avec Dollard

L'autre jour, en longeant la rue Taché, je me rendis au parc La Vérendrye. En approchant de ce parc, je vis un homme grand, mince et bien bâti. Cet homme ne me parut pas étranger, néanmoins je ne pouvais pas le placer. Arrivé au monument de notre héros, il vint à moi et m'aborda ainsi:

Si je ne me trompe, vous êtes Canadien français?

—Parfaitement, monsieur, je suis de cette noble race.

—Quel est votre nom? votre occupation?

—Je me nomme Eugène Poirier. Quant à mon occupation, elle n'est pas considérable. Je réalise simplement le but de mes parents. Je suis dans les Eléments-Latins, au Collège de St-Boniface. Votre nom, s'il vous plait?

—Je me nomme Dollard des Ormeaux.

—(Blémissant) Mais, monsieur, il y a déjà 281 ans que vous êtes mort.

—C'est vrai, et je suis ravi de savoir qu'on vous enseigne mon histoire. Ne soyez pas effrayé. Je suis revenu sur la terre.

—(Peu rassuré). Excusez-moi, si j'ai douté. Revenons-en à notre sujet; je suis élémentaire au Collège.

—A propos de ton collège; je passais par là l'autre jour pendant une récréation. J'ai cru entendre un mélange de français et d'anglais.

—(Rougissant). Oui, oui, il faut l'admettre, sous ce rapport nous ne sommes pas des anges!

—J'ai été bien affligé de voir que ces jeunes ne tiennent pas beaucoup à cette belle langue que vous ont léguée vos ancêtres!

—Oui, c'est vrai, le français au Collège n'est pas rejeté, mais il n'est pas suffisamment parlé.

—Je ne vous juge pas, mais je vous encourage pour l'avenir. Pensez à la France presque abattue et continuez de l'aimer.

—Que feriez-vous à notre place?

—D'abord, je m'efforcerais de parler le meilleur français possible; ensuite, je tâcherais d'améliorer le sort de ma province.

—Il y aurait beaucoup d'améliorations à faire! Nous avons rarement l'occasion d'entendre du français au parlement du Manitoba.

—Oui, il est vrai, mais avec le support de tous les Canadiens français catholiques . . .

—Certainement! mais on a une si forte opposition.

—Qu'importe! les jeunes d'aujourd'hui doivent se former et faire de bons Canadiens français; pour cela, il faut bien parler le français en récréation premièrement, puisque c'est là votre point faible.

—(Convaincu). Hm. Tiens! c'est vrai, certes, il nous faudra montrer de la volonté et du courage. En appliquant mieux ce que l'on nous enseigne, nous pourrons plus tard nous faire respecter des Anglais.

—Je suis content de vous avoir si bien convaincu. Il ne faut pas seulement prendre des résolutions; il faut agir quand le moment est propice. Courage! Tenez bon et le succès viendra.

—Bonjour, et merci de vos conseils qui sont certainement tombés en bonne terre!

Eugène POIRIER,
Eléments-Latins "A".

Cinq minutes . . . avec Dollard

C'était le 24 mai, belle journée comme toujours, et je me reposais sur la galerie. Mes yeux erraient sur la route, quand j'aperçus, venant à moi, un beau, fier et élégant jeune homme.

—Bonjour, monsieur, me dit-il.

—Bonjour, monsieur, lui répondis-je. Comment vous appelez-vous?

—Dollard des Ormeaux.

—Dollard! le héros dont nous célébrons la fête aujourd'hui, le héros qui combattit si vaillamment contre les Iroquois, le héros qui sauva le Canada?

—Oui, lui en personne.

—Mais, que venez-vous faire sur terre?

—Je viens encore une fois délivrer le Canada qui est menacé.

—Mais de quoi est-il menacé, si ce n'est de la guerre en Europe?

—Oh! pire que cela, c'est le coeur du Canadien qui est menacé. On essaye de lui ôter sa langue française, par l'enseignement qu'on lui donne.

—Mais comment allons-nous nous prendre pour le délivrer? Vous savez, Dollard, que nous avons la minorité.

—Bien, voilà, ce que je suis venu faire sur terre? Pour vous dire: "Pères et mères canadiens, envoyez vos enfants dans des collèges français; là ils apprendront à parler en public et par leur discours, arriveront à la tête du pays et quand vous serez là, c'est là que commencera la lutte.

—Oui, Dollard, je comprends.

Et il disparut.

Henri PERRON,
Eléments-Latins, "B".

Dollard

Si Dollard revenait, il verrait beaucoup de changement dans le pays qu'il a défendu si hardiment. Il verrait que le monde d'hier était des presque saints auprès de beaucoup de monde d'aujourd'hui.

Il trouverait que le monde a perdu de bonnes habitudes pour en prendre une mauvaise. Dollard n'aimerait pas le progrès. Il est bon de faire des inventions, mais quand ce n'est que pour tuer le genre humain, c'est trop.

Il pleurerait, peut-être, de voir sa Nouvelle-France, un autre véritable France, enlevée des mains des Français par les Anglais.

Après que le Canada fut pris par eux, ils ont voulu enlever les droits des Canadiens français. S'ils les leur ont accordés, ce n'est pas par bonté, mais de peur qu'il y ait un autre Dollard qui vienne se battre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour les défendre.

Dollard n'a pas répandu son sang pour les Anglais, mais pour que nous, Canadiens français, demeurions Canadiens français et que nous parlions français. Nous devons conserver la langue française à Saint-Boniface. La plupart de nos jeunes gens sont portés à parler anglais, pour la simple raison qu'ils veulent faire les fins!

Ne pas parler sa langue, c'est comme trahir son meilleur ami.

Il n'y a pas beaucoup de nos jeunes gens qui savent ce qu'est Dollard.

Ils ne savent pas leur histoire du Canada. S'ils la savaient, beaucoup d'entre eux réfléchiraient à quelle race ils appartiennent.

Si Dollard était ici, il se battrait pour nos droits et notre propre pays, comme il l'a fait en 1660.

Lucien LANDRY,
Eléments-français.

Chez les nôtres de Vancouver

"Les Echos du Montcalm"

Le dimanche 11 mai, nous avons eu un banquet à la "Maison Motcalm". En voici le menu que nous devons au talent de notre camarade Pierre Laracine, chef à l'hôtel Vancouver:

Consommé Caroline
Hors d'oeuvres variés
Vol au vent de volaille à la Reine
Carottes nouvelles au beurre
Pommes de terre Mousseline
Dessert: tarte aux pommes, glaces — etc.
Café

• • •

Le samedi 17 mai, danse dans la grande salle à 9 h. du soir. Orchestre familial, jeux divers, rafraîchissements et de la gaieté!

• • •

Nous sommes très heureux de publier une lettre adressée aux membres du Montcalm par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Québec. Inutile de vous dire combien nous avons été touchés de recevoir ce message. Nos efforts ont été reconnus à Québec et cela nous est un précieux encouragement et une promesse pour l'avenir.

Ecoutez donc cette grande voix de Canadien français et joignez le Club Montcalm. En formant un groupe nombreux, uni et bien organisé, nous pourrons représenter notre race avec la dignité qu'elle mérite; un jour viendra, qui est peut-être bien proche, où nous pourrons réaliser notre ambition, qui n'est pas exagérée, d'avoir simplement une salle de réunion.

Lettre de Mgr Camille Roy

Chers Messieurs,

J'ai lu avec un vif intérêt et votre lettre et les "Echos" du Club Montcalm qui l'accompagnaient.

Permettez que je vous félicite d'abord de toute la coopération fidèle et laborieuse que vous donnez à la survivance française dans Vancouver. Cette oeuvre de survivance française est d'autant plus difficile dans votre ville immense, répandue sur un si vaste territoire, que les Canadiens français y sont dispersés. Mais le Club Montcalm que vous avez établi, peut être à Vancouver un foyer utile, bienfaisant, où on pourra se rencontrer, renouer ou resserrer des liens nécessaires de vie française.

Je garde personnellement le meilleur souvenir de cette soirée du 5 novembre 1939, où le Club Montcalm tenant séance dans l'auditorium de l'hôpital Saint-Paul, j'ai eu la joie de parler à un groupe si important de compatriotes de langue française, et d'échanger avec eux tant de sentiments qui nous sont communs. Veuillez à l'occasion transmettre à mes bons amis de Vancouver ce cher et fidèle souvenir.

Votre club peut assurément faire une oeuvre extrêmement précieuse de vie sociale et nationale. Vous vous y réunissez pour mieux connaître, pour passer ensemble des heures fraternelles ou il peut être bon de vous compter et de vous rappeler vos devoirs de vie française, canadienne et catholique. Et le Club devient ainsi non seulement une Maison de famille agréable à habiter, mais une école où les esprits s'éclairent et où les volontés deviennent plus généreuses.

Tout le groupe canadien-français de Vancouver représente au bord du Pacifique les espoirs de survivance française partout épars en Canada, et qui ont leur foyer principal au coeur de Québec. Vous avez grand mérite à tenir, parce que vous le faites dans des conditions plutôt défavorables, à cause de votre isolement derrière les Montagnes Rocheuses, et à cause de tant d'influences adverses qui pourraient éteindre là-bas la vie française. Mais je sais que vous voulez, malgré tout, tenir bien allumé le flambeau, et il faut pour cela à la fois vous féliciter et vous admirer.

Je souhaite donc à votre Club Montcalm toutes prospérités. Qu'il croisse en nombre et en force! Que les Canadiens de langue française de Vancouver y viennent de plus en plus nombreux et de plus en plus anxieux de sauvegarder chez eux les belles traditions de nos anciens. Les contributions modiques et nécessaires aux oeuvres du Club rendent au centuple. Elles sont à la fois un gage de fidélité et une promesse d'avenir pour le groupe de Vancouver.

J'ai relu avec émotion votre bonne lettre. Je vous remercie d'avoir de façon si agréable repris nos conversations de Vancouver, et je vous prie, chers Messieurs, de recevoir l'assurance de mes plus dévoués sentiments.

Camille ROY, prêtre.

OS ET CHIFFONS

OTTAWA — Le Canada rural ne le cède aucunement au Canada urbain dans la campagne nationale de récupération. Au contraire, les régions rurales ont apporté une contribution notable à cet aspect de l'effort de guerre national. Les fermes et les villages envoient actuellement un véritable flot de matières récupérées vers les industries de guerre.

Par exemple, les statistiques reçues à date accusent une activité extraordinaire dans la collection des textiles secondaires, des chiffons et des vieux os. La récupération des chiffons est quelque peu complexe. Il faut les assortir avec soin. Mais la récupération des vieux os est plus simple. Dans les deux cas, les comités de récupération ruraux exécutent un travail héroïque par tout le Canada.

Les lainages subissent une transformation qui semble incroyable. Dès que ce genre de chiffon est remis à l'industrie, la transformation commence. Les lainages sont nettoyés, stérilisés et défilochés. Puis la laine effilochée de la sorte est mêlée à de la laine brute. Le tout sert à fabriquer divers genres de tissus épais destinés aux couvertures de soldats et aux uniformes.

La collection des lainages et leur retour à l'industrie est assurément une contribution directe à l'effort de guerre faite par les comités ruraux.

La récupération des chiffons de coton n'est pas moins importante. Blancs ou colorés, ces chiffons sont finalement envoyés aux manufactures qui en font des linges pour essuyer les machines. La vieille robe de coton que vous avez donnée, madame, à la campagne de récupération dans votre district, sert peut-être aujourd'hui à essuyer l'huile et la graisse sur une pièce qui est à fabriquer une bombe qui sera un jour jetée sur Berlin!

D'autres genres de textiles secondaires intéressent aussi l'Office national de récupération. La toile, par exemple, est rendue à l'industrie afin qu'on l'utilise dans la fabrication de ce papier de haute qualité qui sert aux documents militaires et diplomatiques. Les groupes de récupération ruraux font aussi leur part en ce sens.

Les sacs de jute, un autre type de textile secondaire, ont aussi une valeur de récupération. A cause de la lente livraison du jute qui nous vient des Indes et du problème de l'espace à bord des cargos, on a éprouvé de la difficulté à fournir de nouveaux sacs au marché canadien. Les vieux sacs de jute ont donc acquis une valeur appréciable. Les comités de récupération ruraux s'occupent de les recueillir et d'en disposer.

La récupération des os, dans les régions rurales du Canada, n'est pas aussi facile, naturellement, que la récupération des chiffons, sauf dans les municipalités qui peuvent facilement être reliées par camion aux grands centres. Mais on a un besoin pressant d'os dans l'industrie de guerre du Canada, dans les manufactures d'explosifs et de colle, et cela explique les efforts faits par la campagne de récupération en ce sens.

Le Canada a plusieurs usines de munitions. Le papier sablé, qui est fabriqué par les manufactures de colle, est un produit essentiel à la fabrication des avions. En assurant une réserve continuelle d'os à ces entreprises, on aide substantiellement à subvenir aux besoins des combattants du Canada. Les ménagères des régions rurales qui épargnent des os contribuent directement à l'obtention de la victoire. Les groupes volontaires de récupération à la campagne qui s'occupent de trouver des os dans nos fermes font aussi leur part, car même les os blanchis par le soleil et séchés par le vent ont leur valeur.

Par tout le Canada, on entonne de nouveau cette vieille chanson des rues de Londres: "Avez-vous des os, des chiffons?" Les chiffons et les os représentent du matériel de guerre et leur collection aux fins de l'effort de guerre a une importance réelle.

Histoire écossaise

—Il paraît que tu as fait une demande d'autorisation pour changer ton nom. Celui de ton père ne te plait donc pas?

—J'ai trouvé dans la rue une boite de cent cartes de visites. Alors, tu comprends, je n'ai pas envie de les laisser perdre!



A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Willow-Bunch

Jeudi dernier, Mmes Pierre Campagne et James Desautels recevaient la nouvelle de la mort de leur père, M. Jean Gaudet de Wauchope, Sask. M. Henri Campagne les conduisit à Wauchope pour les funérailles. A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

• • •

Caporal Laurent Mondor passa quelques jours en visite dans sa famille avant d'être transféré dans un camp de l'Est.

• • •

M. J.-A. Mathieu, accompagné de sa fille Marcelle, était en voyage à Régina au commencement de la semaine pour rendre visite à l'une de ses filles religieuses, malades à l'hôpital des Soeurs Grises.

• • •

Les Jécistes ont voulu garder la tradition établie l'année dernière, de célébrer la Fête des Mères. A cette occasion, elles organisèrent une vente de petites rosettes en papier. Dans l'après-midi, un excellent goûter fut servi gratuitement à toutes les mères de la paroisse. La petite fête fut agrémentée par un programme de musique, chant, et vues fixes. Dans une courte et touchante adresse, une petite fille présenta au nom de la Croisade Eucharistique, les meilleurs voeux de fêtes à leurs mères, leur assurant pour l'avenir affection, respect et docilité.

Mgr Kugener, dans une brève allocution, nous dit quelques mots sur l'origine de cette fête. Il fit aussi l'éloge de la mère chrétienne. A la jeunesse présente à la fête, il rappela que les sentiments d'amour et de reconnaissance exprimés dans cette petite réception devraient subsister tous les jours de leur vie.

Domremy

La fête des mamans

Vendredi 9 mai, les enfants de l'école du village sous la direction de nos dévouées religieuses, les Rév. Filles de la Providence, nous réservaient une douce surprise: c'était la fête anticipée des mamans. A 8 h. du matin, il y eut messe pendant laquelle les enfants exécutèrent de jolis cantiques très appropriés pour la circonstance. Les tout-petits surtout touchèrent le coeur des mamans lorsque, de leurs voix enfantines ils implorèrent leur Mère du ciel en faveur de leurs mamans de la terre.

A deux heures, nouvelle réunion à l'école sous la présidence de notre bon M. le curé. Là encore on chanta, on loua, on clama de tout coeur l'amour, la tendresse et le dévouement de nos chères mamans. Le programme fut terminé par un petit discours bien touchant et délicat de la part du pasteur, qui, en quelques mots très sentis, remercia tout le monde et en profita pour redire à ses chères auditrices la grandeur et la sublimité de leur rôle de mamans chrétiennes. M. le président de la Commission scolaire à son tour, en quelques phrases très appropriées, exprima sa satisfaction aux maîtresses et aux élèves.

Dans une autre classe artistement décorée pour l'occasion, des tables ornées de roses nous invitaient à un succulent goûter servi par nos grandes, qui une fois de plus, voulurent prouver leur reconnaissance à celles de qui elles ont tant reçu. Les mamans, très contentes, remercièrent chaleureusement les organisatrices, et formulèrent le souhait de revivre ces heureux moments encore l'an prochain.

Baptêmes

Raymond-Marcel, enfant de Robert Mareschal et Marguerite Normand. Parrain et marraine, M. Robert Normand et Mlle Madeleine Mareschal, oncle et tante de l'enfant.

Richard-David, enfant de Peter Motruk et Netty Oliowski. Parrain et marraine, C.-E. Authier et N. Luciuk.

Joseph-Eugène-Clarence, enfant de Alexandre Ethier et C. Guillet. Parrain et marraine, Eugène Ethier et Irène Guillet.

Joseph-Jean-Marie, enfant de J.-M. Boutin et Irène Tessier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boutin.

Marie-Thérèse-Elaine, enfant de Gérard Leblanc et Marie Joubert. Parrain et marraine, M. Joseph Joubert et Mlle Thérèse Marsollier.

Ca et là

M. Léo Brodeur, fils de M. et Mme J.-O. Brodeur, élève en Belles-Lettres du Collège de St-Boniface, est de retour dans sa famille pour ses vacances.

M. et Mme Victor Préfontaine de Prud'homme, en visite chez leurs parents à Domremy.

M. et Mme Gustave Miteau de Hoey, récemment de retour de la Floride, en visite chez M. et Mme Emile Baril.

M. et Mme Edouard Cochet et leur famille, de Saint-Louis, ont visité leur vieille mère, Mme veuve François Georget, dernièrement, ainsi que leur fille, Mme Oliva Lavertu.

M. et Mme Joseph Blondeau ont rendu visite à leurs trois fils au couvent de Duck Lake.

Lac Pelletier

Dimanche dernier, avait lieu à la salle paroissiale, une partie de cartes en l'honneur de la Fête des Mères, sous le patronage de quelques jeunes gens. Nous étions heureux d'avoir parmi nous MM. les abbés Poirier, Boudreau et Rioulx, de Ponteix, ainsi que leur ménagère, Mme Larochelle.

• • •

MM. Alex. Vermette et Fernand St-Jacques, engagés à Ponteix depuis quelque temps, étaient de passage chez leurs parents dimanche dernier.

• • •

M. Edmond Sylvain est allé faire un voyage dans l'Est, tout en conduisant ses soeurs; Madeleine et Alicé, qui travailleront à l'hôpital de Montréal.

• • •

M. et Mme Ferdinand La Croix sont partis à leur résidence d'été, près du lac.

• • •

La grippe a visité à peu près tous les foyers, ces dernières semaines.

Rosetown

Le jeudi 1er mai, eut lieu dans l'église de Rosetown, le mariage de Mlle Marguerite Hudon, fille de M. et Mme Jos. Hudon de cette paroisse, avec M. Paul Blais, fils de M. Edmond Blais, de St-Pierre Montmagny, Québec.

L'autel était habilement décoré de lis et de palmes.

La mariée était accompagnée de son père, et M. A. Jean servait de père au marié. La fille d'honneur était Mlle Lorraine Hudon, soeur de la mariée; le garçon d'honneur était M. Armand Sénécal.

Les Enfants de Marie escortèrent leur compagne jusqu'à l'autel.

La grand'messe fut chantée par le R. P. Drapeau; Mlle Mary Fitzgerald touchait l'orgue.

Un déjeuner fut servi chez les parents de la mariée.

M. et Mme Paul Blais résideront à McGee, Sask.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Mankota

Décès

Le 6 mai dernier notre paroisse fut plongée dans une profonde tristesse, lorsque Mlle Annette Brière, munie des derniers sacrements, nous laissa pour un plus beau monde, après un séjour de près d'un mois et demi à l'hôpital de Gravelbourg.

Annette, fille aînée de Sinaë Brière et de Lucia Dumont, était âgée de 14 ans.

Les funérailles eurent lieu à l'église St-Martin de notre paroisse. Le service fut chanté par M. le curé A.-L. Roy. La chorale de Ferland aidait au chant, et Mme Barsalou, aussi de Ferland, touchait l'orgue.

La procession funèbre était conduite par M. le curé. M. Wilfrid Brière portait la croix, Milles Berthe Brière et Rose-Anne Fowler tenaient les fleurs. Les porteurs étaient MM. Charles Van Eslande, Wilfrid Brière, Léo Brière, André Brière, de Meyronne, Albert Brière et Henri Brière, de Laflèche, tous cousins de la défunte. Le deuil était conduit par ses parents M. et Mme Sinaë Brière et ses frères et soeurs.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre ses parents, deux frères, Laurent et Marcel, et trois soeurs, Bernadette, Agnès et Lilliane.

Dans l'assistance qui remplissait la nef, on remarquait parmi les membres de famille et les parents déjà mentionnés, M. et Mme J.-B. Brière, M. et Mme A. Fowler, M. et Mme W. Brière, M. et Mme René Privé, M. et Mme A. Descoteau, M. et Mme C. Wanlin, M. et Mme Camille Jacquin et un grand nombre de paroissiens.

Parmi ceux de l'étranger il y avait: M. et Mme Jos. Brière, M. et Mme C. Brière, M. et Mme A. Brière, de Laflèche, Mme A. Masson, d'Oak Lake, Man., M. et Mme P. Brière, Mme Gauvin, de Ponteix, M. et Mme F. Brière, M. et Mme A. Arsenault, de Meyronne, Mme Turner, de Val Marie, Mme P. Hamel, de Gravelbourg, M. et Mme L. Fauchon, M. et Mme A. Chabot, Mme W. Patoine, Mlle A. Patoine, Mme Barsalou, M. J. Morin, M. Ant. Chabot, Mme T. Fauchon, Mme R. Chabot, M. J. Chabot, tous de Ferland, Mme P. Pinel et M. P. Descoteau, de Val Marie, Mme M. Fowler, M. H. Fowler et M. Dutragne, de Reliance.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. et Mme Sinaë Brière et leur famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie en ce triste événement, spécialement les membres du choeur de chant de Ferland qui sont venus volontairement aider à chanter le service.

• • •

Le lundi de Pâques au soir, M. le curé Roy organisa un concert bien intéressant dans la salle de Billimun. Prenant part dans le concert étaient les élèves de l'école Pinto Dale, dirigés par M. le Curé, et les élèves de l'école McDonald Dale, dirigés par Mme Wilfrid Brière, institutrice.

Le concert fut un très grand succès. Le revenu de cette soirée, qui était pour l'église, fut de $54.60.

Va-et-vient

De passage à Ponteix étaient M. et Mme René Privé, visitant leurs parents et amis.

• • •

M. et Mme Sinaë Brière, Mme Jean Brière ainsi que leurs enfants allèrent en visite à Gravelbourg, Laflèche et Meyronne.

M. Raphaël Descoteau, M. et Mme P. Pinel, M. et Mme L. Wanlin et leurs enfants rendirent visite à M. et Mme C. Wanlin et amis.

• • •

En visite chez des parents et amis étaient M. P. Fauchon, Mlle R. Mongeon et Mlle A. Patoine, de Ferland.

• • •

Mme A. Vachon, d'Oak Lake, et M. L. Labelle, de Virden, Man., et Milles B. Hamel et A. Sylvain, et M. E. Hamel, de Gravelbourg, étaient en visite chez M. et Mme J.-B. Brière.

M. et Mme A. Fowler et M. W. Brière se rendirent à Gravelbourg pour affaires.

M. et Mme A. Arsenault, de Meyronne, étaient en visite dernièrement chez des parents et amis ici.

• • •

M. Jos. Brière, de Laflèche, se rendit à Mankota pour affaires.

Mme P. Pinel et son fils Gérard, de Val Marie, était de passage chez ses parents M. et Mme C. Wanlin.

• • •

M. et Mme C. Wanlin et famille visitaient des parents à Val Marie.

• • •

M. J.-B. Brière et filles Anna et Thérèse, se rendirent à Gravelbourg, Cantal, St-Maurice, Oak Lake et Virden où ils visitèrent des parents et amis.

En visite chez M. et Mme Sinaë Brière étaient Mme Adélard Masson et sa petite fille Marguerite, d'Oak Lake, Man. Mme Masson est la soeur de Mme Brière.

• • •

En visite chez M. et Mme A. Fowler et M. et Mme S. Brière étaient Mme H. Turner et ses deux fils, de Val Marie.

GRAVELBOURG

JUSQU'AU BOUT
Grand ralliement de la Jeunesse Canadienne-française à Gravelbourg le dimanche 25 mai à l'occasion de la FETE DE DOLLARD

PROGRAMME

Matinée

10 h.—Messe solennelle à la cathédrale.
Cantiques exécutés par un choeur de 500 voix d'enfants, accompagné par la fanfare du Collège.

11 h.—Réunion de tous les enfants d'école sur le terrain de l'église.
Le mot d'ordre des Jeunes.
Photographies, vues filmées, fanfare

Après-midi

2 h.—Grande parade: Char allégorique (les dix-sept braves), fanfare, écoliers, associations, etc.

3 h.—Amusements sur le terrain de l'exposition: parties de balle-au-camp, courses, acrobaties, distractions.

Soirée

7 h.—Mois de Marie en plein air (au Collège, aux pieds de la statue de la Sainte Vierge).

8 h.—Séance dramatique au Collège (grande pièce annuelle).

• • •

Comment fêter Dollard

Depuis plusieurs années, Gravelbourg célèbre... négligé dans les écoles publiques de lard une grande fête de la jeunesse. C'est très juste qu'il en soit ainsi, car Gravelbourg est la forteresse du français en Saskatchewan, en dépit de la légèreté de la jeunesse, qui trop souvent l'oublie.

Cette année, la journée de Dollard sera célébrée avec grand éclat, le 25 mai. Cette heureuse idée est due à l'initiative du collège et des prêtres de la paroisse. Que la journée de Dollard soit une journée d'histoire. Il faut admettre que l'enseignement de l'histoire du Canada sous la domination française, est fort négligé dans les écoles publiques de la Saskatchewan. Que de faits inexplorés, que de noms inconnus, que de dates ignorées! Or, pour qu'un enfant soit un véritable petit Canadien français, fier de l'être, il faut qu'il connaisse son histoire. On ne saurait trop insister sur la nécessité de frapper l'imagination des jeunes, en y imprimant les hauts faits de l'histoire au moyen de chars allégoriques, pièces de théâtre, tableaux vivants, avec costumes de l'époque, etc.

"O notre histoire! écrin de perles ignorées,
Je baise avec amour tes pages vénérées."

Que la journée de Dollard soit la journée de folklore canadien. Rappelons à la jeunesse les traditions et usages populaires, poèmes, légendes, chansons du pays. Nous possédons les plus belles chansons du monde. Le folklore canadien comprend environ deux mille chansons. Combien les connaissent toutes? Chaque année, un festival serait organisé, auquel participeraient toutes les institutions ainsi que les écoles de campagne et des écoles des villages environnants. Les choeurs devraient choisir des chants du terroir les moins connus, afin de les populariser. Les diverses associations de notre ville—la Fédération des femmes canadiennes-françaises, le Cercle de l'A.C.F.C., la Ligue Catholique féminine, la Société St-Jean-Baptiste — offriraient des trophées aux gagnants.

Que la journée de Dollard soit consacrée à la formation de chefs canadiens-français qui se donneront la noble tâche de travailler à la cause française dans la province. Dollard, ce grand chef, pour avoir su convaincre seize compagnons à faire le sacrifice de leur vie, devait être bien éloquent. C'est pourquoi, en ce jour, on devrait ouvrir à tous les jeunes gens et jeunes filles un concours d'éloquence. Ces jeunes gens feraient un discours sur un sujet approprié, et une bourse serait offerte au gagnant.

Que la journée de Dollard soit une fête religieuse. L'esprit de foi de Dollard devrait être un sujet de méditation, qui réveillerait en nous la foi intrépide des ancêtres. La fête débuterait par une messe solennelle, chantée par la jeunesse, accompagnée par la fanfare du collège. Après la messe, on sonnerait le clairon et l'on saluerait le drapeau fleurdelisé, sous lequel combattit Dollard.

Si l'on fêtait ainsi Dollard, il y aurait alors chez nous plus de fierté nationale. Plus nombreux et plus valeureux seraient ceux qui sentent battre le coeur de notre patrie canadienne... Nous connaîtrions mieux, et nous aimerions davantage notre pays. Est-ce erreur de croire que tel fut l'idéal des dignes promoteurs de cette Journée de Dollard?

Ghislaine GRAVEL.

• • •

Résultats du festival de musique

Choeurs

Grade 1	172
Grade 2	168
Grade 3	170
Grade 5	169
Grade 7	168
Grade 8	169

Choeurs des écoles—Classe B
Collège Thévenet, 183.

Choeurs des filles—Classe B
Meyronne (Mlle Sybil Graham), 169.

Choeurs des filles—Classe A
Mazenod (M. M. Welsh), 171.

Choeurs des jeunes (Junior)
Mazenod (M. M. Welsh), 171.

Choeurs des enfants
Collège Thévenet (Rév. Sr St-Rodrigue), 188.

Choeur des enfants de Gravelbourg (R. P. Bérubé), 185.

La Fanfare du Collège Mathieu, sous la direction du R. P. Dussault, a été particulièrement remarquée pour son exécution dans la Classe A des groupes de fanfares, obtenant 94 points. Voici les notes pour les autres classes:

Fanfare "Junior" Classe B, 90.
Fanfare Militaire Classe A, 86.
Fanfare Militaire Classe B, 90.

Duos de Piano—Classe D
Jean Huel et Janet Keitges, 84.
Joyce Jones et Gladys McNaught, 83.
Margaret Soucy et Henri Soucy, 83.
Helen Murphy et Solange Marchand, 82.
Janine Hogue et Solange Dion, 82.
Ronnie Chase et Lloyd Chase de Meyronne, 82.
Jeanne Forcier et Evelyn Tarnow, 80.
Donald Lamarre et Priscilla Lamarre, 79.
Emilienne Morin et Jacqueline Breton, 79.
Denyse Piché et Thérèse Piché, 79.

Duos de Piano—Classe C
Cécile Beauchesne et Thérèse Morin, 86.
Alain Piché et Alice Piché, 85.
Annie Reiter et Germaine Audette, 80.
Françoise Gravel et Graziella Longault, 80.
Célia Brazziel et Doreen Laberge, 79.

Duos de Piano—Classe B
Thérèse Soucy et Colette Lizée, 84.
Lucille St-Arnaud et Ida Leah Tarnow, 83.
Ghislaine Gravel et Graziella Longault, 83.

Duos de Piano—Classe A
Renée Gravel et Colette Gravel, 84.
Gilberte Côté et Cécile Ducharme, 83.
Lucille Lalonde et Marion Bellefleur, 82.

Solos de Piano—Classe F
Jean Huel, 177; Evelyn Tarnow, 176; Priscilla Lamarre, 174; Thérèse Morin, 173; Una La Fontaine, 173; Jacqueline Breton, 171; Jeanne Forcier, 170; Sonja Hanssen Kincaid, 170; Denyse Piché, 170; Jeanet Keitges, 163; Solange Marchand, 168; Margaret Seeman, Mazenod, 166; Barbara R. Ellis, Assiniboia, 163.

Solos de Piano—Classe E
Célia Brazziel, 175; Lucille St-Arnaud, 175; Cécile Piché, 173; Isabel Murdoch, Assiniboia, 171; Helen Murphy, 170; Doreen Laberge, 169; Aline Belcourt, Laflèche, 169; Margaret Thoms, Meyronne, 168; Ida Leah Tarnow, 167; Armande Beaudoin, 167; Mona Wilton, Coderre, 164; Françoise Gravel, 163; Constance Will, McCord, 162; May Crawford, Mazenod, 155.

Solos de Piano—Classé D
Graziella Longault, 176; Thérèse Soucy, 173; Ghislaine Gravel, 172; Lévis Brodeur, 172; Claire Morin, Laflèche, 168; Stella Kruk, Mazenod, 159; Colette Lizée, 158; Georgette Poisson, Dollard, 158.

Solos de Piano—Classe C
(Les notes de cette classe ne sont pas complètes).
Armande Brunelle, Laflèche, 172; Thone Wyman, Assiniboia, 165; Lucille Lamothe, 163; Gérard Clavet, 164; Mona Lee, Assiniboia, 83; Dorothy Lucas, Mazenod, 82; Marie Poisson, Dollard, 76.

Solos de Piano—Classe B
Maxine Ladouceur, 169; Doris Murphy, 168; June Stinson, Mankota, 167.

Solos de Piano—Classe A
Renée Gravel, 164.

Lecture à première vue—Piano
June Stinson, Mankota, 83.

Solos pour filles de 12 ans ou moins
Mona Wilton, 83; Celia Brazziel, 83; Helen Murphy, 80; Ruth Marie Frank, Bateman, 80.

Solos pour filles, 15 ans ou moins
Cécile Beauchesne, 83; Gwen Weston, Palmer, 88; Thérèse Soucy, 85; Ruth Whitman, Laflèche, 83.

Solos pour filles, 18 ans ou moins
Lilliane Beaulne, 165; Alice Rosy, 163; Marylis Tétrault, 162.

Solos Classe A
Margaret Huel, 86; Mme Caskey, Bateman, 85; Marylis Tétrault, 84; Eugène Hogue, 84; Lilliane Beaulne, 83; Louise Caillé, Coppen, 80.

Solos Classe B
Margaret Huel, 169.

Duos—Classe Junior
Celia Brazziel et Lillian Caskey, 80.

Duos
Mme Brazziel et Mme Caskey, 81.

Solos pour garçons—Classe B
(Le juge du concours a fait la remarque que ces garçons avaient des voix qui promettaient beaucoup.)
Théodore Emard, 87; Ronald Paquin, 86; Donald Laberge, 86; Arnold Fraser, 86.

Solos pour garçons
Lloyd Chase, Meyronne, 80.

Solos pour hommes
Paul Crépeau, 163.

Solos pour tenors—Classe B
Eugène Nogue, 160.

Barytons—Classe B
Edgar Bouvier, 165.

Solos de Cornet—Classe B
Léo Roy, 84.

Solos d'Euphonium
Roger Ducharme, 81.

Solos de Violon—Classe D
Louis St-Arnaud, 168; Emile Belcourt, 164.

Le Coin du Collège de Gravelbourg

Depuis si longtemps que nous entendions parler de ce fameux débat; enfin on nous le donne!

C'est le vendredi soir, 9 mai. A huit heures, tout est prêt, le rideau monte, et voilà que nous apparaît M. le Président, entouré des quatre orateurs. On commence aussitôt. M. P. Laflamme, président, énonce le sujet du débat: "La presse est un agent plus puissant pour le bien que pour le mal." Voilà le sujet que MM. Joseph Dauphinais et Benoit Deshaye auront à défendre, et que MM. P.-E. Béchard et Samuel Arsenault devront combattre.

La lutte s'engage, et l'on prévoit dès le début qu'elle sera chaude. M. Dauphinais est le premier à prendre la parole en faveur de la presse. Il traite sa question en vrai philosophe, montrant l'importance de la presse pour le progrès intellectuel, et aussi au point de vue moral.

Venons-en maintenant au deuxième orateur, M. P.-E. Béchard qui parle en faveur de la négative. Il manie le sarcasme avec habileté, et réussit très bien à faire entrer dans notre esprit un gros doute sur la puissance du bon journal en face du mauvais. "Le bon journal ne pénètre pas partout, dit-il, tandis que la presse jaune ou mauvaise réussit à s'infiltrer presque partout. Au Canada seulement, on compte 400 journaux jaunes contre une dizaine seulement de bons journaux. Faut-il aller plus loin pour se convaincre que la mauvaise presse a une forte emprise sur la masse?"

Ces deux premiers discours prouvent une fois de plus que nos finissants savent s'exprimer avec éloquence et conviction.

Nous voilà donc parvenus au milieu de la séance! Que penser? Pour retenir notre enthousiasme dans les justes bornes, le R. P. Dussault se charge de nous administrer un "calmant mélodieux", grâce à deux morceaux de violon brillamment exécutés. Merci!

Reste à entendre Benoit et Samuel. M. Deshaye prenant le "Dévoir" comme journal modèle, nous prouve que tous les journaux catholiques ont le même but, et qu'ensemble ils forment une force des plus puissantes contre le mal. A son tour, M. Arsenault, en nous en donnant de frappants exemples nous montre que la presse jaune a une influence mauvaise, qui fait plus qu'annuler l'influence de la bonne presse.

Reste maintenant à attendre la décision des juges! Ceux-ci, MM. les abbés Dugas, Couture, Thuot et Ducharme, préparent le verdict. Alors M. Benoit Deshaye, président de l'Académie St-Pierre pour l'année 1940-41, prend la parole. Il ne manque pas de remercier le R. P. Savoie, notre dévoué directeur, et tous les membres de l'Académie.

Puis, afin de réprimer notre impatience au sujet du débat, M. l'abbé Larrabée veut bien nous donner une chanson.

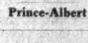
Enfin, M. l'abbé Dugas, délégué officiel des juges, vient nous donner le verdict qui est en faveur de l'affirmative. Toutefois, les gagnants n'ont qu'un point de plus que leurs adversaires. Sincères félicitations donc aux quatre orateurs!

Il est tard, mais notre bon Père Recteur veut tout de même féliciter chacun du bon travail accompli, et souligne avec raison, le dévouement du R. P. Savoie pour le succès de l'Académie, au Collège.

Pour clore cette belle séance, le Père Savoie nous dit quelques mots, comme il sait si bien le faire. Il termine en disant que, comme conséquence de ce débat, nous devons tous prendre la résolution d'encourager le bon journal. Allons, les gars, c'est notre devoir.

Robert PELLERIN,
Rhétorique.







A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Contre la hausse des prix

PRINCE-ALBERT—Le Conseil de ville a protesté récemment contre la hausse des prix sur les denrées alimentaires durant la guerre. Il a adopté une résolution demandant aux gouvernements provincial et fédéral de fixer ces prix. L'échevin C. L. Dent, marchand détaillant, accuse les courtiers canadiens de spéculer avec les prix de l'alimentaire à la faveur de la guerre, en un temps où le surplus des denrées augmente.

Le Conseil demandera à l'Association provinciale des Municipalités urbaines de faire pression auprès des deux gouvernements pour qu'ils déterminent et fixent les prix des denrées alimentaires. La résolution déclare que plusieurs détaillants, marchands de gros et manufactures augmentent les prix des marchandises de consommation. Etant donné la guerre, le Conseil est d'opinion que cette pratique est nuisible au pays. Au début de la guerre, dit M. Dent, de partout l'on a insisté fortement auprès du gouvernement pour qu'il contrôle les prix, mais il semble qu'avec le temps, cette insistance a perdu de sa force; graduellement le public s'y intéresse moins. Les courtiers en profitent maintenant pour augmenter systématiquement les prix, afin de réaliser des profits au moyen de la guerre. M. Dent est convaincu que l'on devrait renouveler la pression auprès du gouvernement.

A propos de l'assistance publique

Le Conseil de ville a adopté une résolution exigeant que le gouvernement provincial paie 80 pour cent des frais de l'assistance publique (rélief). Vu ses obligations financières très lourdes, la ville de Prince-Albert est incapable de payer plus de 20 pour cent des dépenses du secours, ajoute la résolution.

M. W. W. Dawson, directeur de l'assistance publique de Régina, a dit dans une lettre au Conseil que le gouvernement provincial paiera 70 pour cent et les municipalités 30 pour cent des frais de l'assistance publique jusqu'à la fin de cette année.

M. l'échevin Daisley, président du Comité de l'assistance à Prince-Albert, a déclaré qu'un mouvement était en marche pour demander au gouvernement provincial de se charger de tous les frais de l'assistance aux familles métisses, ce qu'il fait pour les Métis en dehors des villes. Si le gouvernement assumait cette responsabilité, il libérerait le Conseil des préoccupations d'aider soixante familles.

La deuxième classe d'aviateurs néo-zélandais

La seconde classe d'aviateurs de la Force royale aérienne de la Nouvelle-Zélande, est arrivée récemment à l'école d'observation aérienne no 6 de Prince-Albert. Deux membres de la "Royal Air Force" sont maintenant attachés au personnel de l'école.

Une école technique

Le Conseil de ville s'occupe activement d'un projet de fondation d'une école technique à Prince-Albert. Un Comité doit être institué, qui comprendra des représentants de diverses organisations et sociétés de la ville.

Le bureau de direction du parc national

Le bureau de direction du parc national a été transféré aux quartiers généraux d'été à Waskesiu, sous la présidence de M. Herbert S. Knight, surintendant du parc.

Les abords du viaduc

M. J. Jonsson, surintendant des utilités publiques, a notifié le Conseil de ville que les abords du viaduc de l'avenue centrale seraient complétés en 1942.

M. Forsyth pensionné

M. P. A. Forsyth, préfet de la Prison provinciale à Prince-Albert, vient de terminer une période de vingt ans à la tête de cette institution. Il a quitté ses fonctions et recevra une pension du gouvernement.



Feu M. Pierre Godard

PRINCE-ALBERT.—Le 21 avril décédait à l'hôpital de la Sainte-Famille M. Pierre Godard, un des pionniers du nord de la Saskatchewan. Il était âgé de 51 ans. Il laisse dans le deuil sa seconde épouse, deux fils Joseph et André, deux frères Jules et Delphin.

M. Pierre Godard est né à St-Louis, Sask., le 12 juillet 1890 de parent originaires du Poitou, France. Il serait le premier blanc né en Saskatchewan. Vers l'âge de douze ans il accompagna la famille en France et y termina ses études. Il revint au Canada et débuta avec son père dans le commerce à Saint-Louis et Domremy. Il retourna en France en 1910, épousa Georgette Grelet puis s'achemina de nouveau vers le Canada. Il prit un commerce à son compte à Shell River, où il demeura dix ans. Les Indiens, en témoignage de leur estime le surnommèrent Anakuetchask (L'écureuil).

En 1924, il alla résider en France pour parfaire l'éducation de ses deux fils. Durant son séjour en France, il poursuivit activement son commerce des fourrures, fit de nombreux voyages au Canada et fut le premier acheteur de fourrures à parcourir le nord et à visiter les trappeurs en aéroplane vers 1930. Le centre de ses activités fut toujours Prince-Albert.

En 1931, il quitta Paris pour le Canada avec la mission Paul Coze, artiste-peintre, qui venait tourner un film et faire une étude sur les moeurs et l'histoire des Peaux-Rouge. Ce film fut très apprécié à Paris. M. Pierre Godard fut alors créé membre du musée ethnographique de Paris, de Toronto et de New York.

Il revint s'établir au Canada avec sa famille en 1934. Deux ans après, il avait la douleur de perdre sa femme qui mourut à Prince-Albert.

Le premier film qu'il tourna: "Peaux-Rouges d'hier et d'aujourd'hui," fut le premier du genre avec des Indiens authentiques comme acteurs.

M. Pierre Godard était un brancardier attitré au pèlerinage de Lourdes où il allait tous les ans avec sa femme qui remplissait les fonctions d'infirmière. Il servait d'interprète durant les pèlerinages irlandais et reçut une décoration de l'archevêque de Dublin.

M. Godard eut le bonheur de mourir en chrétien et muni des derniers sacrements que lui administra le R. P. Chartiez O.M.I., chapelain de l'hôpital de la Sainte-Famille, qui l'assista à ses derniers moments.

Saint-Hubert

Du français à la radio, s'il vous plait

Si cela ne dépend que des élèves de l'école Saint-Hubert, je vous garantis qu'avant longtemps nous aurons à la radio plus de français, et à des heures plus raisonnables.

Depuis Donat Jordens, (Grade II), jusqu'à Anne Marie Gatin. (Grade IX), en passant par Bernard Trypka, (Grade IV), sans aucune exception, nos jeunes de langue française viennent de décrocher à l'adresse de la "Société Radio-Canada", chacun une bombe dont elle se souviendra. Dans une lettre individuelle, chacun a mis toute son énergie et son savoir-faire.

Suivant le tempérament et le talent des divers écrivains, le style, évidemment, a pu varier. On pourra peut-être chicaner sur la question orthographe; mais rarement s'est montrée, parmi des enfants, semblance unanimité dans l'objet des réclamations, même les plus légitimes.

• • •

Hospice Jeanne-d'Arc

La semaine du 4 au 10 mai aura été la semaine des Canadiens du Nord. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé de Marcellin, a ouvert le feu, en amenant deux bons vieux "Canaïens-français" de sa paroisse; et trois jours après, Cochin en envoyait un troisième. Malgré les rudes fatigues d'un si long voyage et leur 80 ans bien sonnés, les nouveaux pensionnaires sont arrivés en bonne forme. Ils s'accomodent à merveille du régime de l'Hospice. Ils invitent même beaucoup d'autres "Canaïens" (ou non Canaïens) de tout âge et de tout sexe, à venir les rejoindre. Pas nécessaire d'attendre les 80 ans révolus. Au contraire...

• • •

Notre Jeune Co-op. se porte bien et fait de bonnes affaires. Chaque semaine, lui arrivent des clients nouveaux et des actions nouvelles.

• • •

Pour les Fonds de Charité des services de guerre, une soirée, très bien organisée par les élèves de l'école Saint-Hubert, et de la section de nos Dames de la Croix-Rouge, a donné le beau total de $55.00. Si à ce chiffre on ajoute un grand nombre de souscriptions versées par les paroissiens aux collectes du voisinage, on peut affirmer que Saint-Hubert, dans cette oeuvre nationale, a fourni largement sa quote-part.

Nos Quarante-Heures, 2, 3, 4 mai, nous ont valu la visite et les flots d'éloquence de M. l'abbé A. Giguère, curé de Dumas. Merci, et à la prochaine fois.

M. l'abbé Foisy, assistant de Montmartre, a fait dernièrement à l'Hospice l'honneur de deux visites.

Sainte-Marthe

Nous avons eu le bonheur de recevoir notre nouveau curé intérimaire, M. l'abbé Pacifique Champagne.

Les dames et demoiselles de la paroisse se sont empressées de préparer le presbytère. Parmi ces aides dévouées, on remarquait: Mmes Alphonse Fafard, Léopold Fafard, Mlles Thérèse Decelle, Olive Decelle, Anita Hébert, Marguerite Blondeau, Julienne Boyer, Marguerite Cantin.

• • •

Jean Ducharme nous a quittés pour le service militaire.

• • •

On apprend que la famille Joseph Blondeau est arrivée pour s'établir au milieu de nous. Bienvenue.

Une causerie de Mgr Provencher à Radio-Canada

Le mercredi 28 mai, à 10 h. 30 du soir, heure centrale (9 h. 30, heure des Montagnes), Mme Margaret Arnett McLeod, historienne bien connue des premiers temps du Manitoba, donnera à Radio-Canada une causerie sur la vie de Mgr Provencher, fondateur de l'Eglise de l'Ouest, premier évêque de Saint-Boniface et membre du Conseil d'Assiniboia.

On sait que l'an dernier, Mme McLeod révéla au public anglo-canadien la grande figure du prélat en publiant dans la **Free Press** de Winnipeg un choix de ses lettres traduites pour la première fois en anglais.

La Société Royale siège à Kingston

KINGSTON, Ont. — La Société Royale du Canada tient sa réunion annuelle à Kingston, à l'occasion du centième anniversaire de la fondation de l'Université de l'endroit. Les représentants de Québec sont Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, et M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec. Le congrès, commencé le 19 mai, se terminera le 22.

La Société Historique du Canada tiendra immédiatement après ses réunions dans la même ville, du 22 au 24 mai.

Petit poème à triple fin

Le peuple de Paris, sous la botte allemande, n'a pas perdu son esprit malin et frondeur. Un petit feuillet distribué dans la capitale porte ces huit alexandrins, que l'on peut lire horizontalement et verticalement, en suivant la coupe de la césure:

Aimons et admirons le chancelier Hitler
L'éternelle Angleterre est indigne de vivre
Maudissons, écrasons le peuple d'outre-mer
Le Nazi sur la terre sera seul à survivre
Soyons donc le soutien du Fuehrer allemand
Des boys navigateurs finira l'odyssée
A eux seuls appartient un juste châtiment
La palme du vainqueur attend la croix gammée.

Emprunt de la Victoire 1941

OTTAWA — Le Canada va demander à ses citoyens $600,000,000 dans le prochain emprunt de la victoire. Il a pleine confiance que les souscriptions, d'un océan à l'autre, dépasseront de beaucoup cette somme, a déclaré le ministre des Finances.

Dans cette expectative, et afin de fournir à tous les Canadiens l'occasion de participer à cet aspect important de notre effort de guerre, le ministre des Finances se réserve le droit d'accepter l'excédent de souscription, en tout ou en partie. La bonne volonté manifestée par tous les éléments de la population est le gage du succès de cet emprunt.

Six mois pour payer

Les obligations de cet emprunt de la victoire seront offertes en coupures de $50, $100, $500, $1,000. On pourra les payer comptant ou à tempérament. Le plan de paiements à tempérament adopté permettra à tout acheteur d'acquitter ses obligations en six mois. Ces dispositions vont permettre à tous les Canadiens de donner tout l'appui possible à cet emprunt.

Une émission de $140,000,000 d'obligations du Canada, 5 pour cent, échérra en novembre prochain. Les détenteurs de ces obligations auront le privilège de les céder à un prix attrayant en échange d'obligations de l'emprunt de la victoire 1941.

Le concours de tous

Le succès d'un emprunt de guerre ne s'évalue pas simplement en ce qu'il atteint ou dépasse son objectif, mais aussi par le nombre des souscripteurs. Si, comme il y a tout lieu de l'espérer, un grand nombre de Canadiens de toutes les classes sociales achètent des obligations de la victoire, ils témoigneront ainsi de leur bonne volonté et de leur résolution inébranlables, a dit le ministre.

L'argent des citoyens aux modestes ressources est aussi important dans la présente guerre que celui du plus fortuné ou d'une puissante corporation. Les Canadiens dans l'ensemble vont, croyons-nous, souscrire à cet emprunt de façon à assurer notre propre défense, à encourager nos alliés et à soulever l'admiration de nos amis d'outre-frontière tout en raffermissant leur appui, ajoute M. Ilsley.

RADIO-OUEST française

CBK, Watrous, Sask. (540 Kcs)

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 21 au 28 mai.

Toute identification horaire se rapporte toujours à la zone (heure des Montagnes).

Mercredi 21 mai:

9 h. 15 matin: radio-journal.

1 h. 03 soir: récital, Georgette Paradis, pianiste.

2 h. 30 soir: Le mouvement des Français libres, causerie du commandant d'Argenlieu.

4 h. 45 soir: récital, Anna Malenfant, contralto.

7 h. soir: "Sérénade pour Cordes".

8 h. soir: "Canadians All", causerie du Très Honorable W. L. Mackenzie King — Le quatuor Alouette, folkloristes de Montréal.

Jeudi 22 mai

9 h. 15 matin: radio-journal.

1 h. 03 soir: récital, Juliette Beaudoin, mezzo-soprano.

5 h. soir: "Concert Champêtre", orchestré sous Edmond Trudel. Soliste, Mary Henderson, soprano.

Vendredi 23 mai:

9 h. 15 matin: radio-journal.

1 h. 03 soir: récital, Alexander Brott, violoniste.

2 h. 30 soir: série, "Un Homme et son Péché", radio-roman de Claude-Henri Grignon, épisode 14. Donalda fait une confidence au docteur Cyprien au sujet des "300 piastres" qu'Alexis veut emprunter de Séraphin. — "Le doux Séraphin" voit son notaire au sujet de son "papier de conséquenee", lui parle de son prêt à Alexis — la canaille fraternise afin de prendre au piège le cousin Alexis.

Dimanche 25 mai

10 h. 30 matin: "Musique de Chambre", quatuor à cordes de l'Université McGill, de Montréal.

8 h. 30: "Le théâtre classique", 4e émission. "Ruy Blas", de Victor Hugo.

Lundi 26 mai:

9 h. 15 matin: radio-journal.

1 h. 03: "Mademoiselle au piano".

Mardi 27 mai:

9 h. 15 matin: radio-journal.

2 h. 30 soir: Louis Francoeur dans ses commentaires hebdomadaires en marge de la situation internationale.

OTTAWA — La Chambre des communes a adopté en Comité et en troisième lecture 29 bills de divorce.

Chez les nôtres de l'Ontario

Fort Frances

Jour des Mères

Les enfants de Marie profitèrent de cette belle occasion pour se réunir, avec leurs mères, à un déjeuner à la salle Rainy Lake, après avoir assisté à la messe de 9 h. Sous la présidence de Mlle Anne O'Brien, les compliments furent présentés dans l'ordre suivant: Au Roi, par, Mlle Thérèse La Forest; aux directrices, par Mlle Irène Lavigne, à qui répondit Mlle Rita McCormack; le toast principal fut présenté aux mères par Mlle Mariange Jalbert, qui fut remerciée par Mme L. F. Williams.

Le chant de "l'Ave Maria" fut exécuté par Mme G. Miller accompagnée par Mme J. E. O'Donnel au piano. Une intérressante causerie sur le jour des mères fut donnée par Mme F. Williams. L'entretien de Mme A. Bowman sur le service social fut bien apprécié.

Le banquet fut couronné par un chant en choeur, dirigé par Mme E. Martin, accompagné par Mme J. Linehan, Mlle F. Frenette, Mme J. O'Donnel.

Les enfants de Marie de la section juvénile se réservèrent l'après-midi pour honorer leurs mères. Le programme suivant fut présenté aux mères dans la salle de l'école Sainte-Marie:

Solo de piano: Juanita MacMillan.

Duet: Betty Iris Bartush et Christina Vanderhurst.

"Home Sweet Home": Chant dramatisé.

When Mary walked upon the Earth: 1er acte.

Solo de piano: Florence Degelman.

Drame: 2e acte.

• • •

Solo de piano: Gladys Holmes.

Drame: 3e acte.

Solo de piano: Marthe Gagné.

Drame: 4e acte.

"Topsy": Jeannette Carrière.

Duet: Darlène Arsenault et Joan Barriault.

Hommages à nos mères: Lillian Carloni et Norma Belluz.

Couronnement de notre Mère du Ciel.

Ce joli programme fut accompagné d'un généreux bouquet spirituel, offert par les enfants de Marie "à leur mères."

Bienvenue!

A nos RR. SS. Grises qui sont venues résider dans leur nouvelle institution, l'hôpital de Fort Frances, nous souhaitons la bienvenue au nom de toute la paroisse. Puisse la coopération de tous nos citoyens répondre au dévouement de nos Soeurs de charité.

• • •

Félicitations

M. Hugh O'Donnel, fils de M. le docteur O'Donnel, se rendait à Winnipeg la semaine dernière pour recevoir ses degrés au Collège St-Paul, dont il a été un élève durant quelques années. Hugh se rendra ensuite au Camp Shilo pour les exercices militaires.

Rainy River

A l'occasion de la "Fête des Mères", le 11 mai, il y eut des communions nombreuses. Un sermon sur "Notre Mère du Ciel", nous fut donné par M. le curé.

• • •

Nos félicitations à tous ceux qui ont remporté les honneurs du Festival de Musique: Mlle Lucille Parenteau, arrivée première sur un groupe de dix-huit concurrentes, dans la classe des solos; M. Allen Trottier, premier dans la classe des solos pour garçons; Mlle Irène Trottier, qui fut chaudement félicitée par le juge du concours.

• • •

La cérémonie des Quarante-Heures, à Pinewood, s'est terminée le 10 mai, par une grand'messe chantée par M. l'abbé Couture.

• • •

Mme Perlette, de Fort-Frances, a passé le "Jour des Mères" à Rainy River, chez sa mère, Mme G. Clissold.

Kenora

Mgr W. Jubinville, P.A., V.G., et M. l'abbé Rocan étaient de passage à Kenora le 13 mai.

• • •

John Henry Cutler de French Portage est décédé à l'Hôpital St-Joseph le 12 mai. Le service fut chanté par le R.P. de Moissac à l'église Notre-Dame le 14 mai.

Les enfants de l'école de Keewatin chanteront la messe à l'église Notre-Dame le dernier dimanche du mois.

• • •

Plusieurs enfants feront leur Première Communion à l'église Notre-Dame le jour de l'Ascension.

• • •

Les Chevaliers de Colomb ont eu leur assemblée regulière le dimanche 11 mai.

• • •

Le lundi 12 mai avait lieu dans la salle paroissiale la réunion des Dames de Sainte-Anne.

• • •

La Rév. Mère Provinciale des SS. des SS.NN. de Jésus et de Marie a fait la visite du Couvent de Kenora.

• • •

Le samedi 17 mai avait lieu le service de M. Kearney décédé à l'Hôpital St-Joseph. Le R.P. P. H. Gonneville, O.M.I., chanta le service.

• • •

Jeudi matin, le 15 mai, M. Victor Gauthier épousait Mlle Marie Giguère. Les nouveaux mariés résideront à Norman, Ont.



LES MARCHÉS

aux Abattoirs de Saint-Boniface

20 mai

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$8.50—$8.75
Bons	$8.00—$8.25
Moyens	$7.00—$7.75
Ordniaires	$6.50—$6.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$8.25—$8.50
Bons	$7.75—$8.00
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.50—$6.50
Génisses—	
De choix	$8.00—$8.25
Bonnes	$7.25—$7.75
Moyennes	$6.25—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Veaux engraissés—	
De choix	$8.75—$9.00
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$6.75—$7.75
Vaches—	
Bonnes	$6.25—$7.00
Moyennes	$5.00—$6.00
Ordinaires	$3.00—$4.50
Taureaux—	
Bons	$5.75—$6.75
Ordinaires	$4.50—$5.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$5.50—$6.50
Ordinaires	$4.75—$5.25
Moyennes	$4.00—$4.75
Vaches laitières	$40.00—$75.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$6.75—$7.50
Moyens	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.75
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$9.00—$10.00
Ordinaires et moyens	$5.00—$8.50
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$11.35
B2—Déduction par tête	.50
B3—Déduction par tête	1.50
C1—Déduction par tête	1.00
C2—Déduction par tête	1.00
C3—Déduction par tête	2.00
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	2.50
D3—Déduction par tête	2.50
Légers—Déduction par tête	2.00
Pésant—Déd. par 100 liv.	1.50
Très pesant— Déd. par 100 liv.	3.00
E—Valeur du marché	
Truies No 1— Déd. par 10 liv.	2.00
Truies No 2— Déd. par 100 liv.	$3.00
Agneaux—	
Bons du printemps	$9.50—$9.50
Ordinaires	$7.00—$8.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.00—$3.50
Bons pesants	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.00—$2.50

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. — Régina

17 mai

Porcs—Prix, vivants	
Légers et engraissés	$7.75—$8.00
Truies, No 1	$5.50—$6.00
Truies, No 2	$4.75—$5.25
Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$8.00—$8.25
Bons	$7.25—$7.75
Moyens	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$7.25—$7.75
Moyens	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Génisses—	
De choix	$7.25—$7.50
Bons	$6.75—$7.00
Moyens	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50

PRODUITS Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1— F.O.B. Winnipeg	.28¾
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.17
Grade A, moyen, la douz.	.16
F.O.B. Winnipeg	.14
Grade C, la douz.	.12

Farine

Prix du détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Ogilvie Royal Household, Western Canada Purity, Robinhood, Maple Leaf Mills:

Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Sac de 98 livres	$2.80

Plus 35 sous de taxe par 8 livres.

Gruau (Prix de détail)

Sac de 80 livres	$2.90

Alimentation (Prix du char)

Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$22.00

Pour Vous, Mesdames

Directrice: Mère-Grand

Héroïsme et patience

C'est à dessein que j'ai réuni ces deux mots: Héroïsme et patience. En effet, c'est un martyre à petit feu que de s'attacher à faire parfaitement les petites choses de chaque jour, à accepter généreusement son lot, avec tous ses ennuis et ses chagrins, ses joies et ses tristesses, à accomplir constamment ses devoirs d'état, tout fastidieux qu'ils soient, surtout à reprendre gaiement la routine monotone et déprimante de journées qui se succèdent un nombre incalculable de fois. Oh! cette grisaille des jours ennuyeux et démoralisants, qui n'en a pas fait l'expérience? Il faut vraiment la pensée que toute cette apparente insignifiance vaut son pesant d'éternité, pour relever notre courage et nous soutenir dans l'âpreté de la lutte contre nos défauts et nos tentations, dans l'incompréhension de notre milieu, dans ce perpétuel malaise de nos aspirations inassouvies et de nos rêves heurtés ou brisés..

Encore, si nous n'avions qu'à lutter contre nous-mêmes! Mais, il y a les caractères à supporter, les relations à soutenir, les défauts à pardonner, les calculs de l'intérêt et les critiques de l'envie à affronter... On nous heurte, on nous meurtrit, on nous accable il faut tenir et marcher quand même, sans compter avec la fatigue, les soucis, les renoncements.

La patience se fera héroïque surtout dans le silence, en particulier le silence sur soi-même: il est une force. Ne cherchons pas trop à intéresser les autres à nos petites souffrances. Cachons nos peines intimes. Il y a beaucoup d'égoïsme dans ce désir constant de sympathie, qui ne nous permet pas de garder pour nous nos petits chagrins. A trop vouloir chercher son réconfort dans les confidences, on amollit sa volonté et sa résistance.

Tout en faisant le silence sur soi, cependant, il faut savoir écouter les autres, surtout quand ils nous entretiennent de leurs peines ou de leurs affaires, —sans parler des siennes —, se laisser rebattre les oreilles par des plaintes, des confidences, des considérations cent fois redites sur le même ton dolent ou tranchant qui nous lasse ou nous exaspère. C'est alors qu'il faut trouver la parole qui apaise et qui ranime les courages abattus, partager les joies qu'on ignore, comprendre les douleurs qui ne nous touchent pas, en un mot, rayonner d'une charité sereine, d'une obligeance toujours en éveil. Quand la patience est ainsi comprise et pratiquée, quel charme n'a-t-elle pas! Elle nous fait attirante et désarmante, conquérante et forte. "Etre forte, dit Isabelle Rivière, c'est être une source de tendresse qui ne tarit jamais, et que notre sourire ouvre à qui nous approche".

Nous serons donc fortes et héroïques, nous les petites madames et les jeunes demoiselles, en apparence si faibles et frêles, si peu faites pour les actions éclatantes; nous serons tenaces et patientes, et en souriant, nous "tiendrons jusqu'au bout".

MARIE-JOSEPHE.

Lettre de Fadette

Femmes et maris

Les femmes canadiennes sont en général de bonnes maîtresses de maison: actives, propres, ingénieuses; elles apprennent facilement à faire de la bonne cuisine et elles savent créer un joli intérieur.

Nombre d'entre elles, cependant, remplies de bonne volonté et de zèle, manquent de l'habileté du bon metteur en scène qui ne laisse rien voir des coulisses au spectateur... le mari.

Le plus aimable, parmi les meilleurs maris, se lasse d'entendre parler des détails insignifiants qui sont du ressort de la ménagère. Non seulement cela ne l'intéresse pas du tout, mais cela l'ennuie profondément. Devant un bon dîner, il est déçu, si, au lieu de causer agréablement, sa femme l'entretient du prix des aliments et de la négligence des fournisseurs.

Ce que les femmes doivent éviter

Une femme ne doit pas courir le risque d'être ennuyeuse et elle est bien gauche de laisser échapper les jolis moments d'intimité d'un bon petit repas. Les hommes, avec le goût de trouver chez eux les choses en ordre et une table bien servie, ont l'horreur du désarroi qu'entraînent les préparatifs. Parlez d'un grand ménage, ils prennent la fuite, pour votre plus grand contentement d'ailleurs. Ils aiment à se faire croire, ensuite, que c'est le soleil qui fait reluire la maison et que l'excellent dîner a eu l'esprit de s'improviser tout seul.

La suprême habileté d'une femme fine, c'est de laisser son mari se nourrir de ses illusions: ils y gagnent tous deux un grand repos d'esprit.

Raconter ses tracas et ses petits ennuis les prolonge, et les partager avec le mari les double sans profit pour personne.

Il y a un autre point de vue: laisser voir vos petits moyens de succès vous enlève un peu de prestige.

Ce qu'elles doivent faire

Laissez-le croire que vous êtes une fée, que vous avez le don de créer les choses, de les faire durer, de les transformer, et cela en ne disant pas comment. Qu'il jouisse des résultats sans se douter de vos efforts et peut-être de votre fatigue.

Contentez-vous d'être jolie, gaie, attentive à lui plaire, et oubliez vous-même ce que vous a coûté la mise en scène si réussie.

La bonne détente pour l'homme qui revient chez lui fatigué et ahuri! Attendu et accueilli par l'amie sereine, paisible et discrète, il a tôt fait de mettre de côté tous ses soucis. Donnez-lui ces heures de repos parfait qui renouvellent sa provision de courage si nécessaire à l'activité efficace.

L'essentiel: être aimable

On ne peut trop le répéter, pour être aimée, il faut être aimable, ne jamais cesser de l'être; vous ne le serez jamais trop puisque vous ne vous trouvez jamais trop aimée!

Mais il y a les enfants et, parfois, un seul bébé dérange facilement ce beau programme que je vous vante. Oui, il y a le bébé, mais il y a aussi la méthode moderne de régler ses habitudes, qui simplifie bien des choses. Et, il dérangerait un peu, parfois, que le père ne s'en plaindra pas: il est à lui aussi, ce petit!

Etre à son affaire

Le point capital, je crois, pour faire de la vie d'une jeune femme un succès complet comme épouse et comme mère, qu'elle soit absolument à son affaire, comme son mari est à son affaire de bureau. Que les sorties ne soient pas faites à temps et à contre-temps, qu'elles soient des distractions au moment bien choisi et non l'habitude d'être chez elle le moins possible.

N'abandonnez pas les enfants

Les jeunes mères d'aujourd'hui prennent un soin infini pour donner à l'enfant l'alimentation qui lui convient et pour se procurer toutes les choses requises. Mais, ô illogisme! combien laissent à la bonne la tâche de lui faire avaler ses repas, chauds ou froids, avec précipitation, pour se débarrasser. Conséquence: une mauvaise digestion.

Confier l'enfant à une bonne, quelques heures, il le faut bien, si vous avez à sortir, mais de longues journées et, parfois, deux ou trois jours de suite, il faut être bien sûre de la personne pour le risquer et un grand nombre de mères ont regretté amèrement leur imprudence.

Autrefois et aujourd'hui

La sollicitude maternelle d'autrefois était bien supérieure à celle des jeunes femmes de nos jours.

Il était entendu que la mère suivait de très près son bébé, qu'elle ne cessait pas sa surveillance tout en se faisant aider... et pourtant le service d'alors était plus sérieux et meilleur que celui de nos jours.

Et quand nous reposerons-nous? On peut se reposer sans abandonner son petit enfant, qui ne doit jamais se passer des soins de sa mère ou de soins équivalents.

Ce qu'il ne faut pas faire lorsqu'on est pressée...

Le calme n'est-il pas une conséquence du bon équilibre? Etablissons ce juste équilibre entre le temps dont nous disposons et nos diverses occupations. Faire hâtivement les choses, c'est les mal faire. C'est gaspiller ses réserves nerveuses.

Quand on a peu de loisirs, voici ce qu'il faut éviter:

Se coiffer d'une manière compliquée

"La ravissante coiffure! Si je l'imitais?"

Docile, M. Léon, votre coiffeur, la réalise. Mais ce savant modelage a besoin d'être chaque jour remis en plis, en bouclettes. Faute de temps, vous donnez un coup de peigne hâtif. Et vous voilà coiffée d'une manière incorrecte, prétentieuse et désordonnée à la fois. Préférez donc une jolie ligne simple que vous rétablirez facilement.

Avoir des robes longues à mettre

Charmant, ce boutonnage. Que ces vingt-quatre boutons donnent de chic à la robe!

Hélas! vous avez sauté le troisième. Arrivée au bout, il faut tout recommencer. Et l'heure passe. Impatience, larmes, peut-être. Pourquoi n'avoir pas choisi un fermoir à glissière?

Offrir du poisson à fines arêtes

On a beau mettre des lunettes, chercher, fouiller, il en reste toujours.

Et voilà un repas interminable ... à moins qu'on ne s'étrangle, et l'émotion n'abrégera pas les choses.

Entretenir de nombreuses relations

"On ne vous voit plus.. Venez donc tel jour..."

Mais ce jour-là, vous avez déjà deux rendez-vous. Choisissez donc, et allez voir la personne dont la fréquentation vous semble le plus utile et agréable à conserver.

Avoir des fournisseurs lointains

"Je paie tout moins cher dans un autre quartier".

Vous avez raison de connaître quelques bonnes adresses un peu éloignées. Mais la perte de temps que vous réaliserez en allant acheter de la laine ou des nouilles à l'extrémité de la ville, est-elle compensée par la légère économie? Pas toujours: vous aurez peut-être négligé des devoirs importants, et ces courses faites à la hâte vous auront fatiguée d'une manière fâcheuse.

Aller dans les magasins aux heures d'affluence

Choisissez plutôt les heures creuses; vos achats se feront avec rapidité, calme, en collaboration avec des vendeurs non surmenés.

Et laissez la course aux "occasions", le furetage parmi les "soldes", aux femmes disposant de nombreux loisirs. Pour vous ce ne serait qu'une cause d'énervement, car vous négligeriez à ce moment-là des devoirs importants.

Donner aux enfants une défense ou un ordre irréfléchis

—Maman, puis-je sortir avec mon amie?

—Fais ce que tu voudras et laisse-moi tranquille. Je suis pressée.

—Maman, pourrai-je lire ce livre?

—Non. Et ne me demande pas pourquoi. Je n'ai pas le temps de m'occuper de cela.

... Toto est agaçant. Une bonne gifle, et maman part en courant, laissant une joue d'enfant meurtrie et une âme d'enfant troublée. Maman n'a même pas écouté ce que disait Toto.

• • • • •

Prenons garde à toutes ces petites imprudences. Elles ôtent à la femme sa sérénité, à la famille son harmonie.

De même que les gens pauvres en argent évitent toute dépense inutile, les gens pauvres en loisirs s'efforcent d'établir l'équilibre entre ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils font.

Jeunes époux

Lui, dans son champ qu'il bèche, heureux, il échafaude
Ils sont comme les fruits qu'on met dans le pressoir.
Le soleil a cuivré leur figure rougeaude.
De modestes bonheurs qu'il faut parfois surseoir.

Elle, dans sa maison, arrange tout. Le soir,
Quand le marmot sommeille en sa chambre bien chaude,
Elle prend, au panier, les bas qu'elle ravaude,
Et vient près de son homme en souriant s'asseoir.

Ils parlent du jardin... Il faut qu'on le ratisse.
Ils parlent des agneaux, des laines qu'elle tisse,
Et du grain qu'il va battre et porter au moulin.

Il tire de sa pipe une longue bouffée,
Puis ils vont au berceau, d'une marche étouffée
Pour voir l'ange qui dort sous un voile de lin.

?—?—?—?—?—?—?—?—?—? La Boîte aux Questions

Q.—Y a-t-il péché mortel, pour des personnes adultes et mariées, à assister à un film classé:

a) A rejeter parce que condamnable en partie;

b) Condamné.

Si oui, comment peut-on se guider si tous les films ne sont pas classifiés d'avance dans nos journaux?

R.—Les mauvais films, ou même les films condamnés en partie, doivent être considérés comme les autres occasions de péché. Rappelons donc brièvement la doctrine de l'Eglise concernant les occasions de péché.

Par occasion de péché, on entend un circonstance extérieure qui entraîne quelqu'un au péché et le lui facilite. L'occasion de péché est dite éloignée, si elle ne constitue qu'un danger léger de péché; elle est prochaine, si elle constitue un grand péril de péché, soit que tout le monde en général pèche dans ce cas, c'est alors une occasion prochaine **absolue**, soit que le danger n'existe que pour une personne déterminée en raison de ses dispositions particulières, c'est alors une occasion prochaine **relative**.

Tout homme est obligé en conscience d'éviter les occasions prochaines de péché.

Revenons maintenant à notre question: Y a-t-il péché mortel à assister à un film condamné en partie? Nous ne croyons pas que l'assistance à un tel film constitue, en elle-même et toujours, une occasion prochaine de péché. Donc, un individu, dans un cas déterminé, pourrait assister à une séance cinématographique condamnée en partie sans commettre de péché mortel. Si, toutefois, l'assistance à ces spectacles constitue une occasion de péché prochaine pour un individu en particulier, il doit s'en abstenir. A chacun de juger selon ses tendances, ses inclinations et ses expériences antérieures.

Et maintenant l'assistance à un film condamné constitue-t-elle une faute grave? En général, il faut affirmer qu'elle constitue une occasion prochaine de péché, et par conséquent, il faut s'en abstenir.

Cependant, dans un cas spécial, des personnes sérieuses et averties pourraient assister à pareil spectacle sans s'exposer à pécher gravement. Il ne saurait y avoir de règle absolue pouvant s'appliquer à tous les cas. A chacun de juger à la lumière de ces enseignements et avec l'aide de sa conscience.

Les films sont habituellement classifiés d'avance dans nos journaux. De temps à autre "La Liberté et le Patriote" fait paraître la liste complète de tous les films. Tout prêtre peut également vous renseigner sur la valeur des films à l'affiche dans la ville.

Dix conseils de la poste

1. Adressez vos envois au complet, distinctement et sans abréviations pouvant induire en erreur.
2. Mettez votre propre adresse à l'angle gauche supérieur de l'envoi.
3. Ne mettez jamais de pièces de monnaie ou autres objets durs dans des lettres.
4. Faites toutes vos remises par mandats ou bons de poste.
5. Emballez soigneusement vos colis.
6. Affranchissez complètement vos envois.
7. Collez les timbres à l'angle droit supérieur.
8. Assurez vos colis et faites recommander vos lettres de valeur.
9. Les dépôts à la poste à la dernière heure sont une cause de retard. Faites-les donc fréquemment et de bonne heure.
10. Donnez à vos correspondants votre adresse postale exacte.

Liturgie de la semaine

Saint Bède le Vénérable

Confesseur et docteur — 27 mai

Saint Bède naquit en Ecosse, au bourg appelé aujourd'hui Girvan. A l'âge de sept ans, il fut donné au célèbre moine anglais saint Benoit Biscop, pour être élevé et instruit selon l'usage bénédictin. Son nom, en anglo-saxon, signifie **prière**, et qualifie bien toute la vie de cet homme de Dieu, si vénéré de ses contemporains qu'il en reçut le surnom de **Vénérable**, que la postérité lui a conservé. — A sa grande piété s'ajouta une science extraordinaire. A dix-neuf ans, il avait parcouru le cercle de toutes les sciences religieuses et humaines: latin, grec, poésie, sciences exactes, mélodies grégoriennes, liturgie sacrée, Ecriture sainte surtout, rien ne lui fut étranger. Mais la pensée de Dieu présidait à tous ses travaux: "O bon Jésus, s'écriait-il, vous avez daigné m'abreuver des ondes suaves de la science, accordez-moi surtout d'atteindre jusqu'à vous, source de toute sagesse". D'élève passé maître, il eut jusqu'à 600 disciples et plus à instruire; ce n'est pas un petit éloge que de citer seulement saint Boniface, Alcuin, comme des élèves par lesquels sa science rayonna jusqu'en France et en Allemagne. Etudier, écrire était sa vie; mais l'étude ne desséchait point son coeur tendre et pieux; il rédigeait tous ses immenses écrits de sa propre main: les principaux monuments de sa science sont ses vastes commentaires sur l'Ecriture Sainte et son Histoire ecclésiastique d'Angleterre. — Le saint eut à porter longtemps la lourde croix de la jalousie et fut même accusé d'hérésie: ainsi Dieu perfectionne ses saints et les maintient dans l'humilité. Il n'avait que soixante-deux ans quand il se sentit pris d'une extrême faiblesse. Jusqu'à la fin, son esprit fut appliqué à l'étude et son coeur à la prière; tourné vers le Lieu saint, il expira en chantant: **"Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto"**.

Rajeunissez le cadre de la salle à manger

Pour rajeunir un appartement meublé selon l'esthétique de jadis, il n'est pas indispensable de changer tout le mobilier, de remplacer toutes les tentures, de repeindre la maison de fond en comble, de renouveler tableaux et bibelots; il suffit simplement de tirer parti des ressources que l'on possède en les adaptant, à l'aide de quelques transformations peu coûteuses, à l'esprit moderne.

C'est ainsi que d'un appartement décoré suivant la formule de la fin du 19e siècle, c'est-à-dire encombré, sombre, démodé, presque hostile, on peut faire aisément une demeure claire, aimable, sympathique, à l'image de celles qui nous séduisent aujourd'hui.

Dans une salle à manger désuète, on manque d'air, de lumière et de gaîté; les murs apparaissent très rapprochés les uns des autres et le plafond semble écraser le haut buffet de chêne chargé de ciselures. Pour corriger ces défauts, et par cela même moderniser la pièce, il suffit de bien peu de choses, et le moindre artisan en peinture peut être chargé de ce travail.

Les murs

Tout d'abord changeons le cadre de la pièce en arrachant des murs le papier à larges fleurs, vieillot et défraîchi. Remplaçons-le par une peinture de ton ocre ou par un papier de même couleur. De suite, la pièce ainsi travaillée apparaît plus haute et plus spacieuse. Effet d'optique, sans doute, mais, en tout cas, effet agréable et gai.

Pour aider à l'entrée de la lumière, vite débarrassons la fenêtre de la lourde draperie de ces rideaux aveuglant la baie. Enlevons le bandeau, écartons les rideaux et supprimons le bas, jusqu'à la hauteur de l'appui de la fenêtre. Suspendus par des anneaux que l'on peut faire glisser, les rideaux seront écartés de chaque côté de la baie, de manière à découvrir deux rideaux de vitrage en tulle très léger, très transparent.

De la lumière

Et voici disparus par cette transformation le store interceptant l'air et le classique pot de fleur immobile sur son socle et semblant défendre l'ouverture des vitres.

Comme il sera agréable de dîner tout près de la fenêtre, sur une table joliment éclairée par le soleil glissant au travers de la baie dégagée des tristes draperies!

Naturellement, le tapis qui cachait, on ne sait pourquoi, l'élégance des pieds de la table a rejoint cache-pot, rideaux, store, cadre doré, tapis épais à dessins compliqués, et nul ne songe à regretter leur absence.

Chez le dentiste

X... se précipite chez le dentiste, en proie à une rage de dents.

Le praticien examine sa mâchoire et lui dit sévèrement:

—Je parie que vous avez été consulter quelqu'un autre avant de venir ici.

—En effet, n'y tenant plus, hier, j'ai été chez le pharmacien.

—Et quel conseil idiot vous a-t-il donné?

X... naïvement:

—Il m'a dit de venir vous trouver.

• • •

Le patron —"Etes-vous un de ces travailleurs qui ont toujours l'oeil sur l'horloge?"

L'employé — Non, monsieur, j'ai une montre-bracelet".

Les Caractères

(Suite)

Les flegmatiques

Les flegmatiques, chez lesquels le système flegmatique ou lymphatique s'est développé aux dépens du système sanguin, ont une apparence flasque et un certain air d'insignifiance, avec leur corps épais et lourd, leur visage pâle et joufflu, leur nez charnu et large. Mais il y a lieu d'y regarder de près; car, sous des dehors parfois peu avantageux, à côté des apathiques qui sont de francs paresseux, et des amorphes qui manquent de caractère et semblent réduits à une masse informe de chair, il y a des flegmatiques de haute tonalité qui se présentent en hommes de valeur réelle. Ce sont ces derniers qui constituent notre quatrième type de caractère.

● Aspect physique

Un teint sans couleur, peu de barbe, des cheveux légers, des yeux gris ou verts, des muscles peu développés, des mouvements lents et rares: tels sont les signes extérieurs auxquels on reconnaît les flegmatiques.

● Sensibilité

Leur sensibilité n'est ni prompte, ni affinée, ni profonde. Les traits injurieux n'enfoncent pas très avant, et ne font pas de plaies bien douloureuses. Si on ne blesse point par défaut de tact, on n'a pas, non plus, le don de faire plaisir par des prévenances empressées.

● Intelligence

L'intelligence peut être très ouverte, elle est presque toujours judicieuse, mais elle n'est point enrichie par l'imagination. Son langage sera clair, ordonné, juste, positif, plutôt que coloré, chaud et entraînant. Le travail scientifique, fruit d'une longue patience et de consciencieuses recherches, lui convient mieux que les productions originales où l'âme s'incarne en des pensées personnelles.

● Coeur

Le coeur est bon, mais paraît froid; il se dévouera jusqu'à l'héroïsme, s'il le faut; mais, rarement spontané, il sera toujours réservé dans l'expression de ses sentiments, parce que sa nature est revêche à toute forme d'explosion. Toutes ses qualités lui profitent à lui-même; il serait souhaitable que les autres y eussent une plus large part.

● Activité calme

L'activité est la note distinctive des flegmatiques, mais une activité calme et mesurée. Tandis que, chez les bilieux, elle avance impétueuse comme un torrent, aussi capable de faire des ravages que de produire du travail, elle coule majestueuse comme un fleuve tranquille chez les flegmatiques, réalisant parfois de grands effets sans causer aucun dommage. Le pouvoir d'arrêt ou le frein de la volonté, dans le bilieux, est souvent insuffisant; dans le flegmatique, au contraire, le frein a trop d'empire.

● Qualités et défauts

Il est vrai que, par là, le flegmatique est prudent, sage, réfléchi, qu'il n'agit qu'à coup sûr, qu'il arrive à ses fins sans froisser, parce qu'il tourne les obstacles au lieu de les briser. Mais aussi, il manque les bonnes occasions, parce qu'il se met tardivement en marche; il accomplit de moindres ouvrages, parce qu'il avance trop lentement et met en oeuvre des énergies trop faibles. A lui comme au bilieux nous dirions volontiers: "Soyez maître de vous". Mais au lieu que, pour le bilieux, la maîtrise de soi consiste à se contenir et à se modérer, elle veut que le flegmatique s'excite, se pousse lui-même à la dépense de ses forces endormies.

● Ils doivent lutter

Si la vertu se réduisait à la répression des passions violentes, nous dirions qu'elle est aisée aux flegmatiques. Mais comme elle résulte, pour tous, de l'accomplissement du devoir moral, elle a pour les flegmatiques autant de difficultés que pour les autres. Au bilieux le devoir dit: "Arrêtez-vous et abstenez-vous". Aux flegmatiques il dit: "Eveillez-vous, secouez-vous et travaillez". De part et d'autre, la tâche est noble et rude.

● Différents degrés d'activité

Au degré supérieur, l'activité des flegmatiques est forte, elle se dépense avec suite, elle ne se lasse jamais: elle a le double avantage de la sagesse et de la fécondité.

Au degré moyen, elle est toujours mesurée et prudente, mais trop faible pour élever une existence au-dessus de la banalité; elle fait l'homme irréprochable, mais sans caractère.

Au degré inférieur, quand elle approche de zéro, elle rend l'homme atone, dormeur, flâneur, d'autant plus incapable de se mettre en route, qu'il est insensible à toutes les voix d'ordre élevé qui pourraient le tirer de son sommeil.

✦ ✦ ✦

● Avis au lecteur

Si le lecteur a parcouru ces colonnes dans l'espoir d'y trouver son portrait peint au vif, il doit éprouver, en les achevant, une vraie déception. Dans chacun d'eux, en effet, nous avons accumulé les traits, qui, étant de même nature, forment des types exclusifs et par conséquent excessifs; or les hommes réels sont plus complexes, car ils présentent un assemblage plus ou moins harmonieux des éléments propres à chaque type fondamental.

● Caractère idéal

S'il nous était permis d'aspirer aux qualités du plus enviable des caractères, nous ferions un emprunt à chacun des quatre types: du sanguin nous prendrions la bonne humeur et la vivacité, du nerveux la profondeur de la délicatesse des sentiments, du bilieux l'activité inépuisable et la ténacité, du flegmatique, enfin, la maîtrise de soi, la prudence et l'esprit de suite.

Ce voeu peut devenir un programme. Car, après avoir noté les traits qu'il nous plairait de voir dans notre physionomie, il ne tient qu'à nous de les y graver par une application assidue à former notre caractère.

FIN

(Extrait du livre: "Le Caractère," par J. Guibert, S.S.)

Chez le dentiste

Celui-ci examine la mâchoire de son client et lui demande:

—De quel côté mangez-vous?

—Du côté de la gare Saint-Lazare.

La Mode Pratique



Robe élégante avec boléro

Rien n'est plus propre à amincir votre taille que cette robe avec boléro.

Style no 2862 pour grandeurs 14, 16, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La grandeur 36 demande 3 verges ½ de tissu de 39 pouces pour boléro et jupe; 1 verge ½ d'étoffe contrastante.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote
Département des Patrons,
619, ave. McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Le Bossu

Tiré de l'oeuvre de Paul Féval

Adaptation et illustrations

d'Odette-Fumet Vincent

(Tous droits réservés)



1—Ces choses étaient passées depuis quatre ans. Philippe de Nevers avait quitté son manoir de Buch, mais un autre Philippe honorait la vallée de sa présence (à cheval)



2—C'était Philippe de Mantoue, prince de Gonzague, à qui le marquis de Caylus prétendait donner sa fille en mariage. Gonzague était un homme de 30 ans, d'une beauté rare, à taille grande, merveilleusement taillé.

3—Il avait deux amis: Philippe, duc d'Orléans régent de France, et Philippe de Nevers, dont il était cousin et seul héritier.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

A mes petits amis

Le 24 mai rappelle le plus beau geste héroïque qu'ait accompli un des nôtres, Dollard des Ormeaux, au début de la colonie. Je n'entreprendrai pas de vous raconter ce fait d'armes que vous connaissez tous très bien. Ce que je veux vous signaler, ce sont les leçons que vous pouvez tirer de l'exemple de ce valeureux soldat, combattant pour sa Patrie, et au nom du Christ.

D'abord, le premier acte que Dollard accomplit avant d'aller combattre, fut de s'agenouiller à la Table Sainte avec ses seize compagnons pour y recevoir le Pain des forts, car il savait que là seulement il puiserait le courage dont il avait besoin. Quand un devoir vous coûte à remplir ou qu'il répugne à la nature, est-ce dans l'Eucharistie que vous allez chercher la force qu'il vous faut?

Intrépide et courageux, l'âme en paix, la vaillance au coeur, Dollard affronte l'ennemi. Après un rude et long combat, il tombe, non pas vaincu, mais en héros, en brave... Il meurt en ayant la satisfaction de se dire: "J'ai accompli ma tâche jusqu'au bout".

Voilà les héros d'autrefois. Ne s'en trouve-t-il plus de nos jours? Pourquoi chacun de vous n'en serait-il pas un? Certes, vous n'êtes pas encore appelés à donner votre vie pour votre patrie, mais ne pouvez-vous pas être "héros" dans votre petite sphère habituelle, en accomplissant votre petit travail journalier? Oui, en acceptant de bon coeur, le sourire aux lèvres, les mille et une contrariétés semées sur votre chemin. Cela vous paraîtra peut-être ridicule, n'empêche qu'il faut parfois de l'héroïsme pour supporter sans répliquer une parole piquante, une insulte, un mauvais procédé de la part de compagnons malveillants. J'ajouterais même qu'il vous faut être héroïque quelquefois pour... parler français, y tenir dans vos conversations, alors que les autres se moquent de vous, et vous ridiculisent. Que ceux qui en doutent en fassent l'essai, et m'en donnent des nouvelles...

En avant donc, chers petits amis, comme Dollard!

MERE-GRAND.

Composition

Appliquez la fable du loup et du chien à la crise sociale actuelle que traverse l'Europe.

La Fontaine, en écrivant ses "Fables" où il mettait des bêtes en scène, avait une idée derrière la tête. De son temps, comme aujourd'hui, il y avait des gens querelleurs, des menteurs, des vantards, des hypocrites... Enfin, disons que notre pauvre nature humaine était pareille au 17e comme au 20e siècle. Aussi les Fables, celles du Loup et du Chien par exemple, personnifient des gens de la connaissance de l'auteur qui se faisaient sans doute remarquer par leurs qualités... très brillantes.

Mais le Bonhomme était loin de penser que trois cents ans plus tard, la fable du Loup et du Chien allait reproduire fidèlement les vices de chefs d'Etat que nous connaissons.

Car un jour, un gaillard courtaud et solide, la "couette" sur l'oeil, la moustache en brosse, et qui répond du nom d'Hitler, s'avisa que l'Allemagne devenait mille fois trop petite pour contenir tout son monde. Donc, sans tambour ni trompette, il s'empara de ce qui restait de l'empire du défunt François-Joseph, l'Autriche, qui devint une partie du troisième Reich. Encouragé par une conquête si facile, Sire Loup se mit en frais de s'adjoindre une seconde victime. La Tchéco-Slovaquie tomba.

Mais, cette fois, mon brave sentit un petit frisson d'épouvante lui courir dans le dos. C'est qu'il venait d'entendre, venant de l'est, un grognement de mécontentement. C'est l'ours — ou le chien? — de Moscou qui se réveille. Staline commence à croire que le nouveau dictateur veut lui faire de l'opposition dans les Balkans... De son côté, celui-ci s'aperçoit que "si ça chauffe trop fort", son gros voisin pourrait se fâcher...

Dès lors, les deux cherchèrent à se "faire de la façon" tout en nourrissant l'un contre l'autre une haine implacable. Dans son "Mein Kampf" Hitler avait déclaré publiquement son aversion pour la doctrine communiste, tandis que dans l'estime du chef rouge, le nazisme ne tient pas une place enviable.

Mais les prétendus amis trouvent une excellente explication à leur soudain changement de tactique. C'est que l'Allemagne redoute le spectre menaçant de l'armée communiste, et la Russie déteste le swastika qui ne lui inspire pas confiance.

Cependant, comme le loup et le chien de la fable, ils se sont fait des avances amicales, et, par le pacte de non-agression, se sont affectueusement serré la patte.

Mais depuis que Herr Hitler songe à s'accaparer les Balkans, nouveau mécontentement de la part de Staline. Que le chef nazi fasse attention: la tanière du chien rouge n'est pas loin!

Aujourd'hui, les relations entre le Reichstag et le Kremlin sont plutôt aigre-douces... Tôt ou tard, l'orage éclatera, et ce sera une des batailles décisives de cette guerre.

Hilda TRUDEAU.
Grade X.
—Couvent de St-Adolphe.

Motifs populaires



Robe crochetée pour fillette

Cette jolie petite robe est facile à faire et demande peu de temps. Patron No 896 contient tous les renseignements désirés. Grandeurs: 6 à 18 mois.

NOTA — Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). **La Liberté** n'est pas responsable des lettres non reçues. **Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.**

- - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus ________ sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ________

Grandeur ________

NOM ________________

ADRESSE ________________

Mes petits-enfants m'écrivent

Saint-Adolphe, Man.,
le 29 avril 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je ne veux pas que vous croyiez que je suis un paresseux.

A un débat que nous, croisés, avons fait, les petites filles nous ont dit que la paresse était le défaut des garçons. Je veux au moins leur montrer que ce n'est pas toujours bien le mien!

J'ai bien aimé mes vacances de Pâques; mais je n'étais pas satisfait: j'aurais voulu en avoir deux semaines. C'était assez pour ceux qui aiment l'école. Il faut se dépêcher maintenant à préparer nos examens français. Je veux passer et avoir mon diplôme. J'ai bien hâte par exemple que les grandes vacances arrivent. Je serai alors satisfait et bien content.

Votre petit garçon,
Aurèle BRODEUR.
—Grade IV.

Saint-Adolphe, Man.,
le 30 avril 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est encore moi qui viens vous déranger. Mais je n'en ai pas la contrition. Au contraire, je suis contente de le faire, car c'est toujours un plaisir pour moi quand notre maîtresse nous dit que nous allons écrire à Mère-Grand.

Je suis revenue de mes vacances de Pâques toute joyeuse et prête à bien travailler.

Nous allons jouer dehors maintenant qu'il fait beau, et nous avons beaucoup de plaisir sur les balançoires et en jouant à la balle. Nous sommes si contentes que le printemps soit revenu!

Je souhaite que vous n'ayez pas trop de travail et que vous ne vous fatiguiez pas trop maintenant que vous avez beaucoup de petits-enfants. J'espère par exemple que vous allez nous aimer autant que vos petits-enfants de la Saskatchewan.

En vous embrassant bien fort.
Votre petite-fille,
Alice PROTEAU.

✦ ✦ ✦

Laflèche, Sask.,
le 1er mai 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite anglaise, mais j'ai étudié le français pour trois ans, et maintenant j'ai le plaisir de vous écrire une lettre en français.

Notre maîtresse parle avec nous, et elle nous dit qu'elle vous a déjà vue. Son nom est Lucie Deshaye.

Je suis contente que le printemps soit ici pour jour, surtout à la balle-au-camp. Je suis dans l'équipe de la ville et dans une autre équipe des Enfants de Marie.

Les examens approchent: il faut que j'étudie plus fort. J'espère que je vais passer dans le grade neuf pour l'anglais.

Au revoir maintenant.
Votre petite-fille,
Elsie Klein.

✦ ✦ ✦

Laflèche, Sask.,
le 2 mai 1941.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris une lettre pour vous dire comment je me porte. Je suis dans le grade III. Je vais à l'école de Laflèche. On apprend le français et l'anglais.

Je voudrais bien que vous veniez à Laflèche pour que je vous voie. Je suis un petit garçon français et je vais à l'école tous les jours.

J'ai deux petits frères qui y vont aussi. Il y en a un dans le grade I et l'autre est dans le grade III.

Ma fête est le 19 février.

J'espère bien de réussir dans mes examens pour passer dans le grade IV.

Au revoir, Mère-Grand.
Votre petit garçon,
Emile GAGNON.

✦ ✦ ✦

St-François-Xavier,
le 2 mai 1941.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour vous annoncer une triste nouvelle. Vous connaissez, n'est-ce pas, notre R. P. Faure? Bien, sa bonne mère vient de le quitter pour aller chercher sa couronne au ciel. Nous avons eu bien de la peine en apprenant cette nouvelle. Maintenant nous allons faire des sacrifices et prier pour le repos de son âme. Nous devions avoir la visite du Père visiteur la semaine prochaine, le 5 mai, mais cette mort si soudaine dut retarder sa visite tant désirée. Elle est donc remise à plus tard.

Pendant les vacances de Pâques, nous avons nettoyé la cour chez nous. Puis nous y avons laissé courir le feu. Elle était propre après. Mon frère Robert a attrapé bien des suisses. Moi j'ai essayé d'en attraper, mais sans succès.

Durant trois semaines nous avons eu la visite d'une religieuse: Rév. Soeur Richard. Elle nous a montré des chansons, des poèmes. Nous allons la manquer quand elle partira.

Maintenant notre jeu est la balle-au-camp. Nous avons bien du plaisir. Il y a beaucoup d'ambition de chaque côté. A qui aurait le plus de points!

Chère Mère-Grand, je crois que ce sera un plaisir pour vous de lire cette lettre. Je termine et je vous dis au revoir.

De votre petite-fille qui prie pour vous,
Claire PERRAS.
—Grade V.

✦ ✦ ✦

Lorette, Man.,
le 7 mai 1941.

Chère Mère-Grand,

J'étais bien contente quand notre maîtresse nous a dit de vous écrire. Je ne sais pas beaucoup écrire parce que je suis seulement dans le grade II, mais je fais de mon mieux.

J'ai deux charmants petits frères jumeaux; ils ont dix mois et ils commencent à marcher. Je les aime bien. Ils se nomment Gérald et Arthur. Vous les aimez bien vous aussi n'est-ce pas?

D'une petite-fille qui aimerait bien vous connaître,
Alice JEANSON.

✦ ✦ ✦

Lorette, Man.,
le 8 mai 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que j'ai le bonheur de vous écrire. Je demeure à Lorette chez Mme Jos. Therrien depuis quelques mois. Mes parents demeurent à South-Junction. J'ai cinq petits frères et trois petites soeurs. Je vais au couvent des Soeurs de Saint-Joseph. Ma bonne maîtresse est Mlle Marguerite Masson. Je l'aime beaucoup; elle est très gentille pour nous. Ma fête est le 4 novembre.

Une nouvelle petite-fille du "Coin",
Annette GOBEIL.

✦ ✦ ✦

Lorette, Man.,
le 8 mai 1941.

C'est la première fois que je vous écris. Je m'appelle Jean. J'ai trois petits frères. Ils s'appellent Denis, Ronald et Emile. J'ai une petite soeur qui s'appelle Rita. Je suis dans le grade II. J'aime beaucoup aller à l'école. J'aime beaucoup le dessin.

Tous les soirs je délivre les journaux en bicyclette.

Au revoir, chère Mère-Grand.
Un nouveau petit garçon,
Jean TRUDEAU.

Correspondants de la semaine

Lorette — Fernand Dufresne, Irène Arnould, Jerry Grossman, Hélène Saint-Pierre, Anna Dugas, Jean Trudeau, Léo-Paul Marcoux, Annette Gobeil, Alice, Marie-Josèphe et Emma Jeanson, Denis...

Saint-François-Xavier — Claire Ferras.

Laflèche, Sask. — Marie-Luce Arcand, Lorraine Désautels, Emile Gagnon, Marie Bilodeau, Elsie Klein, Carmen Ducharme.

L'enfant de la grotte

Il y a quelques années, dans un modeste hôtel, descendait une jeune femme en deuil qui paraissait épuisée de fatigue et de chagrin. Sous les plis de sa robe de cachemire, teinte de la poussière d'un long trajet en chemin de fer, se blottissait une toute petite et frêle créature de quatre ans environ, dont les yeux bleus, presque trop grands pour son minuscule visage, avaient une expression de précoce gravité. La voyageuse avait, pour unique bagage, une valise de cuir jaune.

La maîtresse d'hôtel, une bonne personne ayant le coeur sur la main, comprit tout de suite qu'elle n'avait pas affaire à une cliente roulant sur l'or; elle ne lui dit pas moins sur un ton d'extrême bienveillance:

Madame a bien fait. On va la conduire au 8; elle y sera tranquille et la fenêtre ouvre sur le jardin; la petite fille verra les oiseaux dans la grande volière, cela la distraira. Si madame veut bien inscrire son nom?

Et elle tendit une plume à l'étrangère, dont les doigts tremblants tracèrent péniblement ce nom: Mme Vve Jeannert.

Elle essuya son front et demanda:

Pourriez-vous faire monter dans ma chambre un bouillon pour l'enfant?

—Certainement... Mais Madame ne dînera pas? interrogea la maîtresse d'hôtel.

—Oh! non... Ce soir, il ne me faut que du repos. Je me sens brisée! Demain, cela ira mieux, ajoute Mme Jeannert en essayant de sourire.

Une demi-heure plus tard, la maîtresse d'hôtel vit la petite fille qui suivait le grand couloir marchant sur la pointe des pieds avec de minutieuses précautions:

Maman fait dodo dans le fauteuil, dit-elle très bas. Je ne veux pas la réveiller, mais je suis trop petite pour dégrafer ma robe et me coucher toute seule. Voulez-vous aider Lilie?

Intriguée, effrayée même, la bonne dame lui prit la main et s'en alla du côté de la chambre.

Arrivée sur le seuil, elle laissa échapper un cri de stupeur: Mme Jeannert blême et rigide avait l'apparence d'une morte. Elle appela les domestiques et on courut chercher le docteur qui habitait la maison voisine. Hélas! les soins les plus énergiques ne purent ranimer la malheureuse. La petite fut confiée aux Soeurs de l'Orphelinat.

Celle-ci fut incapable de fournir un renseignement précis.

—Je veux maman, répétait-elle avec obstination à la Soeur Supérieure de l'Orphelinat. Maman sera fâchée de ne pas voir sa Lilie en se réveillant.

—Non, ma mignonne, répondait la Religieuse en l'embrassant. Maman préfère que tu restes avec nous.

En s'éveillant, elle n'eut qu'une pensée obsédante: retrouver sa mère! Puisqu'on ne voulait pas lui indiquer le chemin du paradis, eh bien! elle se sauverait, la petite Lilie: elle courrait bien fort et elle arriverait au but.

Un peu plus tard, Lilie se précipita vers la porte, l'ouvrit sans peine et s'éloigna, de toute la vitesse de ses petites jambes, dans la direction de la gare.

C'était l'heure du départ d'un train pour Lourdes. Lilie glissa bien inaperçue, parmi la foule qui s'engouffrait dans les wagons. Elle voulut monter aussi. Un employé la hissa sur le marche-pied.

Les voyageurs, surpris de voir cette toute petite fille sans guide, lui demandèrent avec intérêt:

—Pourquoi es-tu seule?

Lilie répondit sans hésitation:

—Parce que je vais chercher maman!

—Où cela, petite?

—Au paradis.

A Lourdes, on aida l'enfant à descendre du compartiment, elle se faufila adroitement à travers les groupes compacts—il lui fallait si peu de place!— et elle franchit la barrière sans que les employés, chargés du contrôle des billets, l'eussent aperçue.

Elle s'avança encore, et, passant sous une gigantesque arcade de pierre, elle se trouva en face de la Grotte de Massabielle. Elle aperçut, dans l'anfractuosité des sombres roches de granit, la statue de la Vierge, et lui fit une profonde révérence.

—Je veux aller tout près, murmura Lilie, et elle me dira où est maman.

Quand la grille se referma sur le dernier pèlerin, Lilie sortit de sa cachette, mais une exclamation poussée à ses côtés la remplit d'épouvante... Elle vit un grand vieux bonhomme en tablier bleu et calotte noir, qui était occupé à remplacer les cierges consumés par ceux que la piété des fidèles déposait en nombre incalculable devant la porte.

Il interrompit sa besogne et demanda:

—Pourquoi n'as-tu pas suivi ta maman, petite?

Les yeux bleus le regardèrent tristement:

—Parce que je ne l'ai pas trouvée, ma maman, répondit Lilie. J'étais venue la chercher ici, en paradis... mais je ne l'ai pas encore vue... La sainte Vierge me dira où elle est passée.

—Pauvre petite! fit-il avec bonté, je vais te conduire chez nos Religieux, qui t'aideront à rejoindre ta maman.

Et comme elle écoutait, confiante, un bruit de sanglots frappa son oreille. A genoux sur la pierre extérieure, une femme, jeune et belle, enveloppée de longs crêpes, contemplait cette scène attendrissante.

Cette femme, c'était le comtesse Nelly de Z..., inconsolable de la mort de son unique enfant. Elle revoyait—coïncidence providentielle!—dans la frêle créature les traits délicats et la beauté suave de sa chère disparue. Lilie se retourna plusieurs fois. Que se passa-t-il dans l'âme de cette petite? En un élan rapide, elle courut vers la dame en deuil et jeta ce cri:

—Maman!

... Vous devinez la suite... La comtesse Nelly adopta "L'Enfant de la Grotte," et, chaque année, la reconnaissance les amène toutes deux au pied des roches Massabielle, où la mère a retrouvé sa fille et l'orpheline sa maman...

Laure BAJOLET

La maîtresse — La générosité consiste à se passer volontairement d'une chose dont on a grand besoin. Vous m'écoutez, Jojo?

Jojo. — Oui, mademoiselle.

La maîtresse. — Alors, citez-moi un exemple de générosité.

Jojo. — Quand je sors le matin sans me laver la figure.

Dollard et ses compagnons

Ils sont morts en héros, saluons leur mémoire,
Magnifions leur oeuvre et vénérons leurs noms!
Dix-sept braves Français, valeureux compagnons,
Firent, un jour funèbre, entrer chez nous la Gloire!

Pour sauver une ville, encore sans histoire,
Des fourbes Iroquois, ces sinistres démons
En mystère venus de la plaine et des monts,
Ils moururent; leur sang nous conquit la victoire!

Nous suivrons votre exemple, ô nobles précurseurs,
Volontaires martyrs et virils défenseurs!
Des siècles ont passé, mais non la barbarie...

Pour notre langue et pour nos droits nous lutterons,
Et — ce qu'à Dieu ne plaise! — ensemble tomberons,
Comme vous avez fait devant Ville-Marie!

Albert LOZEAU.



Joyeuse Fête

21 mai
Elise Charles, Grande-Clairière.
Laurent Cayer, Vassar.
Denise Muloin, Saint-Adolphe.

22 mai
Sylvio Gobeil, Laflèche, Sask.
Jacques Bodin, Grande Clairière.
Stephen Horner, Sainte-Anne.

23 mai
Thérèse Demontigny, Sainte-Anne.
Lena Fleming, Sainte-Geneviève.
Yvette Neirinck, Mariapolis.

24 mai
Olive Landry, Saint-Jean-Baptiste.
Helen Riordon, Vassar.
Rose Vincent, Saint-Georges.

25 mai
Rose Turcotte, Grande Clairière.
Mae Kosman, Saint-Adolphe.
Jeannette Cloutier, Sainte-Anne.
Yvonne Landreville, Saint-Lupicin.
Firmin Desrochers, Mariapolis.

26 mai
Ernest Delaquis, N.-D. de Lourdes.
Bernadette Bertholet, Grande Clairière.

27 mai
Gisèle Régnier, Saint-François-Xavier.
Lucienne Désautels, Sainte-Anne.
Jean Burton, Saint-Norbert.
Lucie Cormier, La Salle.

Nos jeunes à l'armée

En raison du service militaire obligatoire, nos jeunes devront faire un stage assez prolongé dans l'armée. Pour les uns, cette expérience sera l'occasion d'un redressement dans la vie: discipline sévère, habitudes de régularité, sens du devoir, laisseront leurs traces dans la conduite du jeune conscrit. Pour les autres, peu habitués à la vie des camps et surtout peu prémunis contre les dangers qu'offrent des groupements de ce genre, ils contracteront à l'armée des habitudes de vie relâchée, dont ils porteront les conséquences parfois toute leur vie.

Il importe donc de mettre nos jeunes en garde contre certains dangers qu'ils devront affronter au camp.

A notre avis, le plus grand péril, ce sont les mauvais compagnons. Certes, il se trouve d'excellents jeunes gens parmi nos militaires, mais d'autre part — et tous le comprendront —, il en est dont la conduite est lamentablement mauvaise. Le jeune conscrit devrait donc procéder avec soin au choix de ses amis.

Un autre écueil à éviter soigneusement, c'est celui de l'ivrognerie et celui qu'offre le voisinage de personnes aux moeurs légères. On se corrige difficilement des habitudes contractées durant le temps d'entraînement. S. E. le cardinal Villeneuve, O. M.I., à maintes reprises, a communiqué à nos jeunes des conseils fort judicieux à ce sujet.

Le jeune homme soucieux de demeurer digne dans sa conduite devra tout spécialement faire appel aux secours de la religion qui lui sont si abondamment servis par nos aumôniers militaires. Il faut dire, à l'honneur de nos gouvernants, que ce facteur important n'est pas négligé dans la présente guerre; sachons donc en profiter!

Mais la famille du jeune soldat peut également exercer une grande influence dans ce rôle de préservation. Qu'elle lui fasse comprendre qu'elle ne l'oublie pas, qu'il n'est pas un être isolé, mais que, nonobstant les distances, il continue à garder sa place au foyer. Ce soutien peut l'aider à traverser plus facilement une épreuve qui n'est pas sans dangers.

Le moyen efficace, c'est l'organisation d'une correspondance suivie avec l'absent: lettres du père, lettres des frères et soeurs, mais surtout lettres de la mère où celle-ci sait mettre tant d'onction, tant de coeur. Que de fautes, que de chutes ont ainsi évitées à leurs enfants des mères vraiment surnaturelles!

A tous ces moyens ajoutez enfin l'envoi d'un cadeau, d'un bon livre et surtout d'un bon journal.

Nous devons garder chrétienne, pure et forte notre jeunesse. Sachons faire notre part.

Le Père LEO.

Ma Messe quotidienne

Le 22 mai:
Ascension. Double de 1ère classe. Messe propre. Gl. Cr. Préface propre durant l'octave. Blanc.

Le 23 mai:
2e jour de l'Octave. Semi double. Messe de la fête. Gl. Oraisons: 2e "Concede"; 3e "Ecclesiae"; 4e, pour le temps de guerre. Credo. Le reste comme le 22 mai.

Le 24 mai:
Tout comme le 23.

Le 25 mai:
Dimanche dans l'octave de l'Ascension. Semi double. Messe propre. Gl. Oraisons: 2e, S. Grégoire; 3e, Octave; 4e, S. Urbain; 5e, pour le temps de guerre. Cr. Le reste, comme le 22 mai.

Le 26 mai:
S. Philippe Néri, confesseur. Double. Messe propre. Gl. Oraisons: 2e, Octave; 3e, S. Eleuthère; 4e, pour le temps de guerre. Le reste comme le 22 mai. Blanc.

Le 27 mai:
S. Bède le vénérable, confesseur et docteur. Double. Messe "In medio". Gl. Oraisons: 2e, Octave; 3e, S. Jean; 4e pour le temps de guerre. Le reste, comme le 22 mai. Bl.

Le 28 mai:
S. Augustin de Cantorbéry. Evêque et confesseur. Double. Messe propre. Gl. Oraisons: 2e, Octave; 3e pour le temps de guerre. Cr. Le reste, comme le 22 mai. Blanc.

Le dimanche dans l'octave de l'Ascension

Evangile

(S. Jean, XV, 26-27, et XVI, 1-4)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Lorsque le Consolateur sera venu, cet Esprit de vérité qui procède du Père, et que je vous enverrai de la part de mon Père, rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement. Je vous ai dit ces choses afin que vous ne soyez point scandalisés. Ils vous chasseront de leurs synagogues, et le temps même approche où quiconque vous fera mourir croira rendre gloire à Dieu. Ils vous traiteront ainsi, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi. Mais je vous ai dit ces choses afin que, quand ce temps arrivera, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

C'est la mer à boire

La locution: "C'est la mer à boire" se dit d'une chose qui présente des difficultés extrêmes, des obstacles insurmontables.

Les monarques de l'antiquité se plaisaient à se proposer des énigmes ou des questions que le moins habile à les expliquer paierait une amende considérable.

Amaris, roi d'Egypte, avait pour rival, un roi d'Ethiopie, qui lui porta un jour le défi de boire la mer, et de ce défi, raconte Plutarque, devait dépendre la possession d'un vaste territoire.

Fort perplexe, Amaris envoya consulter en Grèce le philosophe Bias, qui lui répondit:

—Annoncez au prince éthiopien que vous êtes prêt à boire la mer telle qu'elle est maintenant, mais que vous attendez, pour commencer, qu'il ait détourné tous les fleuves qui s'y rendent.

Nos Sept Mots

13e semaine

Albanais— Adjectif	Au féminin: albanaise. De l'Albanie. En anglais, Albanie se dit: **Albania.** L'Albanie est un petit pays dans les Balkans voisin de la Grèce et de la Yougoslavie, sur la côte est de la mer Adriatique, où se battaient les Grecs et les Italiens.
Album— Nom masculin	a) Régistre destiné à recevoir des vers, des dessins, des découpures de journaux. **Album,** dans ce dernier sens, se traduit en anglais par: **Scrapbook.** b) Recueil de musique. c) Sorte de livres ou l'on conserve les photographies.
Alcali— Nom masculin	Substance dont les propriétés chimiques sont analogues (semblables) à celles de la soude et de la potasse.
Alcool— Nom masculin	Se prononce al-kol ou al-ko-ol. Liquide obtenu par la distillation de liqueurs fermentées.
Alderman— Nom masculin	Echevin, conseiller municipal dans les villes, en Angleterre et aux Etats-Unis. C'est le mot anglais qui est francisé.
Ale— Nom féminin	Mot anglais devenu français. Espèce de bière légère. Se prononce; é-le.
Alentour— Adverbe	(Se prononce: a-lan-tour). Aux environs. Ne pas confondre avec autour. (Il ne faut pas dire alentour de la table mais autour de la table).
Alentours	Nom masculin (pluriel). Lieux circonvoisins; les alentours d'une ville.

Autour de la Ferme

Plantes vénéneuses pour les bestiaux sur les prairies

On trouve un certain nombre d'espèces de plantes vénéneuses dans les provinces des Prairies, mais elles causent rarement une grande mortalité chez les bestiaux. La plupart de ces plantes vénéneuses ont, en effet, un goût plus ou moins désagréable, et les animaux ne les consomment que lorsqu'ils y sont forcés par suite du manque d'autre fourrage. Parfois cependant, des pertes peuvent se produire, spécialement dans les pâturages où les animaux sont trop nombreux, dit M. J. A. Campbell de la station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask.

Le printemps saison dangereuse

Le premier fait à noter à ce sujet, c'est que l'empoisonnement des bestiaux se produit en certaines saisons. La majorité des empoisonnements a lieu au printemps ou au commencement de l'été lorsque les animaux sont attirés par le fourrage vert produit par un grand nombre de ces plantes, après la longue période d'alimentation aux fourrages secs en hiver.

Le camas mortel

Le camas mortel est peut-être la plante qui cause le plus de pertes au printemps parmi les bestiaux des provinces des Prairies. Cette plante a des feuilles en forme d'herbe, de couleur vert foncé, qui poussent généralement plus vite que les herbes avoisinantes. Plus tard, la plante produit un épi de fleurs vert jaunâtre de six à douze pouce de hauteur. Elle pousse en plaques dans les coulées et dans les endroits humides dans les régions des Prairies. Elle affecte surtout les moutons. Les symptômes d'empoisonnement se manifestent bientôt après qu'ils en ont mangé des doses toxiques. Les principes vénéneux du camas sont des alcaloides.

Le petit pied d'alouette et le grand pied d'alouette

Deux autres plantes nuisibles aux bestiaux dans les provinces des Prairies sont le petit pied d'alouette et le grand pied d'alouette. Le premier se rencontre dans les collines Cypress et au pied des montagnes, foothills, tandis que le grand pied d'alouette ne se rencontre qu'au pied des montagnes. Ils affectent principalement les bêtes à cornes; les moutons paraissent les manger avec impunité. Les principes vénéneux sont des alcaloides qui se trouvent principalement dans les feuilles

Le triglochin maritime ou "arrowgrass"

Le triglochin maritime ou plantain de mer (en anglais, arrowgrass) cause souvent des pertes chez les vaches et les moutons. Il n'existe pas de poison spécifique dans la plante elle-même, mais lorsqu'elle vient en contact avec les sucs digestifs de l'estomac, il se produit de l'acide prussique. C'est une herbe vivace, poussant dans les sols humides, alcalins, spécialement autour des sources et des baissières. L'analyse chimique de cette plante révèle une proportion élevée de sel ordinaire. Naturellement, les bestiaux paissant sur des herbages insuffisamment salés sont tentés de la brouter. La mort se produit généralement si vite que l'on n'a que peu d'occasion d'employer des remèdes, quoique certains remèdes aient été prescrits.

La ciguë vireuse

La ciguë vireuse ou cicutaire aquatique est une plante bien connue dans les régions humides. Elle a beaucoup diminué en ces dernières années de sécheresse dans le sud-ouest de la Saskatchewan, mais elle recommence maintenant à se multiplier. Elle se met à pousser aux premiers jours de mai et mûrit vers la fin de l'été. Les tubercules et les jeunes tiges sont dangereux à toute saison de l'année, mais spécialement au printemps et en automne. De tous les poisons que l'on connait, c'est celui dont l'action est le plus rapide. On n'a encore trouvé aucun antidote.

Le loco

Les empoisonnements chez les bestiaux causés par le loco, une espèce d'astragale sont relativement rares aujoud'hui dans l'Ouest du Canada. Toutes les espèces de bestiaux sont affectés par son poison, mais surtout les chevaux. Le principe actif n'est pas bien connu, mais il est distribué partout dans la plante et il est dangereux en tout temps. L'empoisonnement par le loco est rapide, et c'est par là que cette plante diffère de la plupart des plantes vénéneuses. Aucun antidote n'a encore été trouvé qui réussisse dans tous les cas.

Autres plantes vénéneuses

En ces dernières années, on a réussi à dépister la cause d'une maladie appelée ventige (en anglais, "blind staggers"), ou "maladie de l'alcali" et connue également sous d'autres noms. On sait aujourd'hui qu'elle est causée par le sélénium, un élément que certaines plantes puisent dans le sol. L'empoisonnement par le sélénium est chronique; il exige plusieurs mois, même un an ou plus, pour se développer. Dans les provinces des Prairies, quelques-unes des plantes que l'on sait contenir des quantités toxiques de sélénium sont l'astragale à deux sillons (en anglais, two grooved milk vetch), l'astragale à feuilles étroites et la sauge salée. On a signalé également de temps à autre un certain nombre d'autres espèces de plantes vénéneuses, et notamment le cerisier à grappes, dont les feuilles sur les jeunes plantes font périr les agneaux par suite de la formation d'acide prussique dans l'estomac de l'animal.

Ne plantez que des pommes de terre saines

La culture des pommes de terre ne rapporte pas aux cultivateurs de la province tous les bénéfices qu'ils ont droit de s'en attendre. Cela est dû à plusieurs facteurs dont un des principaux est le faible rendement à l'acre qu'obtiennent la majorité des cultivateurs. Même si les pommes de terre se vendent bon marché il est plus payant d'en vendre 250 minots récoltées sur un acre de terre que d'en vendre 100 ou 125 récoltées sur la même étendue. Une des principales causes, sinon la principale, qui contribuent à diminuer le rendement est, sans contredit, la présence de maladies de toutes sortes dans la semence commune que la plupart des cultivateurs emploient.

Deux groupes de maladies:

les maladies parasitaires et les maladies à virus

Les maladies qui s'attaquent aux pommes de terre peuvent être classifiées en deux groupes: les maladies parasitaires causées par des champignons ou des bactéries, et les maladies à virus. Les maladies parasitaires occasionnent généralement des pourritures, des gales ou la destruction des plantes, des tiges ou des racines, tandis que les effets des maladies à virus ne sont pas visibles sur les tubercules mais se manifestent sur les plantes et par la diminution du rendement en poids. D,un plant atteint de maladies à virus on récolte moins de tubercules de grosseur commerciale que d'un plant sain ou encore, un plus grand nombre de tubercules trop petits pour la consommation et bons, tout au plus, pour les porcs.

Le nombre de maladies à virus est considerable mais il suffit de retenir les trois principales, à savoir: la mosaïque, l'enroulure des feuilles et la filiosité. Les principales maladies parasitaires sont la pourriture bactérienne du cerne la jambe noire, la rhizoctonie, le mildiou ou brûlure tardive et la gale commune.

Les virus et les microbes (champignons ou bactéries) qui causent ces maladies sont transportés dans les tubercules ou à la surface de ceux-là et il n'est pas toujours possible de déceler leur présence. Dans le cas des maladies à virus, même en tranchant les tubercules, il est impossible de voir s'ils sont sains ou malades. On s'aperçoit que les tubercules étaient malades seulement par le feuillage lorsque les plants sont en pleine végétation. C'est alors qu'on peut faire une séléction et enlever les plants malades.

Semence de pommes de terre exempte de maladies

Est-il possible de se procurer une semence de pommes de terre de haute qualité à peu près exempte de maladies? A cette question on peut répondre: oui, en achetant des pommes de terre certifiées.

Ces pommes de terre ont été cultivées avec des soins particuliers et inspectées par des employés compétents du gouvernement fédéral. Au cours de l'été les producteurs ont arraché les plants montrant des symptômes de maladies parasitaires. Il ne reste donc dans ses champs qu'un minimum très faible de tubercules atteints de maladies. Ces pommes de terre sont également sélectionnées lorsqu'elles sont en cave afin d'enlever celles qui sont atteintes de gale, de mildiou, de rhizoctonie ou d'autre sorte de pourriture.

Chaque sac de pommes de terre certifiées porte une étiquette sur laquelle sont inscrits le numéro de certification du producteur et le nom de la variété.

En achetant des pommes de terre certifiées, les cultivateurs ont la garantie de se procurer une semence de toute première qualité contenant un très faible pourcentage de tubercules malades et s'assurent ainsi d'une meilleure récolte. Sans crainte d'erreur on peut affirmer qu'une semence certifiée donne un rendement supérieur de 25% à 50% à celui que donne toute semence ordinaire.

René O. LACHANCE,
Laboratoire fédéral de pathologie végétale.

L'établissement permanent des bêtes à cornes au Canada date de l'année 1608, pendant laquelle Champlain amena avec lui quelques vaches qu'il présenta à la colonie de Québec.

Le foin et l'ensilage de légumineuses pour les vaches laitières

Bien apprêtées, les plantes légumineuses comme la luzerne et le trèfle rouge font un fourrage très nourrissant et d'un goût très agréable pour les vaches laitières. Comme ce fourrage est spécialement riche en protéine, son emploi permet de réduire les achats de moulées ou d'aliments concentrés de différentes sortes et les frais de production du lait sont réduits d'autant.

On cherchera naturellement à faire en sorte que ces récoltes contiennent le plus de protéine possible et pour cela on les fauchera lorsque les fleurs commencent à se former. La fenaison à cette époque est peut-être un peu plus difficile qu'à d'autres moments, parce que la récolte contient plus d'eau et que les conditions de climat au commencement de la saison ne sont pas toujours favorables au séchage du foin.

Comment faire la fenaison

Si les conditions de température sont spécialement favorables, il peut être possible de faire sécher la récolte dans l'andain et de se servir d'un appareil chargeur pour charger le foin sur les voitures. Si les conditions de température ne sont pas favorables, il est généralement nécessaire de mettre le foin en veillottes et de le laisser sécher au moins pendant un jour ou deux. Dans de très mauvaises conditions, l'emploi de capuchons sur les veillottes est souvent un avantage. On peut faire ces capuchons avec une toile imperméable, en coton ou en coutil, de quatre pieds carrés, aux quatre coins de laquelle on attache des poids pour la tenir sur la veillotte. Il y a aussi le système à fenaison en trépied que l'on adopte de plus en plus lorsque la température est mauvaise. Il consiste à lier ensemble à une extrémité au moyen de fil de fer trois piquets de 7 pieds de hauteur et à les dresser de façon à former un trépied. Trois autres perches de la même longueur sont suspendues horizontalement par des boucles de fil de fer autour du trépied, à 24 pouces du sol; les extrémités s'étendant à une douzaine de pouces au-delà du trépied. On peut empiler sur ce trépied de 500 à 1000 livres de foin, sous forme d'un cône creux. L'air peut ainsi circuler sous le foin et de bas en haut, à travers le centre de la meule. On peut laisser le foin sur ce trépied pendant deux semaines, si cela est nécessaire sans que la qualité en soit sérieusement affectée.

L'ensilage de la récolte

Les pluies qui tombent pendant la fenaison, les déchets au cours du séchage peuvent occasionner de grosses pertes de foin. On peut éviter le plus gros de ces pertes en ensilant les récoltes. Cet ensilage exige de grands soins car les légumineuses vertes contiennent une proportion assez forte d'eau et de protéine. Il est nécessaire d'y ajouter certaines substances qui soient de nature à créer rapidement un état d'acidité dans l'ensilage. On peut le faire par addition directe d'acides minéraux à la récolte pendant la mise en silo, mais ce système n'a jamais été vu. Un autre moyen est d'encourager la formation d'acide lactique en ajoutant des sucres qui fermentent promptement. Le moyen le plus pratique est d'employer de la mélasse que l'on peut ajouter à raison de 50 à 60 livres par tonne de récole ensilée. On met d'autant moins de mélasse que la récolte est plus mûre.

Pour plus amples renseignements sur la question de la préparation de l'ensilage, s'adresser à n'importe quelle Ferme expérimentale ou à un Collège d'agriculture.

La "mosaïque" du framboisier

Le cultivateur se demande souvent pourquoi la plantation de framboisiers qui lui a donné de forts rendements durant un an ou deux rapporte si peu maintenant tout en recevant les mêmes soins chaque année.

A première vue les plants semblent être en bon état et, au temps de la cueillette, ils sont passablement garnis de fruits rouges. Seulement, quand on y regarde de près on remarque souvent que le feuillage de quelques touffes ou, dans certains cas, de rangs complets, dénote une croissance anormale.

Description de la maladie

Ceci est dû à une maladie appelée mosaïque. Cette maladie est causée par un virus qui se répand dans toutes les parties de la plante, mais dont les symptômes n'apparaissent que sur le feuillage. Nous pouvons voir sur les feuilles d'un plant malade, des plaques d'un vert pâle et de dimensions très variables qui donnent l'aspect d'une mosaïque d'où la maladie tire son nom. Ces taches se présentent sur toute l'étendue de la feuille, indépendamment des nervures. A mesure que la maladie progresse, les feuilles se rabougrissent et deviennent comme bosselées dû au fait que les parties pâles et même jaunâtres croissent plus lentement. Ces symptômes sont ordinairement très marqués sur toutes les feuilles de la pousse de la saison sauf sur les jeunes feuilles du bout de la tige.

Les fruits provenant de plants mosaïques sont moins nombreux que sur les plants sains; ils sont généralement plus petits, souvent malformés, mous, insipides et difficiles à cueillir.

Agents de dissémination de la maladie

Les insectes, surtout ceux du groupe des suceurs tels que pucerons ou poux, sont les principaux agents de dissémination de la maladie. En suçant la sève des feuilles pour s'en nourrir, ces insectes vont indifféremment des plantes malades aux plantes saines transportant ainsi le germe de la maladie.

Certaines variétés de framboisiers sont plus résistantes à la maladie que d'autres, mais toutes les variétés cultivées dans la province peuvent prendre la maladie.

Moyens de lutter contre la maladie

Parmi les moyens de lutte, les suivants sont très recommandés:

I. Ne planter que des framboisiers exempts de maladies. Les plants provenant d'une plantation en rapport ne conviennent pas. Les framboisiers certifiés sont les seuls qui devraient être plantés. Ces derniers reçoivent des soins spéciaux et sont suveillés par des hommes compétents. Une étiquette rouge émise par le Ministère fédéral de l'agriculture indiquant que ce sont des framboisiers certifiés et portant le numéro du producteur, le nom de la variété et la date de l'année doit accompagner chaque paquet. (On peut se procurer la liste des personnes qui ont des framboisiers certifiés à vendre en s'adressant au Service de botanique et de pathologie végétale, Ferme expérimentale centrale, Ottawa).

2. La plantation de framboisiers doit être éloignée d'au moins 300 pieds de tout autre framboisier sauvage ou cultivé.

3. Au cours de la première et de la deuxième année de plantation, faire l'arrachage des plants malades ainsi que les deux plants voisins, en prenant bien soin d'enlever toutes les petites racines et brûler le tout. Les inspections devraient se faire régulièrement au moins une fois par mois en commençant dès les premiers jours de juin. N'oublions pas qu'il faut toujours examiner la pousse de l'année parce que c'est sur cette dernière que la maladie est le plus reconnaissable. A moins d'avoir un oeil très bien exercé, il est à conseiller de faire l'inspection par temps couvert alors que les symptômes sont le plus apparents.

Lucien J. S. Laporte,
Laboratoire de pathologie végétale.

Nos fleurs sauvages

Une fois encore les Sociétés d'horticulture canadiennes lancent un appel pressant sur toute l'étendue du territoire canadien en faveur des fleurs sauvages qui restent encore dans les bois. Quelques-unes des plus belles de ces fleurs ont disparu pour toujours et il est à craindre que celles qui restent ne subissent le même sort. La Société d'horticulture de l'Ontario s'inquiète tout particulièrement du sort du trille blanc, l'emblème floral de la province, qui est en grand danger d'extinction. Cet appel s'adresse à ceux qui arrachent insouciamment des fleurs sauvages. Ceci ne veut pas dire qu'il ne faut jamais les cueillir, mais si on le fait, il faut y mettre plus de soin.

Le trille blanc

Il y a des plantes canadiennes qui ne devraient jamais être cueillies, parce que la cueillette répétée et continue entraînera leur disparition à la longue. Le trille blanc appartient à cette catégorie de fleurs sauvages auxquelles on devrait ne pas toucher. Il est en effet impossible de cueillir le trille sans enlever tout le feuillage, et la racine bulbeuse, privée de feuilles, ne peut se développer pour la récolte de fleurs de la saison suivante. Plutôt que de cueillir la fleur, il vaut beaucoup mieux arracher toute la plante pour la transférer dans un endroit choisi ou dans le jardin. Il y a dans les villes beaucoup de petits endroits où les trilles ou d'autres fleurs sauvages pourraient se perpétuer, et de cette façon, dans l'Ontario tout au moins, la fleur emblème de la province continuera de réjouir les yeux des amants de la nature au lieu de disparaître à tout jamais.

Les violettes et les hépatiques

Il y a d'autres espèces de fleurs sauvages, comme les violettes et les hépatiques, dont les tiges naissent directement des racines et que l'on peut cueillir pourvu qu'on ne touche pas au corps de la plante. C'est un acte de vandalisme que d'arracher une belle plante par la racine pour avoir une fleur, et cet acte devrait être condamné par tous ceux qui croient au système actuel de civilisation.

Agents qui contribuent à la destruction des plantes

Beaucoup d'autres agences sont en cause dans cette disparition des fleurs sauvages. Les oiseaux qui mangent la graine, la hache du bûcheron, le défrichement et la culture des terres arables, la construction des villes, la paissance intensive des champs et des terrains boisés, les feux de forêts et l'érosion du sol, toutes ces choses ont eu une part dans la destruction graduelle d'une bonne partie des fleurs naturelles canadiennes.

Lettre à Prosper, cultivateur

Mon cher Prosper,

Cramponne-toi à ta terre; elle devient plus précieuse chaque semaine. Ton oeuvre, ton travail, ton dévouement à nourrir le Canada tandis que le blocus de l'Europe obtient son effet, ta bonne volonté à souscrire aux emprunts nationaux, l'exemple vivant de ta loyauté à la cause canadienne: si tu savais comme cela comptera dans le plateau qui penchera vers la victoire!

Le sort des fermiers européens devient épouvantable. C'est non seulement l'esclavage, mais l'esclavage dans la famine. Le ministre de l'Approvisionnement du gouvernement de Vichy, Jean Achard, a déclaré ces jours derniers, au cours d'une réunion à Clermont-Ferrand, que la France a perdu le quart de son cheptel au cours de l'hiver, que les pertes augmentent encore en raison de la pénurie de fourrage; que les perspective du point de vue du ravitaillement en viande sont "tragiques" pour le mois de mai et de juin; qu'il ne reste guère que huit cent mille tonnes de blé en France quand la consommation normale annuelle est d'un million huit cent mille tonnes. Il a fait appel aux Parisiens, qui sont parmi les plus éprouvés, en leur demandant de comprendre la situation où se trouvent les autorités françaises.

"Comprendre la situation" n'empêchera pas les enfants de mourir de faim. La campagne française est à ce point désorganisée sous la botte nazie, que c'est le retour au Moyen-Age, tout simplement. Les nouvelles qu'on en lit dans les journaux donnent l'illusion qu'on repasse Michelet, le style prestigieux en moins, naturellement!

Sais-tu, par exemple, que les paysans dans la région de la forêt de Fontainebleau, secondés par les autorités civiles, ont supplié les troupes allemandes d'occupation de s'organiser pour détruire les sangliers? Ces pourceaux sauvages, féroces comme des bêtes fauves, errent actuellement sur la terre de France par hardes de plus de cent, détruisant ce qui reste des récoltes que l'envahisseur n'a pas pris.

Depuis l'armistice, les Français n'ont plus d'armes à feu. Il leur a donc été impossible d'empêcher les sangliers de se multiplier. Ces bêtes se comptent cette année par milliers. Ne t'ai-je pas dit que c'était un vrai retour au Moyen-Age?

Le paysan de France celui dont tu descends en ligne directe celui que tu comprends le mieux à cause de nos communes affinités, le paysan de France, Prosper, est redevenu un serf!

Le servage, cette longue barbarie que nos pères prirent quinze siècles à conquérir, voilà que les Allemands l'ont ressuscité dans la patrie de sainte Jeanne d'Arc!

Mais avec lui est ressuscité son étendard, marqué à la double-croix de Lorraine. Et toute la civilisation est en marche derrière.

Et nous sommes dans ses rangs, ne l'oublions jamais.

Ton ami dévoué,
DAMASE.

Les scientistes canadiens conduisent constamment des recherches en vue d'établir les moyens les plus efficaces pour le traitement et l'extirpation des maladies des animaux.

Les solides du lait et spécialement le gras de beurre sont les ingrédients les plus importants dans la crème glacée canadienne, au point de vue de la qualité et de la nutrition et ils constituent à peu près 60 pour cent des solides totaux.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.
1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Mai	Lundi 12	Mardi 13	Mercredi 14	Jeudi 15	Vendredi 16	Samedi 17
BLE						
Nord No 1	Congé	75⅞	75⅞	76⅛	76	76
Nord No 2		73⅜	73⅜	73⅝	73½	73⅛
Nord No 3		71¼	71¼	71½	71⅝	71⅝
No 4		68⅞	68⅞	69⅛	69¼	69⅛
No 5		68⅞	70⅞	71⅛	72	72
No 6		67⅞	67⅞	70⅛	71	71
Fourrage		65⅝	65⅝	65⅝	65⅛	65½
Sur voie net		74⅞	74⅞	75⅛	75	75
No 1 Durum		69⅝	69⅝	70⅛	70½	70⅛
No 2 Durum		68⅞	68⅞	69⅜	70	70
No 3 Durum		67⅞	67⅞	68⅝	69	69
Inf. Nord 1		73⅜	73⅜	74⅛	74	74
Inf. Nord 2		70⅞	70⅞	71⅛	71	71
Inf. Nord 3		68⅜	63⅜	69	68⅞	68⅞
Charbonneux 1		71⅝	71⅝	71⅞	71⅝	71⅝
Charbonneux 2		69⅝	69⅝	69⅞	69⅝	69⅝
Charbonneux 3		67⅝	67⅝	67⅞	67⅝	67⅝
Rej. Nord 1		70⅛	70⅛	70⅜	70¼	70¼
Rej. Nord 2		68⅛	68⅛	68⅜	68¼	68¼
Rej. Nord 3		66	66	66¼	66⅛	66⅛
AVOINE						
C.W. No 2		37⅝	37⅝	37⅛	37¼	37⅛
C.W. No 3		35⅛	35⅛	34⅝	34⅝	34⅝
Fourrage No 1		33⅛	33⅛	32⅝	32⅝	32⅝
Fourrage No 2		32	31⅝	31⅛	31¼	31⅛
Fourrage No 3		30½	30⅛	29⅝	29⅝	29⅝
Sur voie net		36⅝	36¼	35⅜	35⅞	35⅝
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs		51⅝	51¼	50½	50¾	50½
C.W., 3, 6 rangs		49⅝	49¼	48½	48⅝	48⅛
Fourrage No 1		48⅝	47½	46⅜	47	46⅝
Fourrage No 2		46⅝	45½	44⅝	45	44¾
Fourrage No 3		45⅝	44½	43⅝	44	43⅝
Sur voie net		50⅛	48½	47⅝	47⅝	47⅝
LIN						
C.W. No 1		154	155	150	149½	149
C.W. No 2		150	151	146	145½	145
C.W. No 3		139	140	135	134½	134
C.W. No 4		134	135	130	129½	129½
Sur voie net		153	154¼	149¼	149	147½
SEIGLE						
C.W. No 2		64¾	66⅝	65¼	65¼	65⅝
C.W. No 3		59¾	61⅝	60¼	60⅛	60⅝
C.W. 2 rej.		56⅝	58¼	56¼	56¼	55⅞
C.W. No 4		57⅛	58¾	36¾	56¾	56⅝
Ergot		54⅛	55¾	53¾	53¾	53⅝
Sur voie net		63¾	62¾	60¾	60¾	60⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	Congé	75⅞a	75⅞a	76⅛	76	76
Juillet		75½a	77½a	77½a	77½a	77½a
Octobre		......	......	......	......	......
AVOINE						
Mai		37	37⅝	37⅛	37¼	37⅛
Juillet		36⅛	36⅞	36⅜	36½	36¼
Octobre		33¼	33⅞	33½	33⅝	33⅝
ORGE						
Mai		51⅛	51	50¼	50½	50¼
Juillet		48⅞	49	48¼	48¼	48¼
Octobre		44¾	45⅞	45	45⅛	45⅛a¼
LIN						
Mai		154	155	150	149½	149
Juillet		155½	156¾	151¾a152	151⅛	150⅛
Octobre		150	151¾	138¾	148⅝	147½
SEIGLE						
Mai		64¾	66⅝	65¼	65¼	65⅝
Juillet		62⅛	63¾a64	61⅝	61⅝	61⅝
Octobre		60	60½a⅝	56⅝	57¼	56

Les prix comptants du blé sont l'échange de base des options

NOTRE FEUILLETON

Coeur de Canadienne

par Pierre Dhaël

NUMERO 5

—Elle vous a dit que j'avais trouvé la situation?

—Oui, et de cela, je me réjouis, puisque vous le désirez, mais ce qui me fait de la peine, c'est de songer qui vous voulez m'enlever vos parents.

—Je ne puis tout de même pas vous en laisser la charge; c'est à moi qu'il appartient de les loger et de les nourrir.

—Aussi, n'est-il pas question d'une chose définitive. Mais, aussitôt que vous aurez rejoint votre poste....

—Mon poste, fit-il avec ironie.

—Marie-Antoinette ne m'a-t-elle pas parlé de la direction d'une usine et n'êtes-vous point ingénieur?

—Je suis, en effet, sorti de Polytechnique, répondit-il.

—Si, dès que vous aurez rejoint votre poste, reprit Françoise, votre soeur et vos parents quittent le château, comme ils en ont l'intention, ils se logeront dans le village, au hasard, très mal peut-être.

—Nous ne pouvons pas choisir, dit Hubert.

—Mais je voudrais obtenir de vous que vous les laissiez ici encore quelque temps. La vie du château n'est en rien changée par leur présence. Avez-vous jamais eu l'impression qu'ils étaient une gêne pour moi?

— Non, dit franchement Hubert.

—C'est une joie, au contraire, reprit-elle; la présence de Marie-Antoinette est pour moi très douce; une installation, même sommaire, la fatiguera. Laissez-la quelque temps ici pour se reposer et se détendre.

—Je voudrais vous garder aussi, reprit-elle gentiment, mais je comprends que c'est impossible.

Hubert regardait le cher visage levé sur lui, les yeux limpides où la joie de faire le bien mettait une lumière plus vive, il pensait:

—Je ne croyais pas qu'il y eut au monde un être si parfait.

Puis, la phrase de Marie-Antoinette lui revint à la mémoire: «Tu n'as pas le droit de la troubler; tout vous sépare.»

Oui, tout la fortune de Françoise, sa naissance à lui—car ses parents se dresseraient contre ce qu'ils regarderaient comme une mésalliance—et enfin... ce qu'il allait faire, la situation misérable qu'il allait accepter!

Pour la première fois, depuis longtemps, il sentit son coeur se déchirer. Il mesura l'étendue de sa détresse le jour où il aurait quitté le château et perdu Françoise à jamais.

—Pourrai-je vivre sans elle? pensa-t-il.

Puis, il trouva le destin cruel. A deux pas de lui, se trouvait la femme qu'il aimait. Il n'avait que la main à étendre pour l'attirer vers lui et la serrer sur son coeur; qu'un mot à dire pour lui dévoiler toute la tendresse débordante dont son âme était pleine. Hé bien, ce geste, il ne le ferait point!

Ce mot, il n'allait point le prononcer. Il partirait sans que Françoise eût pu se douter une minute que, près d'elle, avait passé l'être qui, en ce monde, devait l'aimer le plus ardemment.

—Tu n'as pas le droit de la troubler! lui avait dit Marie-Antoinette.

Non, il ne la troublerait pas.

Soisette, comme l'appelait Guy, continuerait sa route, étendant autour d'elle un rayonnement de joie et d'amour, jusqu'au moment où elle rencontrerait un être digne d'elle, qu'elle aimerait à son tour. Cette pensée traversa le coeur d'Hubert d'une si cruelle façon, qu'il faillit crier de détresse.

—A quoi pensez-vous, lui dit Françoise, vous ne m'écoutez pas.

—Excusez-moi.

—Vous ne revenez pas sur votre décision, j'espère. Je vous en prie, confiez-moi ce que vous avez le plus cher au monde.

—Ce que j'ai de plus cher, dit-il.

Et il faillit prononcer son nom.

—Vos parents, votre soeur. ...

—Oui, je voudrais, mais voudront-ils eux-mêmes?

—Marie-Antoinette les décidera. Rejoignez d'abord votre poste.

—Mon poste! fit-il encore.

En pensant tout à l'heure à Françoise traversant la vie avec un autre compagnon de route, il s'était rendu compte que cette vision avait détruit le bonheur factice dans lequel il se berçait depuis quelque temps. Il souffrait... atrocement. Françoise perdue pour toujours! Tout à coup, il eut l'étrange besoin de souffrir encore davantage, s'il était possible; de torturer son coeur jusqu'à la mort... de l'écraser, de le traîner dans la poussière, de l'avilir à jamais.

—Ma situation, dit-il, Marie-Antoinette vous en a parlé?

—Oui, répondit-elle.

—Vous a-t-elle dit ce qu'elle était?

—Mais nous en parlions tout à l'heure: une place de directeur d'usine.

—Elle n'a pas dit la vérité, par pitié pour mon père et moi. Mais moi, je veux vous la dire; je veux que vous sachiez ce que je vais devenir en partant d'ici, pour que vous n'ayez pas la tentation d'héberger le père, le mère et la soeur d'un chauffeur...

—Comment! dit Françoise, sans comprendre.

—Mais oui, reprit Hubert d'une voix sifflante; vous savez bien ce qu'est l'homme en livrée qui conduit une automobile! Vous me demandiez tout à l'heure si j'étais ingénieur. Certainement, je suis sorti dans les premiers d'une de nos grandes Ecoles; mes parents ont dépensé leur dernier sou pour payer mes études. Oh! vous savez maintenant, je n'ai plus honte de rien. Je travaillais ici dans une usine. J'eusse pu trouver plus beau ailleurs, mais je ne voulais pas les quitter. L'usine a fermé ses portes... et le chômage est venu pour tous...

"J'ai essayé de trouver une autre place... Il y a plus d'ingénieurs que de postes, et ceux qui les ont les gardent bien. J'ai cherché autre chose de plus modeste; un emploi de caissier, de comptable. Rien, rien! Cette situation pourtant ne saurait durer toujours. Je ne peux pas, vous comprenez, car je suis un homme et j'ai honte, je ne peux pas plus longtemps manger votre pain . . . Alors, je me suis baissé pour ramasser le mien, n'importe où, là où j'ai pu!

Il se leva au paroxysme de l'exaltation.

—S'il vous plait maintenant de me faire manger avec Ambroise.. C'est cela que je ferai demain!

Françoise demeurait anéantie.

—Chauffeur! était-il possible?

La parfaite distinction d'Hubert, qui ne lui était jamais apparue jusqu'ici, éclata soudain à ses yeux. Elle remarqua la finesse de ses mains, l'air de noble fierté répandue sur son visage, l'élégance de sa taille et de ses attitudes, la régularité de ses traits..

—Comme il est racé; pensa-t-elle.

Puis, malgré elle, elle se répétait:

—Chauffeur! Est-il possible?

La charité de la jeune fille lui avait fait approcher beaucoup de douleurs, beaucoup d'humiliations, beaucoup de misères, mais, jusqu'ici, rien de comparable à cela! Il allait donc vivre dans la proximité de l'office, recevoir des ordres, donnés parfois avec arrogance, être humilié!

—Ce n'est pas possible! fit-elle, vous ne ferez pas cela!

—C'est déjà fait, dit Hubert doucement.

Toute son exaltation était tombée, et devant le visage déconcerté de la jeune fille, il regrettait maintenant de lui avoir confié son douloureux secret.

—Non, répéta Françoise, cette chose est impossible; nous trouverons autre chose.

—Ne vous ai-je point dit que j'ai remué ciel et terre?

—Il est impossible qu'il ne se présente pas une situation digne de vous.

—C'est pourtant ainsi. Voilà six mois que je cherche!

Il lui prit doucement la main.

—Vous ne pouvez pas savoir, dit-il, ce que c'est que la misère. Pour moi, passe encore, je ne me plaindrais pas... Mais il y a eux! Je ne peux pourtant pas les laisser mourir de faim. La pensée qu'il me sera possible chaque mois, de leur envoyer de quoi vivre, sera pour moi une compensation, une grande compensation, et m'aidera à tout supporter.

—J'ai honte de mon argent, dit-elle.

Et dans un de ces élans de simplicité presque enfantins comme elle en avait parfois:

—Pourquoi ne voulez-vous rien accepter de moi?

Il ne fut pas froissé; au contraire, il comprit la sincérité de la jeune fille et il eut conscience qu'elle souffrait réellement.

Il sourit en la regardant, et fut ému de voir à quel point elle faisait sienne sa peine.

—Il y a quelque chose qui serait beaucoup plus humiliant que d'être chauffeur, dit-il, ce serait d'accepter cela de vous.

Marie-Antoinette venait vers eux.

—Hubert, dit-elle, père te prie de passer lui parler avant d'aller à la ville.

—Oui, chérie, fit le jeune homme en se levant.

—Ne partez pas, lui dit Françoise en étendant la main. Et vous, Marie-Antoinette, restez près de nous, je vous en conjure, j'ai à vous parler.

Et comme la jeune fille la regardait avec surprise, elle continua:

—Hubert vient de me faire une confidence.

Pour la première fois elle l'appelait par son prénom, et il en fut ému jusqu'aux larmes. Il comprit qu'en faisant cela, elle cherchait à lui faire sentir que l'aveu de sa pauvreté et de sa future déchéance, loin de l'écarter d'elle, l'en avait tout à coup rapproché; et cette délicatesse exquise lui dilata le coeur.

Hubert vient de me faire l'aveu de ses projets d'avenir; Marie-Antoinette, ne le laissez pas réaliser cette folie.

—Puisque mon frère vous a fait une confidence, dit la jeune fille en lançant à Hubert un regard de reproche, il a dû vous dire également que si nous avons pris ensemble cette décision, c'est que nous cédons à une nécessité absolument impérieuse.

—Vous ne ferez pas cela, répéta Françoise.

—N'avez-vous pas compris, dit doucement Hubert, qu'il s'agit de notre pain quotidien?

—On peut le trouver ailleurs que là.

—Hélas! dit gravement Marie-Antoinette.

—Non, dit vivement Françoise, cela est indigne de vous.

—Ne lui enlevez pas son courage, reprit Mlle Hosselin. Croyez-vous qu'il ne sent pas le poids de cette humiliation? Avez-vous quelque chose de mieux à lui proposer?

—Oui, dit Françoise.

Ils se regardèrent tous deux surpris.

Elle se tourna vers le jeune homme.

—Avez-vous quelque répugnance à vous expatrier? demanda-t-elle.

—Pour moi personnellement, non.

Il attira sa soeur sur son coeur.

—Oui, à cause d'eux, et surtout à cause d'elle. Toutefois, si une situation acceptable se présentait à l'étranger, je n'hésiterais pas un instant.

—La situation à laquelle je pense serait très brillante, dit Françoise. Elle vous permettrait de faire mener à vos parents une existence digne d'eux et d'assurer l'avenir de votre soeur. Il s'agit d'une place de premier ingénieur et l'associé dans les usines de mon frère. Je sais qu'il choisirait de préférence un jeune ingénieur français. Mais il n'y a pas de temps à perdre. Il peut en rencontrer un d'un jour à l'autre... Voulez-vous faire part de cette offre à votre famille? Nous prendrons ensuite la voiture et nous irons à la ville afin d'envoyer, vous un télégramme pour vous dégager, moi un câble à mon frère pour lui dire d'arrêter ses recherches.

Hubert ne savait pas ce qu'il devait le plus admirer dans la jeune fille, de sa bonté, de sa générosité ou de l'ordre de son esprit, de la clarté de son intelligence.

Toute l'âme canadienne vivait en elle; le désintéressement complet, la bonté, la décision, l'audace et aussi le sens pratique de la vie.

Suivi de sa soeur, il gagna l'appartement de ses parents.

—Je vous attends ici, dit Françoise. Ne tardez pas trop, afin que nous puissions aller à la poste et expédier nos télégrammes.

Quelques minutes après, Hubert revint, le visage rayonnant.

—C'est oui? questionna Françoise.

—C'est oui, fit-il.

—Allons vite demander la voiture à Ambroise... Je sais un moteur qui va donner le maximum.

—Une minute, dit Hubert.

—Qu'avez vous à me dire?

Il lui prit doucement la main, et la regarda avec tout ce que son âme pouvait contenir de reconnaissante tendresse:

—Merci, Mademoiselle, fit-il.

—Donnez-moi mon nom, fit-elle gentiment.

—Merci, Françoise.

Et pour la première fois il porta à ses lèvres la main de la jeune fille et la baisa.

XVIII

Quand Françoise supposait qu'Alain ne retournait plus à Saint-Bernier, elle se trompait. Il y venait la nuit et rôdait sous les fenêtres de la jeune fille, ou bien, dans le jour, pendant les heures des repas, il se glissait dans la vieille tour ou dans la chapelle. Une partie de la journée, il demeurait, la tête dans ses mains, assis sur une poutre, à mâcher et à remâcher sa douleur, ou bien, il se hissait péniblement sur un amas de pierres, et, de là, il pouvait découvrir les allées et venues du château.

Il voyait les promenades d'Hubert et de Françoise, leurs longues stations sous les arbres, la lecture qu'ils faisaient souvent en commun. Il les voyait aussi partir en voiture, en compagnie de Guy et d'Olga. Tantôt Françoise tenait le volant, tantôt c'était Hubert. Il admirait l'aisance de ces corps jeunes, habitués aux sports, débordants de santé, d'harmonie; puis il regardait le martyre de ses membres contrefaits, la difficulté qu'il avait à se mouvoir sur ses béquilles; il pensait à son visage creusé, heurté, à ses yeux où le douloureux supplice de l'heure ajoutait une lumière de folie....

—La laideur et la haine! pensait-il, je suis la laideur et la haine.

En effet, il haïssait Hubert.

—Jusqu'à la mort, disait-il; je le déteste jusqu'à la mort.

Un jour, les jeunes gens entrèrent dans la chapelle. Il eut tout juste le temps de se dissimuler, derrière un pan de muraille écroulée pour n'être point aperçu. Ils passèrent près de lui, à le frôler, il reconnut le parfum de Françoise, et son âme en fut chavirée. Les jeunes gens parlaient de l'avenir d'Hubert. Ils attendaient d'un moment à l'autre le câble de Pierre.

—Je suis sûre, disait Françoise, qu'il ratifiera mon choix. Si vous saviez comme je suis heureuse de vous amener dans mon pays..

Et une fois encore, elle se plaisait à lui décrire son Canada bien-aimé. Elle cherchait à lui expliquer l'âme canadienne, fière de ses aïeux français, conservatrice des traditions de jadis, courageuse, généreuse... et ardemment catholique.

Comme ils repassaient auprès de lui, Alain les entendit s'appeler simplement par leurs prénoms: Hubert, Françoise... Ces deux mots retentirent dans son coeur ainsi qu'un glas. Ce fut comme la sonnerie de la mort. A ce moment-là, il décida qu'il tuerait cet homme...

Cette pensée, chaque jour, entrait plus profondément dans son cerveau. L'idée qu'Hubert accompagnerait la jeune fille au Canada, qu'il vivrait de la même vie qu'elle et que peut-être un jour, il l'épouserait, lui était insupportable ... il trouvait dans son idée de meurtre un certain apaisement.

—Je le tuerai, disait-il, et je me tuerai ensuite. Cette femme, dont je ne puis avoir l'amour, il ne l'aura pas davantage!

Et il se plaisait à imaginer ce que serait ce corps d'homme après la mort: Un objet d'horreur et de répugnance, que ceux qui l'ont le plus aimé au monde, n'oseraient même pas approcher!

Alors, il ricanait avec une physionomie diabolique et il pensait:

—Lui et moi, ce sera pareil, un tas de pourriture, une horreur!

Et l'idée de cette vengeance lui paraissait délicieuse.

Il ne savait même plus s'il aimait ou détestait Françoise. Il avait cru défaillir en respirant tout à coup son parfum. Sa vue seule le troublait jusqu'au fond de l'âme, mais, par moment, l'amour du jeune homme se confondait avec sa haine pour faire quelque chose de monstrueux, qui brûlait son âme et sa chair comme un fer rouge.

Il ne mangeait plus et ne se couchait presque plus... La nuit, il errait autour du château ou dans la forêt. Il attendait des heures entières qu'un rayon de lune éclairât la fenêtre de la jeune fille et il se la représentait doucement endormie...

Un soir que la chaleur était accablante, elle ouvrit sa fenêtre et s'accouda à son balcon. La nuit était particulièrement sereine; il distinguait les détails du vêtement que la jeune fille avait jeté sur ses épaules, car son profil se détachait en clair sur le mur plus sombre. Elle avait appuyé son visage sur sa main et elle paraissait rêver...

—Elle songe à ses amours, dit-il avec un ricanement de démon!

Et il s'enfuit vers la forêt.

La jeune fille entendit un frôlement de feuilles et de branches.

Elle se pencha.

—Ici Pépée, dit-elle, croyant entendre les chiens... Va te coucher...

Puis elle referma sa fenêtre.

XIX

Bertrande ne pouvait plus douter de l'orage qui grondait dans l'âme de son fils.

Son instinct l'avait d'abord avertie que la rencontre de Françoise avait été pour Alain un dramatique événement et qu'il allait ainsi vers le plus affreux des martyres. Au début, elle avait tenté de l'arrêter, mais n'avait pas réussi.

Plus tard, en voyant que son pauvre enfant paraissait s'adoucir et goûter une paix et un bonheur qu'il ne connaissait pas encore, elle s'était prise elle-même à espérer... Mais elle voyait bien que ce n'était là que le calme qui précédait la tempête. Celle-ci avait éclaté maintenant, terrible, impitoyable, dépassant tout ce qu'elle avait pu prévoir.

Alain avait cessé tout travail; les ressources du ménage étaient depuis longtemps épuisées; la vieille femme avait vendu sa croix d'or et son alliance; elle ne savait plus où trouver de pain. L'infirme, du reste, ne prenait plus aucune nourriture. Il errait toute la nuit et rentrait le matin, à bout de forces, le visage défait, les vêtements en désordre. Il acceptait sans un mot le bol de lait que Bertrande lui présentait, puis allait se jeter tout habillé sur son lit.

Le projet de tuer s'était installé dans son esprit à l'état d'idée fixe. Une fois, que la nuit était étouffante, il se leva pour sortir.

—Où vas-tu? demanda Bertrande.

—Que t'importe!

—Repose-toi, mon fils, dit-elle doucement. Recouche-toi. Où veux-tu aller à cette heure?

Et ce disant, elle avait saisi son bras.

—Laisse-moi, dit-il en la secouant rudement; ne vois-tu pas que je n'ai plus une heure de repos à attendre?

La nourrice n'insista pas.

Il alla décrocher son fusil et ouvrit lentement un vieux buffet où il mettait ses cartouches.

Il en compta six qu'il mit dans sa poche.

Bertrande le regardait agir, épouvantée.

—Que fais-tu? dit-elle.

—Tu le vois, ricana-t-il, je vais à l'affût.

—Alain!

—Quoi? fit-il en se retournant furieux.

—Qu'est-ce que tu vas faire?

— Je te l'ai dit. Je vais à l'affût.

—Tu ne sortiras pas, dit-elle en s'accrochant à son bras. Je sens que tu vas faire un malheur.

—Laisse-moi, fit-il avec violence.

—Mais non, je ne te laisserai pas.

Et elle serra son bras plus fortement encore.

—Mêle-toi de tes affaires, dit-il, en la repoussant si violemment que le vieille femme roula sur le sol.

Alors, sans se retourner, le fusil en bandoulière, sa béquille frappant rageusement la terre, il s'enfonça dans la nuit.

(A suivre)

Encouragez nos annonceurs

Le sixième banquet annuel du Club du Sacré Coeur

Le sixième banquet annuel du Club du Sacré-Coeur s'est tenu encore cette année dans la salle à manger du magasin de la Baie d'Hudson, le mardi 13 mai dernier. Ce banquet clôturait la saison des activités du Club. Une centaine de convives de Winnipeg et de Saint-Boniface sont venus prendre part à ces agapes intimes, afin d'applaudir aux succès des vainqueurs des différentes joutes de quilles.

A la table d'honneur se trouvaient M. le Dr Paul-Emile Laflèche, président d'honneur et Mme Laflèche, M. Gérard Léveillé, président du Club, les RR. PP. Denys Jubinville, O.M.I., curé du Sacré-Coeur, J.-O. Plourde, O.M.I., I. Desautels, O.M.I., chapelain du Club, L. Lafrenière, O.M.I., et H. Fry, O.M.I., MM. les membres de la Commission scolaire avec leurs épouses: M J.-H.-N. Léveillé, président de la Commission scolaire, M. J.-A. Rhéaume et Mme Rhéaume, M. A.-H. Côté et Mme Côté, Mme P. Lévesque et Milles Jeanne et Françoise Belair.

Discours du président d'honneur

Après le banquet, M. le président d'honneur rappelle brièvement les activités du Club et ses bienfaits pour la paroisse.

Inutile d'énumérer le travail considérable tant au point de vue économique et social que le Club du Sacré-Coeur a accompli depuis sa fondation.

Un fait seul démontre son importance: Toutes les autres paroisses de la ville nous envient et nous considèrent comme les mieux organisés. Mais les jeunes savent surtout que c'est au prix d'un travail ardu et d'un courage inlassable qu'ils ont construit et organisé notre Club si florissant aujourd'hui.

Nous avons maintenant un centre d'action où non seulement notre jeunesse vient se développer les muscles avec entrain, cultiver les bonnes relations, mais même les plus vieux viennent revivre les beaux jours d'antan, si ce n'est oublier les soucis de la vie.

Au point de vue national, ils ont accompli beaucoup... ne serait-ce que le fait de nous entraîner à parler notre langue. Dans le milieu anglophone où nous vivons, il nous faut des postes avancés qui savent combattre pour notre langue et nos foyers. Nous devons faire face à une lutte quotidienne et d'autant plus difficile que nous sommes entraînés dans la voie du moindre effort au lieu de mettre en pratique les enseignements qui nous sont donnés à l'école et pour lesquels nous faisons de nombreux et grands sacrifices.

Il semble que nous avons assez d'occasions pour parler l'anglais sans nous obliger à ignorer notre langue dans ce milieu de chez nous.

Remerciements de M. Gérard Léveillé, président du Club

Avant de procéder à la présentation des trophées et la distribution des prix, M. Gérard Léveillé, président du Club, en son nom et au nom du Comité, adresse, d'une manière fort brève, ses remerciements à tous ceux et celles qui ont encouragé le Club de quelque façon, au cours de l'année écoulée. Sa gratitude va tout spécialement à M. le Dr P.-E. Laflèche, qui a accepté la présidence d'honneur à ce banquet, et à nos bons amis de Saint-Boniface dont la présence nous fait bien plaisir

Les coupes et les prix furent ensuite présentés aux vainqueurs bien méritants.

Ping-Pong — Pour demoiselles: la coupe offerte par le Club du Sacré-Coeur fut présentée par le R. P. Désautels, O.M.I., chapelain du Club, à Mlle Yolande Bourbonnais.

Pour messieurs: la coupe offerte par le R. P. D. Jubinville, O.M.I., curé, fut présentée par celui-ci à M. Louis Bourbonnais.

Snooker — Coupe offerte par la Société Saint-Jean-Baptiste, à M. Jean Carignan.

Ligue des dames — La coupe offerte par le R. P. D. Jubinville, O.M.I., fut présentée par celui-ci à Mlle Germain, membre de l'équipe **Newman**, victorieuse. L'équipe **Laflèche** se classa deuxième, l'équipe **Chaput** troisième.

Ligue de cinq quilles — La coupe **Giguère**, offerte par M. Georges Giguère est présentée par M. U. Lambert, président du Cercle Ouvrier Saint-Joseph de Saint-Boniface, à M. A. Rajotte, capitaine de l'équipe qui porte son nom. L'équipe **Sala** se classa deuxième et l'équipe **Blanchard** troisième.

Ligue de dix quilles — La coupe **Desjardins**, offerte par M. J.-A. Desjardins, fut présentée par le donateur au capitaine de l'équipe **Canadian Publishers** victorieuse, M. Brunelle Léveillé. L'équipe **Western Paint** se classa deuxième, l'équipe du **Club du Sacré-Coeur**, troisième.

Les prix furent alors distribués à ceux et celles qui ont obtenu la plus haute moyenne individuelle, et aux différents chefs d'équipes qui en firent la répartition à tous les membres de leur équipe respective.

Allocution du R. P. Juvinville, O.M.I., curé

Le R. P. Jubinville, O.M.I., fut invité à tirer les conclusions de cette fête.

La paroisse est une cellule de la société, dit-il, car elle forme la société. Dans une paroisse il y a des oeuvres religieuses, intellectuelles, et récréatives. Le Club s'occupe d'activités intellectuelles, de formation littéraire française, d'éducation, par sa bibliothèque et ses conférences. Il s'occupe surtout d'activités récréatives. Il crée une cohésion entre les différentes sociétés de la paroisse. Il faut se récréer, détendre ses nerfs, se reposer de quelque façon, et nous sommes heureux d'avoir un Club chez nous, un Club de notre conception, où seulement des catholiques et des gens parlant le français sont admis.

Il félicita l'exécutif et tous les membres du Club du bel esprit qui les anime. Il souhaita que cette belle entente se maintienne toujours parmi nous.

L'union fait la force. Restons ensemble et n'allons pas éparpiller nos forces ailleurs. Nous réussirons, notre paroisse réussira, en autant que nous resterons attachés à nos oeuvres paroissiales et françaises.

O Canada termina la soirée. Mlle Jeanne Belair était au piano.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE A SACRIFICE — Magasin en brique,30x40, 2 étages, plancher d'érable, logis de 7 chambres en haut, fournaise à vapeur, broché pour électricité. Près de l'église et de l'école. Titre clair, bon marché. Pour plus d'information, s'adresser: Mme J.-D. Tremblay, Elie, Man. 3p

A VENDRE—Jeunes porcs, Yorkshire, 3 mois et demi. Prix: $14.00, avec certificat. S'adresser à: M. Arthur Lemoine, Sainte-Agathe. 3p

ON DEMANDE — Ménagère, personne âgée, pour travail de ménage seulement, pour deux personnes, sur ferme. S'adresser à R. P. La Rose, O.M.I., North Battleford, Sask. 3-

A VENDRE — Mme veuve Albert Gariépy désire vendre les lots 18 et 19 dans le village de St-Jean-Baptiste. Il y a sur ces lots une maison et une glacière. 3-

A VENDRE — Magnifique lot boisé sur les bords de la rivière Netley (33 milles de Winnipeg), avec bon cottage. Prix très modeste. S'adresser à M. F. Le Seach, Petersfield, Man.

M. Séverin Côté, La Broquerie, avise les personnes intéressées, mentionnées dans **La Liberté et le Patriote** du 14 mai dernier, de ne tenir aucun compte de l'avis donné regardant son épouse, Mme Séverin Côté, née **Florida Normandeau**. Signé: **Séverin Côté.**

A VENDRE — 8 acres de bonne terre en culture, compris une carrière de sable (gravel pit), situés à La Broquerie. (½ lot 34, township 6, rang 7, S.E.). S'adresser à M. Pierre Laramée La Broquerie, Man

MAISON A VENDRE à Sainte-Anne — Maison de 7 chambres. Electricité, garage et autres dépendances. Lot ayant frontage de 182 pieds sur le chemin Dawson, et 133 pieds de profondeur. Excellent puits artésien. Située un demi mille de l'église. Bonne localité. Prix bien raisonnable.

S'adresser à J.-T. Beaubien, C.R., avocat, Winnipeg, ou à Mme Joseph Dufresne, Sainte-Anne, Man. -5

Menuiserie-forge bien outillée, avec maison, à vendre à Vassar, Man., au centre des affaires. S'adresser à Aimé Loiselle, Vassar, Man. 3p

ON DEMANDE une dame ou demoiselle pour tenir maison d'été pour deux adultes. S'adresser à Mme Le Seach, Petersfield, Man. c3

ON DEMANDE — Garçon de 16 à 18 ans, pour apprendre la ganterie; l'expérience n'est pas requise. S'adresser à "Perfect Fit Glove Co.," 409, Edifice Nokomis, Winnipeg.

ON DEMANDE deux institutrices catholiques, bilingues, pour l'ouverture des classes, pour le district scolaire de Hoey, no 3681.

1° Une institutrice ayant au moins un certificat de 1ère classe, pour la Saskatchewan, expérimentée, et entièrement qualifiée pour enseigner aux grades 8 à 12 inclusivement; salaire pour commencer, $900 par année;

2° Une institutrice ayant un certificat de 1ère classe, pour la Saskatchewan, pour enseigner aux grades 1 à 7 inclusivement; salaire, $700 par année.

Envoyez votre demande avec vos références, à L.-A. Boileau, sec.-trés., Hoey, Sask., avant le 7 juin.

Aubaines pour meubles

Si vous voulez des meubles neufs ou de seconde main de qualité supérieure, voyez Rolly Gauthier au "Manitoba Furniture Co" 335, rue Carlton. Insistez pour avoir un vendeur qui parle français. S'il ne parle pas français vous vous serez trompés d'adresse. Notez l'adresse exacte: "Manitoba Furniture Co.", 335, rue Carlton.

WINNIPEG

Une impressionnante manifestation militaire

Dimanche, jour de la décoration des tombes des soldats morts pour la patrie, la manifestation annuelle a revêtu un caractère particulièrement impressionnant. Après une brève cérémonie religieuse au Cénotaphe, la procession s'est déroulée à travers les rues de la ville, sous les yeux d'une foule de spectateurs estimée à 85,000. A la suite des anciens combattants de l'autre guerre, de nombreux détachements des divers corps de l'armée actuelle ont défilé; 5,000 hommes ont pris part au défilé, le plus considérable à Winnipeg depuis 25 ans. Les aviateurs australiens et néo-zélandais ont été particulièrement acclamés.

La manifestation s'est terminée par la visite aux différents cimetières des deux villes.

Congrès de la Jeunesse manitobaine

Le cinquième congrès annuel de la Jeunesse manitobaine aura lieu les 29, 30 et 31 mai, dans l'église Knox, à Winnipeg.

Récital de violon

Gisèle La Flèche, élève de Mme Matheson Goulden, donnera son récital d'adieu le 3 juin prochain, au théâtre Dominion, à 8 h. 30. du soir, assistée par Stanley Hoban, bariton, et Gordon Kushner, pianiste. Cette jeune violoniste partira en septembre pour poursuivre sa carrière artistique. Faisons-nous un devoir d'aller encourager une jeune artiste canadienne-française du Manitoba.

Les billets, .25 et .50 sont en vente chez Mme O. Bourbonnais, 585, ave. William, Winnipeg, et au théâtre le soir même.

Fédération des Femmes Canadiennes françaises

Mme J.-E. Cossette, capitaine et organisatrice pour la collecte du "St-John's Ambulance Tag Day" est très heureuse de remercier les dames et les demoiselles qui ont prêté leur concours pour cette campagne. La jolie somme de $192.88 fut réalisée.

* * *

Mme J.-E. De Gagné, présidente, organisait un Bridge à sa résidence au profit de nos oeuvres. Le 1er prix fut gagné par Mme L. Dorge, et le prix de consolation par Mme J.-E. Cossette.

* * *

Mme J.-A. Savignac mérite nos félicitations pour avoir vendu 40 billets pour le souper du bazar des jeunes. La Fédération se rendait en groupe à ce souper.

* * *

Dimanche, jour de la décoration des tombes, Mme J.-E. De Gagné déposait une magnifique gerbe de fleurs au pied du monument des braves, dans le cimetière de la cathédrale.

* * *

La Fédération prie ses membres de se souvenir des cours de nutrition qui seront donnés sous les auspices de l'Enseignement postscolaire à l'académie St-Joseph, les 22, 23, 26 et 27 mai, par Mlle Eveline Leblanc du Ministère d'Ottawa.

Les séances du congrès de l'Enseignement postscolaire seront données à l'hôtel Fort Garry, les 28, 29 et 30 mai.

Vendredi, 23, à 2 h. à la salle du Cercle Ouvrier, Mlle Alice Laporte, garde-malade du district sanitaire de St-Boniface, donnera une très intéressante conférence. Toutes les dames et demoiselles sont priées d'y être présentes. Suivant cette conférence, une intime réception aura lieu. Nous aurons l'honneur de rencontrer les délégués du congrès.

Maria COSSETTE, sec.

L'Heure française

"L'Heure française", cercle de dames anglaises intéressées au français, fondé en 1923 par le professeur A.-C. de la Lande, a eu sa dernière réunion de la saison au palais du Lieutenant-gouverneur. Mme R.-F. MacWilliams en était la charmante hôtesse. M. A.-C. de la Lande a donné une conférence sur Mme D. Franklin Roosevelt et sur le vrai visage de la France d'après un Canadien français de Montréal. Il a parlé également du beau mouvement des Français libres, "France Quand Même", montrant que l'on peut très bien et qu'il faut même aimer Pétain sans pour cela devoir mépriser de Gaulle. L'un est le gouvernement de la France et l'autre la vraie armée.

Mme R.-Y. Kilvert, présidente de l'Alliance Française, versait le thé devant une table garnie de roses.

L'un des nôtres à l'honneur

Le mercredi 14 mai, avait lieu à la salle des promotions, à l'Université du Manitoba, la collation des diplômes. Parmi les Canadiens français à l'honneur, il nous fait plaisir de mentionner, M. Armand Laflèche, instituteur à White Fish Bay, Ontario. M. Laflèche reçut à cette occasion son diplôme de Maitre ès Arts; il fut le seul à recevoir une maitrise en lettres.

Ancien élève du Collège de Saint-Boniface, où il reçut son baccalauréat en 1928, M. Laflèche est instituteur depuis 1929. Il a suivi durant six ans des cours par correspondance, préparatoires à la Maitrise ès Arts, sous la direction du professeur W.-F. Osborne. Son examen majeur portait sur la littérature française du 17e siècle; il étudia également les Lettres de Mme de Sévigné. La thèse qu'il a présentée à l'Université et qui a été acceptée, étudiait le drame dans les Fables de La Fontaine. Il fut dispensé de la soutenance orale de sa thèse.

Nos lecteurs se souviennent que M. Laflèche fit la tournée de **La Liberté** durant deux années. Il faisait autrefois partie du Cercle Molière.

Au nom des Canadiens français de la province, **La Liberté et le Patriote** est heureuse d'offrir à M. Laflèche ses félicitations et ses voeux de succès.

Au Sacré-Coeur

Jeudi prochain, fête de l'Ascension, nous aurons la première communion des enfants de l'école à la messe de 9 h. Les autres messes auront lieu à 6 h. 30 et à 8 h.

Le soir à 7 h. 45 les enfants renouvelleront les promesses de leur baptême.

Tous sont invités à assister à cette touchante cérémonie.

* * *

Visiteur extraordinaire

Les Pères du presbytère ont reçu cette semaine la visite du T. R. Père Joseph Rousseau, O.M.I., Procureur Général de la Congrégation des Oblats auprès du Saint-Siège. De résidence à Rome, le Très Révérend Père a dû quitter l'Italie l'an dernier, à cause de la guerre. Il fait actuellement la visite canonique de la province du Manitoba, au nom du T. R. Père Supérieur Général.

* * *

Le Club du Sacré-Coeur remercie tous ceux et celles qui ont le 13 mai dernier, ainsi que tous ses membres qui l'ont encouragé cette année.

Le Club fermera ses portes le 2 juin. Toutefois les dames continueront après cette date la ligue déjà commencée il y quelques jours.

Convention d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba

Banquet — Initiation — Les orateurs dénoncent la littérature indécente

La 19e convention d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba, eut lieu à l'hôtel Royal Alexandra, les samedi et dimanche 17 et 18 mai, sous la présidence du député d'état, M. U. S. Hughes.

Mgr T.-W. Morton, chapelain d'Etat, ouvrit la convention en implorant les bénédictions du ciel sur les délibérations de l'assemblée. Les représentants des six Conseils provinciaux, ainsi que l'ex-député d'Etat, étudièrent les rapports présentés par les différentes sections. L'on put constater que l'Ordre continue à faire du progrès; les activités de l'année écoulée furent nombreuses.

Le Conseil d'Etat sortant de charge a présenté un trophée au conseil qui a été le plus actif pendant l'année, le Conseil de Flin Flon, présidé par le frère N. Cyr, grand chevalier.

Les deux résolutions suivantes furent adoptées. Il fut résolu que (1) en ce moment de crise nationale, les Chevaliers de Colomb du Manitoba, réunis en convention annuelle, à Winnipeg, réaffirment leur loyauté envers la couronne, l'Eglise et la patrie et donnent leur appui entier à l'effort de guerre de la nation; (2) les autorités civiles soient félicitées des mesures qu'elles ont prises pour réprimer les activités subversives de certaines organisations qui existent au pays et dont les agissements sont particulièrement dangereux pour la sécurité de la nation.

Les membres du nouveau Conseil d'état sont les suivants: Député d'état, J.-E. Dumas (Conseil Provencher, Winnipeg); secrétaire d'état, J.-D. Donoghue (Conseil de Winnipeg); trésorier d'état, N. Cyr (Conseil de Flin Flon); avocat d'état, E. Bessette (Conseil Langevin, Somerset); cérémoniaire d'état, E.-F. Purcell (Conseil Charlebois, Le Pas).

Une quarantaine de membres furent initiés dans les trois premiers degrés de l'Ordre au cours de la journée du dimanche. De nombreux visiteurs de Kenora, d'Otterburne, de Sainte-Agathe et d'autres endroits étaient présents.

Le banquet

La Convention d'état des Chevaliers de Colomb, tenue à Winnipeg les 17 et 18 mai, fut clôturée dimanche soir par un grand banquet à l'hôtel Royal Alexandra. Plus de trois cents convives, Chevaliers de Colomb et leurs épouses, avaient répondu à l'invitation.

A la table d'honneur on remarquait, entre autres, M. Bernard Kennedy, directeur suprême, de Prairie-du-Chien, Wisconsin; S. E. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg; M. J. F. Shea, grand chevalier du Conseil de Winnipeg et maître de cérémonies, le R. P. C. T. Kelly, S.J., chapelain du Conseil de Winnipeg; le Dr P.-E. Laflèche, grand chevalier du Conseil Provencher.

M. B. A. Kennedy fut l'orateur principal. Avec beaucoup de sincérité, il parla des devoirs impérieux des Chevaliers de Colomb dans les pénibles circonstances actuelles. Il insista sur l'urgente nécessité de travailler non seulement à augmenter le nombre des membres dans l'Ordre, mais aussi sur le devoir non moins urgent de garder dans les cadres de l'Ordre les membres déjà inscrits.

Appelé à prendre la parole, S. E. Mgr A.-A. Sinnott rappelle avec à-propos le magnifique travail accompli par les membres du premier Conseil de Winnipeg. "Puissent les anciens membres transmettre aux jeunes cet esprit chrétien, cette force, cette vie surnaturelle qu'ils ont eux-mêmes déployés!"

Les orateurs qui suivirent évoquèrent le souvenir des premiers membres dont quelques-uns étaient présents, entre autres MM. Russel, Burn, MacDonald, Murray et O'Connor.

M. F. A. Rohrenbach, député d'Etat, Dakota Nord, remercie le Conseil de Winnipeg de l'hospitalité si bienveillante accordée aux visiteurs. Puis, M. Rohrenbach dénonce avec énergie les mauvais livres et revues immorales vendus au Canada. "Les Chevaliers feraient oeuvre chrétienne en aidant à épurer nos magasins de ce genre de littérature," dit l'orateur.

Bref, la réunion du soir fut un véritable succès et une leçon de fierté chrétienne pour tous les membres présents.

LIGUE DE QUILLES DES DAMES

Equipe Lévesque	6	4
Equipe Laflèche	5	5
Equipe Millette	5	5
Equipe Aubin	4	6

Haute partie de la semaine, Mme Asselin, 236; hautes 2 parties de la semaine, Mme Millette, 375.

PETITES NOTES

M. Denis Belair, de Winnipeg, est parti dimanche matin pour Fort William, où il assumera la charge d'inspecteur pour l'assurance-chômage. Jusqu'à présent, il avait été attaché à un service du Corps d'Aviation Royal Canadien.

* * *

M. Lucien Gosselin qui, depuis deux mois, était à Portage-la-Prairie au camp d'entrainement, était de passage à Winnipeg dimanche soir, en route pour Ottawa où il continuera son entrainement.